TOME I. N° 3 — *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6°)* — 1er MAI 1920

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

L'Allemagne mystérieuse

On dit que, dans les lycées, la classe d'allemand, jadis beaucoup plus fréquentée que la classe d'anglais, est désertée aujourd'hui. Les causes de cet abandon sont sentimentales et utilitaires. On ne veut plus parler une langue abhorrée. On veut posséder celles qui ont la plus grande extension et le plus grand avenir, l'allemand étant considéré comme un idiome dont le rôle est fini dans le monde avec l'écroulement des rêves de domination... Toutefois, il reste l'Allemagne. Il reste, au centre de l'Europe, quatre-vingts millions d'hommes de langue allemande dont l'histoire n'est pas finie, avec qui nous devons encore compter. Il faut nous former et nous préparer des germanisants. Si nous venions à en manquer, on s'en accuserait un jour.

Depuis 1870, les Français qui ont étudié l'Allemagne n'ont jamais regretté leurs peines. Ils ont eu au moins le sentiment de tomber juste, la certitude de servir leur pays. Et pourtant, leurs peines étaient grandes, car la matière est ingrate et, depuis deux générations, le germanisme ne nous enivre plus. L'émotion sacrée avec laquelle Renan lui-même buvait à ses sources, nous ne la ressentons pas et, pour la comprendre, nous devons nous mettre dans un état d'esprit pour ainsi dire historique. Mais notre vie nationale ne cesse pas d'être

affectée par ce qui se passe chez les Germains et jusque dans les mystères de leur sang. Voilà pourquoi il est essentiel de les connaître avec leurs diversités et leurs bizarreries. Voilà pourquoi cette étude, qui laisse à des Français le regret d'avoir délaissé de beaux cieux pour la forêt hercynienne, les paye presque toujours de leur sacrifice. Plus d'un germanisant moderne a soupiré, sur le Brocken de Gœthe,

Rends-moi le Pausilippe et la mer d'Italie.

Tout nous appelait au retour vers nos nourrices latines. Il fallait résister à cette nostalgie. Il fallait qu'il y eût des hommes pour se dévouer. C'était un service public. Il est juste qu'il ait donné ses fruits. Discerner l'ordre d'importance des questions, c'est peut-être la première condition partout. Et c'est un fait malheureux, mais c'est un fait que la question allemande continue, pour notre pays, à dominer les autres questions.

Depuis plus de mille ans qu'il existe, le peuple français semblait avoir achevé le cycle des expériences possibles avec les peuples allemands. Ces peuples, nous les avons vus tour à tour puissants et humiliés, divisés ou unis. Tandis que l'histoire de France est un modèle de continuité, l'histoire d'Allemagne est un tissu d'extravagances. Tout pays a ses hauts et ses bas. Mais peu de pays vont aussi violemment d'un extrême à l'autre que les pays germaniques. L'instabilité est leur caractère autant que la variété. Ils n'ont même pas de capitale fixe, déterminée par la géographie et par l'histoire. Personne n'a jamais conçu une France dont la tête fût ailleurs qu'à Paris. Aix-la-Chapelle, Augsbourg, Vienne, Francfort, Berlin ont vu siéger des gouvernements qui épuisent à peu près toutes les combinaisons politiques possibles, du despotisme à l'anarchie, en passant par les formes les plus diverses de la monarchie élective, du fédéralisme, de la république aristocratique et de la république populaire. Et maintenant, à quoi assisterons-nous?

L'Allemagne n'est pas au terme de métamorphoses entre lesquelles il semble qu'il n'y ait jamais de lien. « Une parfaite contradiction est aussi mystérieuse pour les sages que pour les fous », dit le Méphistophélès de Gœthe. Cette contradiction est comme la loi de l'Allemagne. Elle ne s'élève que pour retomber. Quel démon la pousse? Hier, elle était arrivée au plus haut degré de la prospérité et de la puissance. Elle a

tout joué sur un coup de dés. Aujourd'hui, la voilà agitée de convulsions obscures. Qui oserait dire ce qu'il en sortira? Dans la cuve germanique, comme dans la marmite des sorcières de *Faust*, bouillonnent sans cesse d'étranges poisons. Sous l'impression de la catastrophe, après cet écroulement du Walhall qui surexcite chez les Allemands le goût de la tragédie et du symbole et qui ajoute à leur imagination un élan désordonné, l'Allemagne passera probablement par une nouvelle série de ses transformations historiques. En quel sens? Et dans quelle mesure la France pourra-t-elle, selon les règles expérimentales de son ancienne politique, déterminer cette évolution? Pour le savoir, il faudra encore observer de près, étudier par le détail les créations de l'esprit allemand autant que les agitations de la vie publique dans ce *Reich* en perpétuel devenir.

Nous promettons aux jeunes hommes qui se dévoueront à cette étude qu'ils en auront la récompense. Quiconque, avant 1914, s'est appliqué à connaître l'Allemagne et à la faire connaître, à la comprendre et à percer son secret, n'a pas eu à s'en repentir. Aujourd'hui, il y a encore à moissonner dans ce champ. La victoire de la France a renversé la situation que nous avons endurée de 1870 à 1914. Mais cette victoire arrêtée trop tôt et restée incomplète nous a laissés en face d'une Allemagne dont la structure bismarckienne est intacte et qui est avide de libération et de revanche. Si rien n'est jamais fini entre les peuples, encore moins la paix de Versailles est-elle une conclusion. De nouveau, nous avons à nous occuper de l'Allemagne pour achever l'œuvre interrompue, sinon nous devrons attendre un autre retour des invasions germaniques.

L'Allemagne de jadis, comme celle de naguère, nous servira de guide pour deviner l'Allemagne de demain. Et les anciens travaux sont loin d'être périmés. Il n'est pas un livre un peu bien fait sur un point ou sur une période quelconque de l'histoire allemande qui n'illumine ce qui se passe depuis la chute de Guillaume II. Le *Saint-Empire* de Bryce est le memento des alternances de l'anarchie germanique avec le rêve impérial. Godefroy Cavaignac, dans sa *Formation de la Prusse contemporaine*, a montré comment la Prusse s'était relevée après Iéna, comment, des idées de la révolution française et des traditions frédériciennes, ses réformateurs avaient composé la doctrine d'un patriotisme nouveau,

comment Stein et Scharnhorst avaient reconstitué, au mépris de Napoléon, une armée qui, bientôt, s'était levée contre la France. Saint-René Taillandier a laissé un mémorial de la révolution allemande de 1848 où l'on voit le nationalisme sortir du libéralisme, la démocratie travailler pour la Prusse et le Parlement de Francfort ouvrir la voie à Bismarck. Autant d'exemples historiques, autant de traits de lumière jetés sur le temps présent.

La biographie d'un roi de Bavière misogyne et qui est mort fou, ne peut être comparée ni de près ni de loin à ces amples récits. Mais les cas les plus bizarres, les excentricités les plus marquées du monde allemand, qui peuvent attirer la curiosité, comportent aussi un intérêt général. L'auteur de ces lignes ne regrette pas, pour sa part, d'avoir relaté jadis la vie et les aventures de ce prince de légende et de féerie.

Louis II de Bavière, à travers les fêlures de son cerveau, nous montre l'Allemagne du dix-neuvième siècle comme dans un miroir brisé. Toutes les idées qu'elle agitait se sont rencontrées et heurtées dans sa pauvre tête. L'unité et le particularisme, c'est-à-dire le patriotisme allemand opposé au patriotisme bavarois, le goût français hérité de nos grands siècles politiques (qui furent aussi les grands siècles de notre rayonnement), le wagnérisme, qui avait l'ambition d'être un art allégorique et national à la mesure de la nouvelle Allemagne impériale : tout cela se mêle, s'affronte, se contredit dans les imaginations de cet infortuné. Sa pathologie est celle de tout un peuple, son drame celui d'une Allemagne qui se cherche, qui hésite entre ses différents passés. Le tohu-bohu d'architecture où Louis II s'égare va du Graal à Trianon. A des degrés divers, le monde germanique du siècle dernier a hésité comme Louis II. Dans le *Cor merveilleux de l'enfant*, cet imagier de la vieille Allemagne, un héros de ballade chante : « Le seigneur roi est mon père, la dame reine est ma mère. J'ai un frère qui s'appelle Diversité, et Dieu sait où il vagabonde. » Ainsi vagabondait le prince bavarois partagé entre des influences et des hérédités contraires, disputé entre Versailles et Potsdam. Qui l'emporterait à la fin? Qui prendrait l'ascendant? Le plus fort. Quand Louis II succombe, Bismarck et Wagner ont la victoire. Ils l'ont eue jusqu'en 1918 : cela est sûr. Mais bientôt l'Allemagne est tombée dans de nouveaux délires : germa-

nisme, wagnérisme lui avaient tourné la tête. Elles ont eu leur poésie à elles, ces légions qui se lançaient vers Paris pour le détruire et qui, chemin faisant, massacraient et dévastaient par enthousiasme et par système. Elles étaient enivrées par l'hydromel de Wagner. Aux tranchées qu'elles creusaient sur la terre de France, elles donnaient les noms de Hunding et de Siegfried : tout un opéra guerrier, jusqu'au jour où le *Crépuscule des dieux* est tombé sur l'Empire des Hohenzollern. Ces chutes violentes, les nerfs de la race semblent les demander. Elle s'y plaît peut-être. Hans de Wolzogen, un des commentateurs de Wagner, a donné la théorie du « rythme syncopé » dans le drame musical. La syncope, l'arrêt brusque en pleine ardeur de vie, que suit tôt ou tard une renaissance : il y a là un besoin et une sorte de jouissance pour l'Allemagne. Son histoire est une histoire à éclipses. Celle du moyen âge, nommée le « grand Interrègne », reste pour les Allemands un symbole profondément senti. Combien de temps durera l'Interrègne nouveau?

Hindenburg et Ludendorff ont été vaincus. Il n'est pas aussi certain que Bismarck et Wagner le soient. L'Allemagne garde la forme que Bismarck lui avait donnée, le résultat de la plus importante de ses guerres, celle de 1866, et les conquêtes essentielles de la Prusse, celles qu'elle avait faites sur les autres États allemands. On dit que la guerre a tué le bismarckisme. Mais l'œuvre bismarckienne, l'unité allemande, demeure. Quant au wagnérisme, il est intact. Compris par les Français comme une musique, il l'est par les Allemands comme Wagner a voulu qu'il le fût : une conception du monde, une philosophie, un philtre magique à l'usage d'une seule race.

Ainsi l'Allemagne conserve les éléments de sa prochaine renaissance. Sa démocratie, son anarchie même ne sont pas des obstacles. Dans une page de ses *Pensées et Souvenirs*, Bismarck avait prophétisé. Il avait audacieusement envisagé le cas qui s'est produit en novembre 1918 : les Hohenzollern renversés et, avec eux, les vingt dynasties qui étaient devenues leurs satellites. Il annonçait alors ce qui se passe sous nos yeux, c'est-à-dire toute sorte de convulsions pour l'Allemagne : *Germania febricitans*, disaient les vieux auteurs. Il entrevoyait même pour elle des possibilités de décomposition. Mais il discernait aussi le remède. « Dans la règle, écrivait-il, le patriotisme allemand, pour être actif et effi-

cace, a besoin de l'intermédiaire d'une dynastie ou bien d'une excitation qui éveille sa colère et qui le pousse à agir. » Nous sommes à la merci de l'excitation qui remettra un jour en mouvement le « corps germanique ».

C'est une expression de notre ancien langage diplomatique et elle était chargée de sens. Pour empêcher que le « corps germanique » ne devînt nuisible à la « tranquillité publique », la France d'autrefois comptait sur la diversité des États dont était formé l'Empire. La Bavière a toujours été l'un de ceux vers lesquels l'attention s'est portée, non seulement parce qu'il était le plus important des États allemands après la Prusse et l'Autriche, mais parce qu'il était, par sa position même, un de ceux avec lesquels le contact s'établissait le plus facilement. L'histoire des relations de la France avec la Bavière est longue. Elle compte beaucoup d'épisodes capricieux, et ce n'est pas une lune de miel ininterrompue. « Bavière, prompte à changer de roupille », disait-on autrefois. Mais, placé à la charnière des pays germaniques, l'État bavarois a toujours tendu à faire cette politique d'équilibre et de « versatilité réfléchie » que les ducs de Savoie, dans une situation fort semblable, ont si longtemps pratiquée. Est-ce fini? Cinquante années d'une unité consacrée par le traité de Versailles ont-elles suffi à supprimer la Bavière? Elle en a vu bien d'autres et, à travers ses avatars, il est toujours venu un moment où reparaissait l'irréductible élément bavarois.

Ce que les succès de la Prusse avaient fait, l'insuccès doit le défaire. Ce serait la première fois qu'après une victoire de la France, on verrait les parties de l'Allemagne continuer à tenir ensemble et la France sans influence sur aucune de ces parties. Deux ans bientôt après la défaite militaire de la Prusse et malgré des circonstances peu favorables à une politique française raisonnée, nous apercevons comment, dans les convulsions de l'Allemagne, la Bavière pourrait reprendre sa liberté. Les mêmes partis qui, en 1870, tenaient bon pour l'indépendance, reparaissent avec le même programme. La question est de savoir si, dans les démocraties, jouent les mêmes ressorts que dans les États monarchiques. Il est bien remarquable qu'en novembre 1918, la révolution n'ait éclaté à Berlin que vingt-quatre heures après avoir triomphé à Munich. C'est comme si les socialistes de Prusse, successeurs de Bismarck, avaient calculé, presque d'accord

avec Guillaume II, que les Hohenzollern ne pouvaient tomber sans danger pour l'unité allemande que quand les Wittelsbach seraient détrônés. Les Wittelsbach remonteront-ils sur le trône? Ce n'est peut-être pas impossible. Cependant il ne faut pas se dissimuler que bien des difficultés sont à vaincre avant que nous reprenions dans l'Allemagne du Sud nos anciennes relations. Là comme ailleurs en Europe, nous observons la régression générale que la démocratie a causée dans les rapports des peuples entre eux. Qu'il s'agisse des pays allemands, de la Russie ou de la Turquie, nous voyons que l'avènement des forces populaires a coïncidé partout avec un nationalisme qui peut revêtir les formes les plus diverses, même la forme bolchevique, mais qui a pour assise l'ignorance des masses incultes qui ne connaissent qu'elles-mêmes. L'ancienne société européenne a eu ses guerres et ses déchirements. Elle avait au moins quelque chose de commun, le langage, les habitudes. L'ancienne prééminence de la civilisation française nous ouvrait l'accès des cours et des ministères, nous mettait de plain-pied avec les gouvernements dans la plupart des pays étrangers. Il n'était pas difficile de prédire que le jour où le tsarisme serait remplacé par une émanation directe des moujiks, nous aurions de la peine à communiquer avec la Russie. Il y avait à Saint-Pétersbourg, sous les tsars, un théâtre, aidé par la cassette impériale, qui jouait tous les jours en français. Le Théâtre-Michel a subi le même sort que les emprunts russes. Ni les révolutions ni la marche vers la démocratie universelle ne nous sont nécessairement favorables. De même les fantaisies du roi Louis II, son goût pour l'art français et pour Versailles, la curiosité qui l'attirait à Paris aux derniers jours de sa triste vie sont des manifestations de quelque chose qui s'en allait.

Ce qui est parti ne reviendra pas tout seul. Mais les Français d'autrefois, pour pénétrer dans les pays allemands, s'étaient donné du mal. Ils s'efforçaient d'abord de les bien connaître. C'est par là que nous avons à recommencer.

Il y avait à Strasbourg, au dix-huitième siècle, une sorte d'Institut des études germaniques, fondé par le savant alsacien Schœpflin, où les jeunes diplomates, au sortir de l'académie du Louvre, venaient apprendre les affaires d'Allemagne. C'est une étude qui était jugée indispensable et l'un des directeurs du ministère, M. de Bussy, disait en 1750 : « Ces sortes de matières sont sèches et épineuses par elles-mêmes. Il

faut, pour les bien traiter, qu'elles soient maniées par des gens qui en aient fait une étude particulière dès leur jeunesse. En général, nos Français du bel air se dégoûtent facilement d'un travail sec, difficile et qui n'est pas propre à faire paraître le brillant de l'esprit. Ils croient au-dessous d'eux de s'appliquer à de pareilles matières, et, pour ne pas faire déroger leur esprit, ils font quantité de fautes de bon sens dont les Allemands savent profiter très habilement et qui sont souvent très nuisibles au fond des affaires. »

Il dépend de la clairvoyance du gouvernement que l'école de Schœpflin soit ouverte de nouveau. Elle rendrait autant de services qu'au dix-huitième siècle et les remarques de M. de Bussy n'ont pas cessé d'être vraies depuis 1750. Dans l'université de Strasbourg redevenue française, on trouvera la pépinière de cet institut des hautes études allemandes. Strasbourg est le meilleur poste d'observation de l'Allemagne et c'est de là que le général Ducrot, avant 1870, prodiguait au second Empire des avertissements qui devaient rester aussi stériles que ceux de Stoffel. Le devoir de l'État français est clair. Il doit porter sur les choses d'Allemagne une attention méthodique. Il doit organiser cette information. Quant à la tâche des particuliers, elle consiste à renseigner l'opinion publique et à avancer aussi loin que possible dans la connaissance de l'Allemagne. La politique et les mœurs, la philosophie et la littérature des Allemands, voilà ce qui ne doit pas être perdu de vue, ce qui demande à être analysé avec suite et avec pénétration si nous ne voulons pas être encore surpris, si nous voulons profiter des chances que la situation nous apporte. Nous sommes persuadé qu'il y a là, non seulement un service à rendre, mais un élément d'intérêt de premier ordre. A cet égard, *la Revue universelle* a l'ambition d'être à la tête des périodiques français. Elle consacrera une large part de ses articles aux hommes, aux choses et aux idées d'Allemagne et nous faisons appel aux germanisants qui voudront bien nous donner leur concours et dont les travaux voisineront avec ceux d'Henri Albert, de René Lote, de Maurice Muret. Nous les convions à remplir avec nous ce qui doit être considéré comme un véritable devoir envers la France et envers l'Europe.

JACQUES BAINVILLE.

Le Cardinal Mercier et von Bissing

Il y a peu de semaines, j'ai eu l'honneur d'être reçu à l'archevêché de Malines par le cardinal Mercier. Ayant l'occasion d'aller d'Anvers à Bruxelles, je ne voulais pas passer par la vieille cité épiscopale sans présenter mes devoirs au primat de Belgique. Le cardinal m'avait fait dire qu'il m'attendrait vers 8 heures du matin. Avec mes deux compagnons, — le vice-président du Crédit Anversois, qui avait dû à son patriotisme de faire de longs mois de cellule dans les conditions les plus pénibles, et un jeune prêtre, qui avait été l'un des principaux rédacteurs du fameux journal *la Libre Belgique*, — je fus introduit dans une assez grande pièce, au premier étage d'une maison qui n'a nullement le caractère d'un palais ni même d'un hôtel, mais plutôt d'un collège ecclésiastique. La pièce est très simplement meublée : au milieu, une grande table avec des livres et des papiers, sur laquelle le cardinal fait sa correspondance, des armoires, des chaises, un modeste poêle de fonte ; sur les murs, un Christ et des images de piété. Le cardinal vint à moi, avec cette simplicité affable qui nous avait tous frappés quand nous le vîmes à l'Institut, dans la séance où il fut installé comme associé étranger. Il me tendit la main, en soulignant ce geste d'un mot aimable : « Soyez le bienvenu, mon cher confrère. » La conversation dura peut-être une demi-heure. Le cardinal revint à plusieurs reprises sur cette séance du 13 décembre, qui lui

avait donné tant de satisfaction : car, disait-il, ce n'était pas à sa personne, mais à la Belgique qu'étaient rendus ces honneurs académiques. Il parla aussi de l'état présent de la Belgique, de son état moral et économique, de tout ce qu'il y avait à faire pour rendre à sa patrie la prospérité à laquelle les Allemands avaient voulu porter le coup de grâce. Le cardinal avait sur sa table un volume paru depuis quelques jours ; c'était la volumineuse correspondance qu'il avait échangée pendant quatre ans avec les représentants du gouvernement allemand.

Tout en écoutant le cardinal, dont la conversation toucha à bien des sujets, comme à sa chère bibliothèque de Louvain, comme au grand intérêt qu'il y avait à multiplier entre la Belgique et la France les relations d'ordre intellectuel, tout en regardant ce beau vieillard de grande taille, dont la dignité cardinalice se révèle à sa calotte et à l'étroit liséré rouge qui borde sa soutane, tout en observant ce prélat qui donne comme l'impression d'un portrait vivant de Philippe de Champaigne, je pensais à ces personnages du cinquième siècle, uniques gardiens des cités gauloises à une époque où toute autorité régulière avait disparu et qui méritèrent pleinement, dans le double domaine du corps et de l'esprit, le nom de *defensores civitatis;* car jamais cette magistrature municipale ne fut exercée avec plus de dignité, d'autorité et aussi d'efficacité. Je pensais à un saint Aignan à Orléans, à un saint Loup à Troyes, qui surent tenir en échec, par la seule puissance de leur caractère religieux et par leur énergie civique, la sauvagerie d'Attila et des Huns. Ces hommes n'avaient d'autres armes que leur courage, que leur foi, que leur sentiment du devoir ; et c'est à eux que la Gaule du Nord dut de ne pas être entièrement pillée et ruinée, jusqu'au jour où l'armée de la civilisation, commandée par Aétius, eut raison de l'armée de la barbarie ; ce fut déjà dans les plaines de la Champagne, aux environs de Troyes, que s'accomplit le miracle du salut du monde. Quinze siècles sont passés depuis les jours d'Aignan, de Loup et d'Auctor de Metz. Voici qu'une barbarie nouvelle se rue sur la Gaule du Nord, Belgique et France ; elle est bien plus terrible que l'invasion hunnique ; car, si elle l'égale en férocité, en dévastations, en incendies, en pillages, en cruautés, en abominations de tout genre, elle la dépasse par la science du mal et l'organisation de la terreur. La Belgique innocente s'est

trouvée sur son chemin, la Belgique est mise à feu et à sang : Liége, Visé, Louvain, Dinant, Aerschot, Termonde, et d'autres villes et villages, que de chapitres dans le drame du peuple-martyr ! Cependant, qu'est devenue, dans ce pays de la désolation et de l'esclavage, l'autorité légale? Deux hommes la représentent. Sur un petit coin des Flandres, derrière des marécages et des dunes de sable, le roi Albert I[er] a groupé autour de lui tout ce qu'il a pu sauver de la petite armée nationale ; il occupe quelques mètres carrés de terrain, tout ce qui reste de la Pologne indépendante, mais il ne désespère pas ; il est sous les armes, il attend. Au cœur de la Belgique, que souille la présence du prétendu vainqueur et que sa tyrannie raffinée violente sous toutes les formes et tous les jours, à l'ombre du clocher de Saint-Rombaut, dans sa modeste demeure autour de laquelle errent sans cesse des patrouilles allemandes, le cardinal Mercier pendant cinquante mois tient tête à l'organisation et à la barbarie allemandes. Comme l'a dit M. Émile Boutroux, il fut l'homme qui, « armé de sa seule droiture, de la pureté de son cœur et de la charité évangélique, a fait mettre la force à genoux ».

En quittant le cardinal, j'entrai dans une pièce contiguë à son cabinet, qui lui sert d'oratoire ; il y célèbre la messe tous les jours. « C'est là, me dit le prêtre qui m'accompagnait, que le cardinal venait toujours se recueillir, quand il avait à arrêter sa conduite vis-à-vis des autorités allemandes. »

*
* *

La Belgique fut régentée pendant quatre ans par trois gouverneurs généraux allemands ; leur autorité absolue, sans appel, fait penser à celle des proconsuls ou des dictateurs de la Rome antique.

Le premier, von der Goltz, ne fit que passer, du 3 septembre au 3 décembre 1914. Le troisième, baron von Falkenhausen, *Gënëraloberst*, fut nommé le 24 avril 1917 et resta en fonctions jusqu'à l'évacuation de la Belgique. Entre les deux, le baron von Bissing, général de cavalerie, fut en fonctions depuis le 3 décembre 1914 jusqu'au 18 avril 1917, date de sa mort, soit environ pendant deux ans et demi. C'est avec ce personnage que le cardinal Mercier fut en rapports continus ; Bissing était assisté du baron von der

Lancken, chef du département politique auprès du gouvernement général de Belgique. Cet Allemand remplaça son chef dans plusieurs missions épineuses, soit qu'il fût question d'aller voir le cardinal en personne, soit qu'il s'agît de rompre des lances en l'honneur de la philosophie kantienne. Disons tout de suite que Lancken, qui ne cachait pas toujours son « embarras » devant le cardinal, montra, dans ses rapports personnels avec l'archevêque de Malines, la correction compatible avec son rôle de policier et d'inquisiteur.

Les documents qui furent échangés entre Malines et Bruxelles au cours des trois ans et onze mois qui correspondent aux gouvernements de Bissing et de Falkenhausen, représentent dans cette *Correspondance* quatre cent cinquante pages, imprimées souvent en petit texte ; ils ont été groupés sous cinquante-deux titres. Aussi ne saurait-il être question d'analyser cette publication, qui fournira une ample matière aux futurs historiens de la Belgique martyrisée et indomptée ; il suffira ici de détacher quelques épisodes. A la rigueur, il n'y aurait qu'à prendre un fait dans cette suite ininterrompue d'actes de violence, de dénis de justice, de brutalités, de condamnations capitales, de déportations, etc., pour avoir une idée de la voie douloureuse que la Belgique fut condamnée à gravir pendant plus de quatre ans.

Tout de suite, le cardinal prit très nettement position en face de Bissing et il ne se départit jamais de cette attitude. Il lui écrit (28 décembre 1914) :

Mon estime pour la personne de Votre Excellence, ma reconnaissance pour le souci qu'elle témoigne des intérêts religieux du pays, mon désir de ne point aggraver, mais d'alléger plutôt, si je le puis, le poids de sa charge et de ses responsabilités, sont profondément sincères. Mais je considère comme un devoir de franchise d'ajouter que, quelles que soient les dispositions personnelles de M. le baron von Bissing, M. le Gouverneur général représente chez nous une nation usurpatrice et ennemie, en face de laquelle nous affirmons notre droit à notre indépendance et au respect de notre neutralité.

Le gouvernement allemand s'offrait à payer les traitements du clergé, mais il exigeait de sa part un engagement « à ne rien entreprendre et à tout omettre qui puisse être

nuisible à l'administration allemande ». Le cardinal remettait les choses au point (lettre du 27 janvier 1915) : 1° Les ministres du culte ne sont pas des fonctionnaires de l'État ; 2° leurs traitements leur sont payés à titre d'indemnités en compensation des biens ecclésiastiques qui ont été confisqués. En conséquence, ils ne prêtent aucun serment et ne prennent aucun engagement envers le gouvernement belge ; ils sont simplement soumis, comme les autres citoyens, aux lois ordinaires du pays.

On se rappelle la lettre pastorale datée de Malines, Noël 1914, et publiée sous le titre « Patriotisme et endurance ». Répandue en dehors de la Belgique, lue avec passion dans tous les pays de l'Entente et dans les deux Amériques, elle provoqua partout une sincère admiration pour ces pages de courage et de vérité. Citons-en seulement quelques lignes :

Nous avions besoin, avouons-le, d'une leçon de patriotisme. Des Belges, en grand nombre, usaient leurs forces et gaspillaient leur temps en querelles stériles, de classes, de races, de passions personnelles.

Mais, lorsque, le 2 août, une puissance étrangère, confiante dans sa force et oublieuse de la foi des traités, osa menacer notre indépendance, tous les Belges, sans distinction ni de parti, ni de condition, ni d'origine, se levèrent comme un seul homme, serrés contre leur roi et leur gouvernement, pour dire à l'envahisseur : « Tu ne passeras pas. » Du coup, nous voici résolument conscients de notre patriotisme. C'est qu'il y a, en chacun de nous, un sentiment plus profond que l'intérêt personnel, que les liens du sang et la poussée des partis, c'est le besoin et, par suite, la volonté de se dévouer à l'intérêt général, à ce que Rome appelait « la chose publique », *res publica;* ce sentiment, c'est le patriotisme...

Le patriotisme, principe interne d'unité et d'ordre, liaison organique des membres d'une même patrie, était regardé par l'élite des penseurs de la Grèce et de la Rome antiques, comme la plus haute des vertus naturelles. Aristote, le prince des philosophes païens, estimait que le désintéressement au service de la cité, c'est-à-dire de l'État, est l'idéal terrestre par excellence.

La religion du Christ fait du patriotisme une loi ; il n'y a point de parfait chrétien qui ne soit un parfait patriote. Elle surélève l'idéal de la raison païenne et le précise, en faisant voir qu'il ne se réalise que dans l'absolu.

Le cardinal avait recommandé aux prêtres de lire cette

lettre aux fidèles, intégralement, « sans omission et sans coupures, quel que soit le pouvoir qui interviendrait pour donner des ordres contraires ». La première partie de la lettre fut lue dans beaucoup d'églises le 1er janvier. On comprend l'émotion des Belges, qui depuis cinq mois étaient bâillonnés, garrottés, traités comme un vil bétail, quand ces paroles réconfortantes, les premières de ce genre qu'ils entendaient, retentirent à leurs oreilles.

Dès le lendemain matin, 2 janvier, à 6 heures un quart, par la nuit noire, trois envoyés du gouverneur von Bissing se présentaient à l'archevêché. Le cardinal allait dire la messe ; il quitta ses habits liturgiques et se rendit au parloir.

— Éminence, dit l'un des visiteurs, vous dites qu'on ne doit à l'autorité ni soumission ni attachement.

— Pardon ; je dis, au contraire, qu'on doit soumission et attachement à l'autorité légitime. Mais je dis que le pouvoir occupant n'est pas l'autorité légitime. A ce pouvoir, on doit le respect et l'abstention de tout acte d'hostilité...

— Votre Émnience a-t-elle déjà envoyé la lettre?

— Ma pastorale? Tous les curés l'ont reçue.

— Votre Éminence a ainsi enfreint le règlement qui interdit de rien publier sans passer par la censure allemande.

— J'ignore ce règlement.

— Mais il a été affiché partout.

— Je n'ai pas l'habitude d'aller lire les affiches. On aurait bien pu m'en faire tenir un exemplaire.

Le cardinal avait prévenu ses visiteurs qu'il devait se rendre le lendemain à Anvers pour présider une cérémonie religieuse. Le soir à 9 heures, il recevait un télégramme ; von Bissing le « priait » de ne pas aller à Anvers. Le cardinal resta, en effet, à Malines le 3 janvier ; un officier et un soldat vinrent s'en assurer par une enquête sur place. Ce n'étaient là que les premières escarmouches.

Le 4 janvier, vers 7 heures du matin, le capitaine von Strempel se présentait à l'archevêché. Il apportait une lettre du gouverneur et il avait l'ordre d'attendre une réponse immédiate. La capitaine consentit à retranscrire en caractères latins la lettre de von Bissing, qui était à peu près illisible dans ses caractères gothiques ; mais ce fut tout. Il ne quitta pas le cardinal d'une semelle. Tout ce que celui-ci put en obtenir, ce fut de téléphoner à Bruxelles pour annoncer son retour ; il reviendrait prendre la réponse vers 6 heures

du soir. Refus de Bruxelles ; le capitaine restera sur place à attendre la réponse. Le cardinal passa une après-midi angoissante : autour de lui, on lui conseillait de transiger. Il se recueillit quelques instants dans la prière ; puis il rédigea une lettre qui fut remise à 6 heures du soir au capitaine von Strempel.

Je leur ai parlé (à mes fidèles diocésains) le langage d'un père qui a confiance dans ses fils. Je leur ai dit que je connais leurs douleurs et, parce que je les connais, suis à même d'y compatir. Je leur ai exposé, dans son intégralité, la doctrine évangélique sur leurs relations avec le pouvoir qui, temporairement, occupe une partie de nos provinces : quels que soient les sentiments qui vibrent dans l'intime de vos âmes, leur ai-je dit, vous devez, dans vos actes extérieurs, respecter les règlements du pouvoir occupant, sous la seule réserve de votre conscience chrétienne et de votre dignité patriotique...

Votre Excellence m'interroge sur mes relations avec mon roi et avec le roi d'Angleterre et désire savoir pourquoi j'ai invité mes diocésains à faire de la journée du 3 janvier, conformément au vœu exprimé par le roi d'Angleterre, une journée d'exercices pieux. En vérité, Excellence, cet interrogatoire me surprend. Les actes de la vie privée échappent, si je ne me trompe, au contrôle de tous les gouvernements et, dès lors, je me crois autorisé à demander à Votre Excellence si je compends bien la portée de la question qu'elle m'adresse : Vous reconnaissez-vous le droit de pénétrer dans le domaine de mes relations avec mon souverain ou avec des souverains étrangers?

Peut-on s'arrêter un instant ici pour remarquer le ton légèrement ironique, la bonne humeur parfois un peu dédaigneuse, l'esprit aimablement acéré que le cardinal sait glisser au milieu d'une explication de saint Thomas d'Aquin, d'un commentaire des conventions de la Haye, et dont l'effet est de mettre de son côté les rieurs avec les professeurs de philosophie et de droit international? On pourrait en citer maint exemple. Au baron von der Lancken qui invoquait bien à tort un service rendu : « Vous voyez donc, monsieur le baron, que ma dette de reconnaissance n'est pas lourde. » A von Bissing qui lui reprochait d'avoir dit : « L'heure de la délivrance approche, mais n'a pas encore sonné. » « A mon vif regret, Excellence, je ne puis pas préciser davantage la date de notre libération. Et je soupçonne que si le gouver-

neur général m'ouvrait un accès vers mon roi où me permettait d'interroger Joffre ou Robertson, von Falkenhayn ou von Hindenburg, nous n'en saurions pas beaucoup plus long... Je lui ai cité (à mon auditoire) en exemple une humble femme qui, entendant discuter les possibilités d'une conclusion prochaine de paix, avait dit : « Ah ! pour nous, il « ne faut rien presser ; nous attendrons encore. » Au baron de Lancken, qui lui avait envoyé une dissertation en règle : « Saint Thomas, dont vous m'invitez à approfondir les enseignements, professe... » Au même personnage que Bissing avait dépêché au cardinal à propos de sa lettre pastorale, « la Voix de Dieu », du 1er octobre 1916 : « Je ne vois qu'un moyen d'entente, c'est que vous fermiez les yeux et me laissiez faire. » Ou encore : « Mais, monsieur le baron, le gouverneur général ne comprend donc pas le français? A vous, qui le comprenez et le parlez, de lui faire saisir le sens que ce lambeau de phrase a dans le contexte... Ce n'est pas ma faute s'il ne saisit pas les nuances de notre langue. »

Le 14 avril 1915, le cardinal recevait d'une manière inattendue la visite de Mgr Mittendorf, aumônier catholique en chef des armées allemandes de l'Ouest. Celui-ci lui donna lecture d'une lettre de von Bissing, sans lui permettre de la prendre ni même de la lire lui-même. Le crime du cardinal était d'avoir écrit à l'archevêque de Paris, sans avoir soumis sa lettre à la censure allemande ; c'était une lettre de remerciements au cardinal Amette et aux évêques français pour la sympathie qu'ils lui avaient témoignée lors de sa Pastorale de Noël. « Il fallait bien que je réponde sous peine de passer pour un impoli. Or, supposez, Monseigneur, que j'eusse soumis au gouverneur général une lettre de remerciements à ceux qui, lors du conflit qui a surgi entre lui et moi, se sont publiquement mis de mon côté, qu'eût dit, que devait dire Son Excellence? Que je me moquais d'elle, n'est-ce pas? Eh bien ! je n'ai pas voulu me moquer de Son Excellence. Voilà tout mon tort, si tort il y a. Notre entretien prend fin, Monseigneur, laissez-moi en tirer une conclusion. Vous autres, Allemands, après plusieurs mois d'occupation, vous n'êtes pas encore parvenus à comprendre les Belges. Chez vous, un général commande et tous les cerveaux obéissent mécaniquement. Ici, le bon sens, le souci d'intérêts supérieurs interprètent les ordres et dictent les attitudes. »

Une chose que les Allemands ne pouvaient pas comprendre

et pour laquelle von Bissing opposa un refus absolu, c'était que le service religieux des prisonniers pol tiques belges fût confié à des prêtres belges. « Veuillez donc, un instant, vous faire la réflexion, monsieur le gouverneur général, que des milliers de Belges se trouvent, depuis huit mois, uniquement pour avoir servi avec honneur leur pays, dans l'impossibilité morale de mettre en paix leur conscience religieuse. La confession catholique porte sur les choses les plus intimes de l'âme, et l'aveu, déjà humiliant par lui-même, qu'elle exige, les autorités militaires veulent qu'il soit livré à un homme qui, bon gré mal gré, rappelle au pénitent le pouvoir oppresseur, l'auteur responsable de sa captivité. Est-ce humain? Est-ce chrétien? Qu'a donc fait à l'Allemagne cette pauvre Belgique, pour être ainsi torturée dans sa terre, ses biens, la vie des plus inoffensifs de ses enfants, et maintenant dans les consciences de ceux que leur patriotisme a réduits à l'exil et à la détention?... Daigne Votre Excellence considérer enfin que les Belges arrêtés en Belgique par l'autorité allemande ne sont pas des criminels ordinaires, mais, pour la plupart, des citoyens irréprochables, victimes de ce qui chez le détenu s'appelle « patriotisme », chez le pouvoir qui le détient « lois inévitables de la guerre. »

Le dimanche 26 septembre 1915, le clergé du diocèse de Malines lut en chaire une nouvelle lettre pastorale, intitulée « Appel à la prière »; le cardinal recommandait de réciter avec attention la prière à saint Michel qui se dit après la messe : « Et vous, prince de la milice céleste, nous vous en supplions, repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui se répandent dans le monde afin de perdre les âmes. » Dans toute l'Allemagne, catholique et luthérienne, il n'y eut qu'un long cri d'indignation et de vengeance : « Satan, mais c'est nous-mêmes. » Quelques jours plus tard, le baron von der Lancken arrivait à l'archevêché. Il commença par lire un mémoire de quatre à cinq pages grand format, rédigé par lui et approuvé par le gouverneur général. Le cardinal voulut le prendre, pour mieux savoir de quoi il était accusé. Non; défense était faite à Lancken de s'en dessaisir même une seconde. Le cardinal, dont la mémoire est fidèle, résuma les quatre griefs de la note. Le premier et le plus grave était que sa lettre était séditieuse et qu'elle excitait le peuple contre le pouvoir occupant. Le cardinal prit l'offensive :

« Vous avez tout fait pour provoquer un soulèvement populaire, et le calme obstiné de nos populations vous déconcerte. — C'est nous qui avons provoqué? C'est nous qui sommes les provocateurs? — Oui, monsieur, c'est vous les provocateurs et je m'en vais vous le prouver tout de suite. Lors de la publication de ma première lettre pastorale, qu'avez-vous fait? Vous avez envoyé vos soldats en bicyclette, en motocyclette, à grand fracas d'automobiles, le soir, la nuit, dans tous nos paisibles villages de la Campine et de la Wallonie ; vous avez réveillé en sursaut le clergé, les sacristains, les servantes des presbytères ; vous vous êtes fait ouvrir, la menace à la bouche, parfois le revolver au poing, les églises, les sacristies, les tiroirs des meubles du clergé, avec l'espoir de mettre la main sur ma pastorale. Ce jeu a duré plusieurs jours ; et, tandis que le gouverneur général présageait, dans sa lettre du 3 janvier, comme vous le faites aujourd'hui, que le peuple se révolterait, le peuple restait calme, docile aux conseils d'endurance que nous lui prêchions. Alors, comme aujourd'hui, le peuple belge est resté soumis, non pas à cause de vous, mais malgré vous...

« Monsieur le baron, le cœur des Belges, sachez que vous ne l'avez pas et que vous ne l'aurez jamais. Laissez-moi vous le dire en toute franchise et ne vous froissez pas de la rudesse apparente de mon langage. Les Belges ne vous font pas de mal, ils ne vous en feront pas, mais ils ont au cœur la haine de votre régime. Voilà la vérité, et, après plus d'une année d'expérience, chose stupéfiante, vous semblez ne l'avoir pas encore compris...

« Voulez-vous savoir le sentiment général des étrangers à votre sujet? Les Allemands, dit-on, ont leurs qualités, assurément, mais ils manquent de psychologie. Et c'est bien cela ! Vous croyez que l'on gouverne le monde avec des formules abstraites. Vous vous figurez que le mode de domination qui a pu vous réussir en Allemagne, doit vous réussir ici. Vous vous trompez du tout au tout. J'ai passé ma vie dans l'enseignement ; j'y ai appris que pour faire l'éducation d'un jeune homme, il faut le connaître avant de lui appliquer des formules. Légiférer et appliquer la législation, c'est deux. Vous paraissez ignorer ces vérités élémentaires ; de là, votre erreur. »

De cet entretien, qui dura environ deux heures, voici encore quelques passages :

« Quand un brave curé, dit le cardinal, donne à ces chers jeunes gens, dont, après tout, la Belgique est légitimement fière, un conseil amical, une indication de route, un secours, est-ce donc un motif suffisant pour l'emprisonner, le mettre en cachot, le déporter? — Vous le reconnaissez donc vous-même : le clergé favorise l'excitation de la jeunesse. — Non, je ne reconnais pas cela ; mais je loue le clergé d'entretenir la flamme de patriotisme et de ne pas refuser une aide paternelle à un paroissien, à un universitaire, à un ouvrier, qui a le courage d'exposer sa liberté ou sa vie pour aller rejoindre notre armée. Et, puisque nous parlons incidemment du clergé, voulez-vous que je vous fasse une confidence? — Oui, je vous écoute. — Je pourrais préciser ce que je vais vous dire, en vous citant des noms propres, mais la discrétion m'interdit de vous les faire connaître. Il s'agit d'un personnage, et pas des moindres, de votre entourage. (Trimborn, député du centre.) A un prêtre, qui s'étonnait de la fréquence des arrestations de prêtres et de religieux, cet homme politique répondit : « On se venge sur eux de l'atti- « tude du cardinal. » Est-ce de la bienveillance, cela? Est-ce de la justice?...

« Si, par résistance, vous entendez l'affirmation de notre droit, l'appel à la prière, privée et publique, pour obtenir la protection de Dieu sur notre pays et pour le triomphe des intérêts sacrés de notre patriotisme, alors, monsieur le baron, je suis obligé, en conscience, de vous dire que je continuerai à vous résister, sans fléchir. — Mais alors? — Alors? tout ce que vous voudrez ! »

Lancken se leva ; puis, avant de franchir la porte, il parla au cardinal d'une proposition qu'il avait déjà faite au chanoine Loncin, secrétaire de l'archevêché, de faire boucher un trou béant dans un mur de la cathédrale, car cet édifice religieux avait souffert du bombardement de la ville. A sa stupéfaction, le chanoine avait refusé. Le cardinal répondit qu'il y avait des églises encore bien plus éprouvées que celle de Malines, et il ajouta :

« M. Loncin a dû vous dire que le conseil de fabrique, dont je suis de droit le président, est composé de sept membres ; et il a ajouté, m'a-t-il rapporté, que si je votais l'acceptation du subside que vous voulez bien nous offrir, les six autres membres voteraient contre l'acceptation. A vous parler franchement, je crois que M. Loncin a dit vrai. C'est que

nous, Belges, nous sommes chatouilleux ; nous revendiquons nos droits, mais nous n'aimons pas les faveurs. »

*
* *

Le 7 mars 1916, le cardinal publiait une nouvelle lettre pastorale, intitulée : « A notre retour de Rome. » Le gouverneur général von Bissing fit aussitôt arrêter, condamner et déporter en Allemagne M. Charles Dessain, bourgmestre de Malines et imprimeur de l'archevêché ; il écrivit au cardinal une lettre très dure, qui avait tout d'un réquisitoire. Ce fut certainement l'une des occasions où il se demanda s'il allait faire arrêter le primat de Belgique ; il ne le fit pas. « Combien j'ai regretté, me disait le cardinal, que ce projet, qui a été décidé à plusieurs reprises, n'ait jamais été exécuté ! » Si le cardinal ne fut pas traité à cet égard comme tant de prêtres et de religieux, ce ne fut certes pas par considération pour sa personne et pour la Belgique ; ce fut par peur du scandale qui éclaterait au Vatican et chez les neutres, qu'on avait tant d'intérêt à ménager.

Dans sa réponse du 26 avril 1916, très brève et très ferme, le cardinal glisse un éloge du peuple belge :

Votre Excellence croit les Belges crédules : combien elle se trompe ! Notre petit peuple belge est admirable de sang-froid et de ferme bon sens. Habitué à penser par lui-même, il se défie des opinions qu'on veut lui imposer sans discussion. Voilà vingt mois que ni les nouvelles alarmantes, ni la douleur des séparations, ni l'angoisse du lendemain, ni les procédés d'intimidation ne lui sont épargnés ; cependant, comment Votre Excellence n'est-elle pas frappée de l'indomptable confiance qu'il garde dans l'avenir?

L'admirable tenue des Belges a trouvé un peintre digne d'elle, dans ces lignes empruntées à la lettre du cardinal à von Bissing, du 24 avril 1916 :

« Voilà vingt mois que, nonobstant les souvenirs sinistres qui flottent dans notre atmosphère, malgré les vexations, les réglementations à outrance, les réquisitions et les perquisitions, les condamnations aux amendes, à la prison, à la déportation, à la mort, qui tombent dru sur lui comme la grêle, il se contient, ce beau petit peuple de Belgique ; il ne courbe pas la tête et ne baisse les yeux devant personne, mais il n'a pas encore commis un seul acte révolutionnaire.

Son seul crime est de ne pas vouloir mourir. Et notre seul crime à nous, administrations publiques, magistrature, clergé, épiscopat, c'est de nous obstiner à penser et à dire : « Peuple belge, dans l'union indissoluble de tes deux races, flamande et wallone, tu ne veux pas mourir ! »

L'allocution du cardinal à l'église Sainte-Gudule le 21 juillet 1916 déchaîna chez Bissing une véritable fureur. C'était le jour de la fête nationale ; un arrêté, d'une extrême sévérité, avait défendu de la célébrer. A Sainte-Gudule, on donna un service funèbre pour les soldats tombés au champ d'honneur. A l'évangile, le cardinal monta en chaire :

« Nous devions ici nous réunir pour fêter le quatre-vingt-cinquième anniversaire de notre indépendance nationale.

« Dans quatorze ans, à pareil jour, nos cathédrales restaurées et nos églises rebâties seront toutes larges ouvertes ; la foule s'y précipitera : notre roi Albert, debout su son trône, inclinera, mais d'un geste libre, devant la majesté du Roi des rois, son front indompté ; la reine, les princes royaux l'entoureront ; nous réentendrons les envolées joyeuses de nos cloches, et, dans le pays entier, sous les voûtes des temples, les Belges, la main dans la main, renouvelleront leurs serments à Dieu, à leur souverain, à leurs libertés, tandis que les évêques et les prêtres, interprètes de l'âme de la nation, entonneront, dans un élan de reconnaissance joyeux, un triomphal *Te Deum*.

« Aujourd'hui, l'hymne de la joie expire sur nos lèvres...

« La date prochaine du premier centenaire de notre indépendance doit nous trouver plus forts, plus intrépides, plus unis que jamais. Préparons-nous-y dans le travail, dans la patience, dans la fraternité. Lorsque, en 1930, nous remémorerons les années sombres 1914-1916, elles nous apparaîtront les plus lumineuses, les plus majestueuses, et, à la condition que nous sachions dès aujourd'hui le vouloir, les plus heureuses et les plus fécondes de notre histoire nationale. *Per crucem ad lucem.* Du sacrifice jaillit la lumière. »

A la fin de la cérémonie, un cri sortit spontanément de toutes les poitrines : Vive la Belgique ! Vive le roi !

Le gouverneur général infligea à Bruxelles une amende d'un million de marks et il écrivit au cardinal une lettre comminatoire en lui communiquant un rapport de police sur la cérémonie du 21 juillet. Pour toute réponse, le cardinal mit dans deux colonnes juxtaposées les allégations

que le rapport lui attribuait et le texte même de sa prédication, qu'il avait écrit en entier et lu d'un bout à l'autre. Il en résultait que sur neuf propositions incriminées, quatre étaient inventées de toutes pièces, quatre étaient mal interprétées, une seule était exacte, dans le texte et dans le sens ; c'était celle-ci : « Un vicaire de la cathédrale vient d'être condamné à douze ans de travaux forcés. »

Il faut se borner à signaler les longues lettres qui furent échangées entre le baron von der Lancken et le cardinal sur les droits du pouvoir occupant ; ce sont de véritables mémoires à la fois politiques et philosophiques. Il y est souvent question de Kant. « Kant, dit le cardinal, qui a perverti la pensée philosophique de l'Allemagne et dont je me flatte d'avoir, toute ma vie, combattu la pernicieuse influence. » (Lettre à von Bissing, 12 juillet 1916.) Le philosophe de Kœnigsberg a pratiqué une séparation violente entre le droit et la morale ; il a rendu ainsi possible l'identification du droit à un pouvoir qui n'est plus autre chose qu'une simple faculté de contrainte, et il permet par là de justifier le despotisme.

De ces dissertations, relevons seulement un passage :

Vous m'objectez que je devrais, pour être logique, attribuer à l'utilitarisme de la philosophie anglaise l'intervention de l'Angleterre en faveur de la Belgique, aussi bien que je rends la philosophie allemande responsable de l'envahissement de notre pays.

Je n'ai pas, monsieur le baron, à scruter les intentions d'autrui. Je m'en tiens aux faits. L'Allemagne nous a fait du mal pour assurer son bien. L'Angleterre s'est donné du mal pour nous faire du bien. L'Allemagne nous a attaqués quand elle était prête. L'Angleterre n'a pas attendu qu'elle le fût pour nous défendre.

Chez le peuple anglais, la droiture naturelle a triomphé de l'influence superficielle, localisée, d'une école. Chez le peuple allemand, l'influence séculaire, étendue, profonde de Kant et de ses disciples, a faussé l'esprit public, et l'exaspération du sentiment de la puissance nationale a brisé, à une heure de crise, les barrières de l'honnêteté.

Paroles à rapprocher d'une conversation avec von der Lancken :

« Monsieur le baron, je n'ai, pour ma part, que du dédain pour tous ces sophismes auxquels votre dernière correspondance et, avec vous, certains théologiens ont recours en s'abritant derrière la *Notwehr* à l'effet de justifier l'invasion

de notre pays. Vous aurez beau dire et beau faire, l'Allemagne a violé un serment. Il serait plus simple de l'avouer et de le regretter que de s'évertuer à obscurcir la vérité. »

*
* *

La déportation des chômeurs, cette restauration par le gouvernement allemand de l'esclavage antique, amena de la part du cardinal d'abord, puis de la part des évêques belges, des protestations énergiques. Le primat de Belgique et un grand nombre de notabilités belges adressèrent à ce sujet une requête à Guillaume II. Les déportations cessèrent en effet : mais les malheureux qui revinrent d'Allemagne étaient dans un tel état d'épuisement que la plupart durent passer de longues semaines dans les hôpitaux.

Ce fut une des dernières affaires auxquelles fut mêlé von Bissing ; il mourut le 18 avril 1917. Le cardinal en fut informé officiellement ; il en remercia le baron von der Lancken en ces termes :

Je suis fort sensible à votre prévenante attention et vous exprime ma reconnaissance. Le baron von Bissing était un croyant ; il m'a dit un jour, je m'en souviens, avec un accent qui ne trompe pas : « Je ne suis pas catholique, mais j'ai foi au Christ. » Je prierai le Christ, bien sincèrement, pour le repos de son âme.

Le nouveau gouverneur général, baron von Falkenhausen, était un officier du type autoritaire et brutal. A une lettre du cardinal qui protestait contre la séparation administrative qu'il était question d'introduire en Belgique pour briser l'unité morale du pays, et qui invoquait à ce propos le protocole de la Conférence de la Haye de 1899, Falkenhausen répondit qu'il refusait d'entamer une discussion de droit international. Il accueillerait les demandes qui lui seraient faites par l'épiscopat en matière ecclésiastique ; mais il exigeait que les membres du clergé limitassent strictement leur activité à l'accomplissement de leur ministère religieux.

C'est ce gouverneur général qui décida, lors de la réquisition des laines, que sur quatre cent cinquante vieillards qui étaient hospitalisés par les Petites Sœurs des Pauvres à Bruxelles, quatre cents seraient privés de leur matelas. Le cardinal, dans sa lettre du 27 juin 1918, fit ressortir tout l'odieux de cette barbarie :

Depuis des mois, votre personnel envahit, tantôt dans un canton, tantôt dans un autre, les hospices, les hôpitaux, les orphelinats, et met sur la paille — ou sur un mélange de je ne sais quoi auquel, en tout cas, les intéressés préfèrent la paille — les vieillards, les malades, parfois des mourants, les enfants orphelins. Ces faits dépassent tellement les limites de ce qui, chez nous Belges, était le vraisemblable, que nous les regardions, consternés, ne pouvant y croire, même quand ils s'étalaient sous nos yeux.

L'odieux de ces forfaits multipliés nous a tous désarmés.

Mais, lorsque me vint l'appel suppliant des Petites Sœurs des Pauvres, en faveur de leurs vieillards de la rue Haute de Bruxelles, je m'étais figuré, bien à tort, je le vois, que la désolation de ces saintes filles et le sort de leurs protégés pourraient encore évoquer la pitié.

Oh ! l'horrible déformation des consciences opérée par le militarisme!

Le 28 septembre 1918, l'offensive des Flandres avait commencé. Les Allemands virent que la Belgique allait bientôt être perdue. Le baron von der Lancken se rendait à l'archevêché le 27 octobre et remettait au cardinal la déclaration suivante, au nom du gouverneur général et du gouvernement de Berlin ; elle était rédigée en français.

« Vous incarnez pour nous la Belgique occupée, dont vous êtes le pasteur vénéré et écouté. Aussi est-ce à vous que M. le gouverneur général et mon gouvernement m'ont chargé de venir annoncer que, lorsque nous évacuerons votre sol, nous allons vous rendre spontanément et de plein gré les Belges prisonniers politiques et déportés... Cette déclaration devant réjouir votre cœur, je suis heureux de venir vous la faire, d'autant plus que je n'ai pu vivre quatre années au milieu des Belges sans les estimer et sans apprécier leur patriotisme à sa juste valeur. »

Le dimanche suivant, 20 octobre, on lisait dans toutes les églises du diocèse de Malines une communication du cardinal qui reproduisait cette déclaration et qui s'achevait par des invocations au Sacré-Cœur de Jésus et à Notre-Dame du Saint-Rosaire, Marie Médiatrice.

Ainsi se termine ce livre, qui, de la première page à la dernière, est comme un hymne continu à deux sentiments nobles entre tous : le patriotisme et la foi.

G. Lacour-Gayet
de l'Institut.

De Mallarmé à Paul Valéry

— Venez-vous ce soir aux *Amis des Livres?* me dit un ami en avril dernier. On y lira du Valéry.

Valéry, c'est ce rare esprit, ce disciple de Mallarmé, ce camarade d'André Gide, qui, d'abord engagé dans la littérature, depuis plus de vingt ans s'en est laissé distraire par les séductions orgueilleuses de la recherche solitaire, par la magie des hautes mathématiques.

O paupières qu'opprime une nuit de trésor,
Je priais à tâtons dans vos ténèbres d'or...

Reviendrait-il jamais, cet éclatant poète, aux lettres où tout le destinait? On en doutait. Or, le voici. Peut-être a-t-il éprouvé ce regret des vies que l'on n'a pas menées et qui vient souvent avec la cinquantaine; peut-être a-t-il senti le poids d'une récolte mûre. Poète, essayiste, il écrit.

Les *Amis des Livres*, c'est cette boutique qu'une jeune fille ouvrit, voici quelque deux ans, rue de l'Odéon, pendant que les jeunes hommes se battaient. Cette jeune fille tint la place des absents. Elle aimait, comme eux, avec une ardeur ingénue, les proses difficiles, les vers secrets, l'ésotérisme de l'art. Grâce à elle, la guerre n'eut pas raison du vieux quartier Latin, il y eut toujours un cénacle au quartier des cénacles. Les permissionnaires venaient s'asseoir et causer un instant, en respirant la bonne odeur

du livre, dans cette boutique qui n'est boutique que sur la rue. A l'intérieur, c'est un salon simple et plaisant. Aujourd'hui, ils y reviennent, ils y étudient leurs poètes. Soit, j'écoutai l'invite, j'allai entendre aux *Amis des Livres* les vers de M. Paul Valéry.

Depuis plus de vingt ans je n'avais fréquenté les cénacles. Cela fait un long temps, pensais-je. Mais non. Vingt, vingt-cinq ans, comme c'est court ; et comme c'est solide, la vie ; et comme c'est immuable, la jeunesse. Décor, visages, tout m'était familier : vingt-cinq ans n'avaient rien changé. Peut-être dois-je écrire aussi : comme c'est immuable, les sectes ; car j'étais dans une secte, dans la chapelle de cet ésotérisme dont Mallarmé fut l'initiateur, et qui peut-être trouve aujourd'hui en M. Paul Valéry son maître. Je connaissais ces éphèbes pénétrés, et, les accompagnant, leurs naïves et fières compagnes ; je connaissais ces jeunes gravités... Un quart de siècle avait passé comme un battement de paupières. Je rouvrais les yeux et je les retrouvais les mêmes devant moi.

Le poète Léon-Paul Fargue parla d'abord. Son allocution fut militante. « Armez-vous, défendez-vous, dit-il, si vous n'y prenez pas garde, on aura tôt fait de venir vous danser le tango sur la figure. » Puis, définissant l'art de M. Paul Valéry : « De même, déclara-t-il, qu'il a été impossible de philosopher après Kant comme on avait philosophé avant Kant, tout de même il est impossible (et Paul Valéry l'a compris) d'écrire en vers après Mallarmé comme on écrivait en vers avant Mallarmé... » La grosse, la très grosse exagération a du charme, mais c'est à condition qu'on en sourie. Kant et Mallarmé, les deux événements ! Et je crois bien que j'ai souri, mais à la dérobée, car je souriais seul, et je me sentais dominé par un très sévère auditoire.

André Gide prit la place de Fargue. André Gide ! Je l'avais vu autrefois, un éphèbe chevelu servant dans la chapelle ; je le revoyais un homme aux cheveux gris et rares avec un visage glabre d'esthète oxfordien ou d'évêque, et un puissant, un lent regard où de même se confondaient l'extase du poète et la douceur consciente, l'expérience infinie du prélat. Il annonça le poème de la *Pythie* et le dit avec cet art, cette voix qui, je pense, sont uniques. Je dois avouer que je n'y compris rien du tout. C'était une musique trop dif-

ficile pour que je la saisisse à première audition. Parfois un alexandrin, un distique même, précis et musicaux, passant comme une lueur, me promettaient une clarté lointaine. *J'écoutais à tâtons dans les ténèbres d'or.* Autour de moi, une déférence passionnée fixait les regards, les visages.

Bientôt lassé par la sonore énigme que la voix d'André Gide me proposait sans trêve, je me laissai distraire. Je me souvins que cent années auparavant, cent années juste, en 1819, un poète disait ses vers non loin d'ici : Lamartine chez les Sainte-Aulaire, rue de Verneuil ; et, avec un sentiment de pitié pour Valéry, pour Gide, pour leurs jeunes auditeurs, je me rappelai ces temps anciens où les lettres avaient en France leurs foyers et leurs familles. Les Barante, les Rémusat, les Guizot, la jeune et géniale Albertine de Broglie, fille de Mme de Staël, assidus aux lectures, écoutaient enthousiastes ces vers que Lamartine avait écrits avec tout son génie, mais aussi avec le respect de leurs goûts, l'estime de leurs esprits. Et le souvenir de ces temps anciens où les lettres, installées et choyées, ne croyaient pas s'abaisser en demeurant courtoises, m'inspirait ce sentiment de pitié que j'ai dit. Non que la bohème intellectuelle composât le public autour de moi. Cela n'est pas. Je reconnaissais, de visage en visage, Paris et son heureuse diversité. Mais tout de même, c'est autre chose, un salon où l'on se retrouve, une boutique où l'on se coudoie.

Le vacarme d'un taxi qui passait couvrit un instant la voix de Gide. Que nous sommes près de la rue ! C'est peut-être parce que nous en sommes si près, chassés vers elle par un âge brutal, que nos esthètes s'en défendent par les difficultés d'un art ésotérique. Je pense à la boutique où Péguy tenait ses *Cahiers :* six mois après sa mort, une marchande à la toilette installait ses chiffons là même où j'avais entendu de si belles conversations. L'esprit sans domicile vit en garni, et quand il ne se dégrade pas, il contracte la roideur triste d'un gentilhomme ruiné, il se guinde ou s'égare dans les virtuosités. N'est-ce pas là l'histoire du charmant Mallarmé? Je l'ai connu : il professait dans les petites classes du lycée Condorcet où, quand j'avais dix ans, il m'enseigna l'anglais. Il nous dictait, d'une voix un peu éteinte, mais parfaitement articulée, une règle, quelques petits exemples ; puis il nous laissait gaminer avec une si paisible indulgence que nous n'avions pas idée qu'en nous

amusant près de lui nous manquassions au respect ou à la discipline. La classe terminée, il partait, courtois, rapide et ne s'attardant pas. Il rentrait chez lui aiguiser quelque fine énigme ou entretenir quelque disciple, Paul Claudel peut-être ou ce Paul Valéry dont les « ténèbres d'or » amusent mon oreille. Je l'imagine en d'autres temps, cet homme exquis, ce magicien du goût ; muni de quelque emploi chez les Condé comme La Bruyère ou chez les Broglie comme Doudan, vivant dans une société qu'il n'eût pas méprisée, il aurait pratiqué pour elle un art qu'elle eût compris. Entre Racine et La Fontaine, quel poète il eût été !

André Gide ayant terminé sa lecture, une jeune, toute jeune fille se leva et nous annonça d'une voix heureuse le *Cantique des colonnes.* Elle lut — ô merveille, le mystère s'éclaira. Un jeu de syllabes pures et rythmées évoqua du fond de ma mémoire les profils de Ségeste, d'Agrigente, Pœstum. *Douces colonnes, orchestre de fuseaux,*

Que portez-vous si haut,
Egales radieuses?
— Au désir sans défaut
Nos grâces studieuses!

Nous chantons à la fois
Que nous portons les cieux!
O seule et sage voix
Qui chantes pour les yeux!

Vois! nos hymnes candides!
Quelle sonorité
Nos éléments limpides
Donnent à la clarté!

Je voudrais tout citer. Quelques taches de préciosité ne peuvent diminuer une beauté si réelle, un discours d'une éloquence si simple. Je passe quelques strophes, je reprends :

Un temple sur les yeux
Noirs pour l'éternité,
Nous allons sans les dieux
A la divinité.

Filles des nombres d'or,
Fortes des lois du ciel,
Sur nous tombe et s'endort
Un dieu couleur de miel...

... Sous nos mêmes amours
Plus lourdes que le monde,
Nous traversons les jours
Comme une pierre l'onde!

Nous marchons dans le temps
Et nos corps éclatants
Ont des pas ineffables
Qui marquent dans les fables...

Là s'arrête le cantique. Je n'avais pas perdu ma soirée. Je savais à n'en pas douter que M. Paul Valéry était un étonnant musicien du langage, et vraiment un poète.

*
* *

M. Paul Valéry ne cesse plus d'écrire : cette abondance soudaine ne nous déçoit jamais. Il est devenu l'une des habitudes de notre vie intellectuelle. Voici *la Jeune Parque*, cette plainte païenne, si émouvante, si ferme sous le voile très pénétrable et gracieux des énigmes qui la couvrent ; voici *Palmes*, une ode où les beautés abondent, et dont l'éloquence précise rappelle le *Cantique des colonnes* :

Patience, patience,
Patience dans l'azur!
Chaque goutte de silence
Est la chance d'un fruit mûr...

M. Paul Valéry a risqué cette chance, il a gagné. Chacune de ses œuvres est un fruit d'une succulente maturité ; fruit rare, et qui souvent étonne notre goût. Il nous arrive d'un climat inconnu, des soleils qui ne sont pas les nôtres l'ont doré ; l'auteur, accoutumé au soliloque, et qui à haute voix le continue, s'est inventé, pour lui-même et ses initiés, une rhétorique de l'allusion, contraire à notre rhétorique classique dont la règle veut qu'on annonce les idées, qu'on développe leur contenu, et que de l'une à l'autre on ménage

les transitions. Il n'est pas très difficile de s'accoutumer à cette rhétorique (ce fut celle de Gongora). Une indication, une image (et souvent l'indication tout entière c'est l'image) sont les signes de la pensée. Mais la pensée existe, elle veille, un esprit ferme lie, ordonne, mène les images dispersées, et parfois se découvrant sans voiles, il s'exprime avec l'harmonie, avec la grâce puissante du discours racinien. Car cette œuvre examinée comme elle doit l'être, comme une pierre aux eaux profondes, décèle en ses lointains les hautes influences : précision racinienne, pureté fénelonienne, et, plus en arrière, tout au loin, j'entends Virgile, Platon, Saphô, les voix divines. Sous la musicalité, l'énigme et la recherche mallarméennes, les anciennes maîtrises sont actives. M. Paul Valéry est un décadent de très grande race.

*
* *

Je le lis, je l'apprécie et puis il arrive que je me heurte à cette singularité, dirai-je ce vice ésotérique qui, à mon gré, gâte en lui les plus beaux dons, accrus par la volonté la plus ferme, pour la pensée et son expression. Voici son dernier livre : c'est une *Introduction à la méthode de Léonard de Vinci*, un essai en prose, et quelle prose agréable ! Précise, musicale ; si fine, qu'elle nous fraye les voies les plus obscures ; si lucide, si ingénieuse, qu'elle nous les éclaire ; un instrument exquis et qu'on dirait manié par un agile, un invisible esprit. Cette *Introduction* est une analyse de l'analyse même, du travail spirituel qui traduit toutes choses en termes de pensée, qui les dépouille, les dénude, et, s'attaquant à soi-même, à l'âme, l'anéantit enfin. « Suivons un peu plus avant la pente et la tentation de l'esprit, écrit Valéry, suivons-les malheureusement sans craintes, cela ne mène à aucun fond véritable. Même notre pensée la plus « profonde » est contenue dans les conditions invincibles qui font que toute pensée est « superficielle ». On ne pénètre que dans une forêt de transpositions ; ou bien c'est un palais fermé de miroirs, que féconde une lampe solitaire qu'ils enfantent à l'infini. » Ainsi s'achève l'analyse, la recherche de l'exact : fière entreprise, mais l'âme qui l'essaie se désagrège et se désespère. « Son orgueil l'a conduite là, et là se consume. Cet orgueil conducteur l'abandonne étonnée, nue, infiniment simple sur le pôle de ses trésors. »

L'esprit prend plaisir à suivre cette dialectique élégante, robuste, abondante. Mais le nom du grand Léonard vient soudain traverser l'impression qu'on éprouve. Il ne s'accorde pas avec elle. Ce nom, notre auteur lui-même l'a préposé à son écrit. Pourquoi le mêle-t-il ici, ce Latin magnifique, croyant en la nature, persuadé de ses bienfaits et de ses intentions divines? Prétend-il vraiment nous introduire à la méthode de Léonard, ce nihiliste subtil qui nous retient à l'écouter? J'entends, M. Paul Valéry proteste que Léonard n'est pour lui qu'un prétexte. « Il reste d'un homme ce que donne à songer son nom... » Et voilà donc la songerie, empreinte du kantisme le plus diminuant, que M. Paul Valéry marie au souvenir de Léonard! Léonard croyait à la réalité des êtres et des choses ; il ne se plaisait à les analyser que pour les mieux aimer, que pour mieux diriger les puissances qui dorment en elles. « Je ne me lasse pas de servir, je ne me lasse pas d'aider... », écrivait en ses notes l'ordonnateur des fêtes, le peintre des décors, l'ingénieur des canaux, l'inventeur des machines. Dans quelles sinistres arcanes, dans quel piège de miroirs clos, M. Paul Valéry nous mène-t-il sous les auspices d'un tel homme?

Il semble qu'une vocation intime le détermine à ramener sur elle-même sa pensée, à la diriger constamment vers des horizons intérieurs où aucun mysticisme n'introduit ses lumières, à l'enfermer dans des horizons stériles, à le désintéresser de tout ce qui n'est pas son exercice et sa subtilité. Nous savons qu'il prépare un poème nouveau, nous en connaissons des fragments : ce sera un Narcisse. Le berger si beau qu'il ne daigne pas avoir un regard pour les nymphes ; la victime d'un amour impossible qui, l'eau d'une source lui révélant un jour son visage, se penche sur cette eau, ne s'en détache plus, et meurt s'épuisant à saisir sous ses lèvres leur image reflétée et fuyante, voilà le mythe où se complaît aujourd'hui M. Paul Valéry.

Voici dans l'eau ma chair de lune et de rosée,
O forme obéissante à mes vœux opposée!
Voici mes bras d'argent dont les gestes sont purs!
Mes lentes mains dans l'or adorable se lassent
D'appeler ce captif que les feuilles enlacent,
Et je crie aux échos les noms des dieux obscurs!

Narcisse, ce nom me rappelle une œuvre oubliée, pourtant exquise. André Gide écrivit jadis un *Narcisse*. Je cherche la plaquette ; la voici. Vingt-cinq ans ont passé sur ces feuilles dont le seul aspect me reporte à des temps périmés où M. Barrès enseignait l'égotisme, où les journaux de Stendhal, de Marie Bashkirtseff, d'Amiel, de Benjamin Constant, occupaient une jeunesse dédaigneuse de l'action, passionnée d'analyse et de culture secrète. *Un baiser sur un miroir*, Charles Maurras qualifiait ainsi, sur un ton de reproche, l'une des premières œuvres de Maurice Barrès. Un baiser sur un miroir, c'était la volupté de cette jeunesse lointaine. M. Marcel Proust était l'un de ses princes. Comme M. Paul Valéry (la similitude est singulière), M. Marcel Proust a passé vingt-cinq ans sans écrire ou écrivant à peine ; tous deux enfin, Proust et Valéry, toujours ensemble, se décident à produire leurs œuvres solitairement méditées, répétées, et voici qu'ils apportent, qu'ils imposent à un monde différent, les fruits tardifs de ces recherches que leurs contemporains n'ont pas continuées.

Je parcours la plaquette d'André Gide, et la dédicace m'arrête dès l'abord : *A mon ami Paul-Ambroise Valéry avec qui j'ai fait un tel rêve...* En vérité, M. Paul Valéry est un ferme, un fidèle esprit : un même rêve, un même symbole occupent toujours son esprit.

L'occupent-ils à jamais? M. Paul Valéry semble aujourd'hui se rapprocher du public et le public, qu'il a tant méprisé, ne refuse pas de l'entendre. Souhaitons que ce contact lui soit bienfaisant, souhaitons qu'enfin détendu, ce vrai poète donne à son style de la simplicité, de l'aération ; souhaitons que, corrigeant ses manières, il développe en toute leur beauté ces dons de profondeur lucide et de grandeur unie dont nous apercevons les signes dans les strophes du *Cantique des colonnes* ou de *Palmes*, et dont nous le savons capable aujourd'hui plus que quiconque.

Daniel Halévy.

Crises et Krachs

« Une crise peut être définie, écrivent MM. Clément Juglar et P. des Essars dans le *Dictionnaire des Finances* de Léon Say, l'arrêt de la hausse des prix ; quelles que soient l'intensité du phénomène et les circonstances dont il est environné, il n'y a pas autre chose. » M. Arthur Raffalovich, dans son *Dictionnaire du Commerce, de l'Industrie et de la Banque*, adopte cette définition : « perturbations qui viennent troubler la marche régulière des affaires. » Un dictionnaire courant, mais de récente édition, nous tombe sous la main, qui définit aussi le mot qui nous occupe : « phase grave que traversent la politique, les finances, l'industrie, le commerce, etc. » Et vraiment, le mot *crise* est de ceux qui, en passant dans le langage de la presse et dans celui du public, ont perdu toute signification précise. Une guerre violente, c'est une crise, et il y a également une crise, pour les bonnes gens, dans tous les ordres d'affaires qui ne marchent pas selon leurs principes ou au gré de leurs intérêts.

En matière économique, les Anglais appellent *dépression* une condition morbide chronique, et *crise* les accidents subits qui ont souvent un caractère de panique. Nous proposerions volontiers d'adopter cette terminologie en la complétant par la notion de la *tension*, généralement courte, qui précède les crises, et par celle des *krachs* qui sont spécifiquement des crises restreintes aux affaires de Bourse ou provoquées par celles-ci, si l'usage ne prévalait actuel-

lement en France d'englober sous le nom de crise toutes les périodes des catastrophes ou des simples malaises de l'ordre économique.

On a coutume de distinguer les crises commerciales des industrielles et des monétaires. A quelques exceptions près, cependant, elles ne se présentent jamais sous une forme nettement circonscrite, et les crises commerciales que ne compliquent pas des crises monétaires sont bien rares. Avant toute chose, faisons de larges réserves sur ce que les économistes enseignent, touchant les crises, leurs causes, leur marche et leurs effets. Il n'est pas un esprit raisonnable qui prenne l'économie politique pour une science. Mais en confrontant ce qu'on nous en a appris avec les événements que la vie nous offre au jour le jour, nous arrivons à nous demander si l'économie politique est un art ou même un métier. Et le bon Stanley Jevons, qui expliquait la périodicité des crises par l'apparition de certaines taches du soleil, ne disait peut-être pas plus de sottises sur la question que ceux qui la traitent selon la recette de l'École. En 1911, une commission d'économistes et de financiers a été nommée par le gouvernement français, avec mission de dresser une table d'indice des crises. Les travaux de cette commission furent éparpillés par le vent de 1914, mais les rédacteurs de « sottisiers » et les pourvoyeurs de « parcs aux huîtres » trouveraient bénéfice à les rassembler.

*
* *

Ces réserves faites, et tout en nous excusant de parler le langage des gens dont nous ne pouvons nous empêcher de sourire, énumérons les caractères généraux des crises commerciales et monétaires. Une crise « modèle » se réaliserait de la façon suivante : un pays part d'un plein état de prospérité où commerce, agriculture, industrie, s'exercent harmonieusement. Les gains sont suffisants, l'épargne régulière, de grands travaux d'utilité publique s'accomplissent, et les capitaux, abondants, fécondent les entreprises ou se confient aux banques. La prospérité amène l'abaissement des intérêts, et les entreprises se développent. C'est une autre période qui commence, celle de l'expansion. Les valeurs nouvelles, pleines de promesse, sont l'objet d'achats

successifs et voient monter leurs cours ; la spéculation montre le bout de son nez et, petit à petit, s'insinue dans tous les genres d'affaires. Des valeurs nouvelles, elle passe à toutes les autres, puis aux marchandises, aux denrées d'alimentation. Le prix de la vie augmente, le luxe aussi. L'activité industrielle, alléchée par les prix nouveaux, force sa production et facilite d'autant le jeu de la spéculation. Le crédit prend une place chaque jour plus importante dans les affaires, soit par l'émission d'actions et d'obligations nouvelles, soit par l'ouverture qu'en font les banques aux négociants de toute espèce. La vente et l'achat à crédit, et le crédit à longue échéance ou même à échéance indéterminée, deviennent la règle. C'est à ce moment que le pays, aux yeux d'un observateur superficiel, présente à leur plus haut degré les caractères d'un riche épanouissement : gros salaires, abondance des produits, luxe, grands travaux, facilité du crédit, multiplication des affaires. Mais un fait se produit, petit ou grand : une mauvaise récolte qui rend difficile la position de certains vendeurs, une guerre entre deux pays lointains, qui oblige quelques exportateurs à liquider leur situation, ou simplement, en Bourse, l'intention qui vient à plusieurs spéculateurs de réaliser leurs gains et de faire Charlemagne. Alors, tout se déclenche : baisse des prix, embarras des vendeurs, exigence des banques. Si les grosses faillites ne sont pas déclarées les premières, elles suivent de très près les petites, et le crédit commence à se resserrer, pour finir par se dérober. Le public afflue aux banques pour retirer ses dépôts, cache son or et souvent même ses billets de banque. Le médium de circulation fait défaut et le taux de l'escompte monte à chaque jour. C'est la période aiguë de la crise, celle où les affaires s'arrêtent le plus complètement, c'est l'instant de la suprême panique. Cependant le temps passe. Les prix sont tombés assez bas, et des marchandises, et des valeurs, pour tenter la hardiesse du capital, qui se risque bientôt à l'achat du disponible. Aussitôt, les cours tendent à remonter, les besoins d'argent se font moins grands, et les banques peuvent diminuer le taux de l'escompte. Les affaires reprennent et la crise peut être considérée comme finie. Certes, elle laisse derrière soi des ruines difficiles à relever, et même beaucoup de désastres irréparables. Mais dans son ensemble, la vie économique fonctionne, l'orage est passé.

Le pays se remet au travail avec confiance. Il se prépare pour une nouvelle crise.

Il se prépare pour une nouvelle crise. Car un des caractères les plus curieux et les plus nettement marqués des crises commerciales est leur périodicité. En n'examinant qu'un laps de temps classiquement étudié, nous relevons des crises commerciales et monétaires aux années suivantes :

1810, en France et en Angleterre.
1826, en France, en Angleterre et aux États-Unis.
1836, en France et en Angleterre.
1847, — —
1857, dans le monde entier.
1882, en France.

Et nous sommes ainsi tout nettement conduits à nous demander quelles peuvent être les causes des crises. On les donne pour innombrables. L'imagination peut y rattacher tout ce qu'elle veut. Et les économistes, dans leur rage d'énumération, en prennent souvent les effets pour les causes (1). Leurs conclusions, bien que nous ayons à choisir entre leur nombre, ne nous satisfont nullement, car nous affirmons que la spéculation est la cause générale, et souvent la cause unique de toutes les crises commerciales et monétaires. Dans la crise modèle que nous venons d'exposer, la spéculation seule se présente comme cause efficiente, et dans les crises réelles qu'on peut étudier historiquement, si d'autres causes ont joué, du moins la spéculation donnait-elle à la crise toute son amplitude, toute sa gravité. La spéculation est ce genre de trafic qui vise à réaliser des bénéfices sans aucunement produire. Elle n'est pas particulière aux périodes d'expansion qui précèdent, dans une crise, le moment de la catastrophe. La spéculation se produit en tous temps et, lorsqu'elle est pratiquée d'une façon normale, elle ne laisse pas de servir de régulateur au marché. Nous voulons dire qu'elle est pratiquée d'une façon normale quand certains spéculateurs cherchent leur gain sur la hausse d'un produit, et d'autres sur sa baisse. Elle contribue alors à maintenir la stabilité dans les cours. La spéculation ne devient un fléau que lorsqu'elle s'exerce dans un seul

(1) M. Lescure, *Des crises générales et périodiques de surproduction*. Paris, 1910.

sens, et particulièrement dans le sens de la hausse, car il est de toute évidence que ce mouvement ne saurait être illimité, et qu'il doit se terminer par un cataclysme.

Dans la crise « idéale » que nous avons exposée, nous nous trouvons en présence d'une catastrophe amenée par une spéculation à la hausse qui se développe sur un état de surproduction. C'est le cas le plus général dans les crises commerciales dont l'histoire a été étudiée. M. Ch. Gide, dans son *Cours d'économie politique*, se demande pourquoi il n'y aurait pas des crises de déficit aussi bien que des crises de surproduction. Et il considère comme des sortes de crises de déficit la misère collective et la famine. Mais sans aller jusqu'à ces effroyables calamités, nous verrons la spéculation s'exercer, en période de déficit et de stérilité, non dans le sens de la baisse, mais toujours dans celui de la hausse. C'est une crise semblable que nous traversons, dont le dénouement se trouvera aussi dans un effondrement des prix et entraînera, avec de grandes ruines individuelles, le soulagement de la nation.

Pour donner quelques exemples de grandes crises, nous choisirons non parmi celles dont l'explication est le plus classique, mais en nous guidant sur l'intérêt que commandent les événements actuels. Ainsi donc, sommairement, passons en revue la crise monétaire que traversèrent les États-Unis à la fin de la guerre de l'Indépendance, la crise à la fois commerciale, industrielle et monétaire de 1848, en France, et le krach de l'Union Générale de 1882.

*
* *

Les treize colonies d'Amérique, en révolte contre l'Angleterre depuis 1776, s'étaient réunies en un congrès Continental. Les appels de fonds que ce congrès se trouvait dans l'obligation de lancer aux États confédérés ne furent pas longtemps écoutés avec une docilité suffisante. Le congrès se trouva dans l'obligation d'émettre une monnaie de papier dont la dépréciation fut rapide. A la fin de 1778, alors qu'il n'en avait été lancé, en 1776 et en 1777, que pour 34 millions de dollars, ce papier ne valait plus que 20 à 25 pour 100 de son montant nominal. En 1778, il en fut émis pour 60 millions, et pour 50 en janvier 1779. Aussi, vers le milieu de cette même année, la valeur du papier tombait à moins

de 10 pour 100 (1). Le congrès Continental n'en décida pas moins une nouvelle émission qu'on dut arrêter, le dollar-papier ne valant plus que 3 cents. En 1780, il tombe à 2 et demi pour 100, et les États doivent payer leurs contributions en nature (bœuf, porc, blé, farine, pain, tabac, etc.).

Malgré un essai de conversion du papier-monnaie en un papier nouveau portant intérêts à 5 pour 100 et remboursable en espèces dans les six ans, il continua à se déprécier. On le vit se traiter à 1000 pour 1 dans les États du Sud, puis, avant la fin de 1781, il cessa de circuler, « ayant expiré paisiblement, dit un contemporain, dans les mains de ses possesseurs ». Cet exemple n'empêcha d'ailleurs pas, de 1781 à 1786, que certains États, et notamment le Rhode-Island, le New Nork, le New Jersey, la Pensylvanie, la Géorgie, la Caroline du Sud et la Caroline du Nord, n'émissent du papier-monnaie qui eut à peu près le même sort que le papier Continental.

Le désastre allait être oublié quand, à la seconde session de l'Assemblée fédérale de l'Union, John Hamilton, secrétaire des Finances et ancien aide de camp de Washington, proposa de régler les questions financières. Il s'engageait à reconnaître dans leur intégralité, non seulement les dettes extérieures de l'Union, mais aussi ses dettes intérieures et celles des États.

A peine connue, la proposition de Hamilton provoqua une hâte fébrile dans l'achat des bons que l'Union avait émis en conversion et en consolidation de son papier-monnaie. Ces bons, qui se négociaient à 15 pour 100 de leur valeur nominale, passèrent rapidement à 50 pour 100.

Le projet rencontrait d'ailleurs au sein du congrès une grosse opposition de la part des représentants des districts agricoles, et notamment des États du Sud. Ils objectaient qu'il entraînerait des taxes ruineuses, et que l'honnêteté du gouvernement ne récompenserait pas la constance des créanciers originaires, mais bien les spéculateurs qui avaient acheté le papier-monnaie à vil prix. Les représentants des États qui n'avaient pas de dettes ou qui n'en avaient que de petites, se montraient, bien entendu, les plus acharnés à combattre Hamilton.

(1) Auguste Moireau, *Une page de la primitive histoire financière des États-Unis*, Paris, 1918.

A la suite de maints débats, et servi par un hasard de tribune, Hamilton assura enfin le triomphe du système *assumptionist*, ou des partisans de la fusion des dettes. Les dettes du congrès Continental et celles des États se trouvèrent consolidées au pair, ainsi que la dette extérieure et que la dette intérieure de l'Union. « Le crédit des États-Unis était fondé, écrit M. Auguste Moireau, et dès lors, pendant plus de cent vingt ans, il a résisté à tous les assauts. »

*
* *

La crise de 1848, en France, fut à la fois une crise industrielle, commerciale et financière. A la veille de la révolution, le 5 pour 100 fermait à 116,10. Le 7 mars, le gouvernement provisoire décidait de rouvrir la Bourse, et la rente tombait successivement à 97,50 puis à 75 (1). La crise monétaire s'ensuivit immédiatement, ainsi que la crise de la main-d'œuvre et un rétrécissement marqué du crédit. Garnier-Pagès a su décrire de la façon la plus vivante les manifestations de cette crise (2). Les caisses d'épargne étaient assiégées, les souscripteurs de l'emprunt de 1847 refusaient d'effectuer leurs versements, et, des contributions, il ne rentrait pas un sou. Les compagnies de chemins de fer réclamaient à l'État le paiement intégral de ce qu'il leur devait, et comme il n'était pas en mesure de s'acquitter, elles se déclaraient en faillite ou jetaient au chômage la plus grande partie de leurs ouvriers : les déconfitures commerciales se succédaient et se précipitaient.

M. de Puynode écrit (3) : « Le travail était frappé d'une suspension presque absolue ; chaque usine encore ouverte produisait à peine ; les cours des denrées agricoles tombaient au-dessous du prix de revient ; le commerce était anéanti. »

Les principales banques parisiennes demandent leur mise en faillite. L'ancienne maison du grand banquier Laffitte, devenue la « Caisse du Commerce et de l'Industrie », suspend ses paiements ; les maisons Ganneron et Baudu liquident, puis la maison Gouin. A Toulouse, Joly, qui a été nommé, dès qu'on a appris la révolution, administrateur du dépar-

(1) Gaston de la Place de Chauvac, *La crise dans les finances publiques en 1848*. Toulouse, 1916.

(2) Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848*.

(3) De Puynode. *Les grandes crises financières de la France. S. l. n. d.*

tement de la Haute-Garonne et des départements environnants, écrit que, si on ne lui envoie pas immédiatement un million, il ne répond pas de l'ordre. Garnier-Pagès reçoit la visite d'un des plus grands négociants de Rouen, porteur d'un portefeuille de deux millions de bon papier. A Rouen, il avait pu se procurer à grand'peine 60 000 francs pour ses échéances !

La crise avait été essentiellement déclenchée par la peur. La surproduction, de 1840 à 1848, une première crise même en 1847, l'embarras extrême des finances publiques, et l'éternelle spéculation, avaient bien conduit les affaires du pays au point de culbuter. Mais ce fut la peur qui en détermina la chute. Depuis plusieurs années, l'opposition ancienne se plaisait à représenter les difficultés financières comme insolubles, et l'opposition nouvelle se mit à mener une sourde campagne contre l'opposition ancienne parvenue au pouvoir, en répandant que les engagements antérieurs à la révolution ne seraient pas tenus.

Aussi bien, Garnier-Pagès étant devenu ministre des Finances le 5 mars, le banquier Achille Fould, le 22 mars, lui suggérait de ne pas payer le prochain coupon de la rente. Loin de l'écouter, il fit payer le coupon par anticipation. Mais le lendemain, le gouvernement n'avait plus que 31 millions en caisse, aucune rentrée d'impôts ne pouvait raisonnablement se prévoir, et tout le pays, cependant, se tournait vers le Trésor comme vers son banquier suprême.

Des mesures énergiques furent prises. En premier lieu, l'on créa des magasins généraux et des comptoirs d'escompte, — dont, le 8 mars, le Comptoir d'Escompte de Paris — pour répondre à la liquidation obligatoire ou perfide des maisons de banque particulières. C'étaient là d'immenses créations, mais qui devaient surtout plus tard prendre leur réelle influence sur le développement du commerce. Ensuite, il fallut décréter le cours forcé du billet de banque. Du 26 février au 15 mars, la Banque de France avait dû escompter à Paris 110 millions de papier, et son encaisse, dans le même temps, était tombée à 59 millions, dont 43 dus au Trésor. Le 25 mars, un décret fut rendu, dont l'article 2 était ainsi rédigé : « Jusqu'à nouvel ordre, la Banque est dispensée de l'obligation de rembourser ses billets avec des espèces. » Enfin, dans l'ordre industriel, les réformateurs réduisirent

à dix heures la durée du travail et s'occupèrent de la création des ateliers nationaux.

La peur en fut calmée, et la prime de l'or, qui avait atteint 7 pour 100 lors de l'établissement du cours forcé, tombait à 8 pour 1000 en août 1848. Le 6 août 1850, on put lever le cours forcé : la crise était terminée.

Qu'il soit bien entendu que nous parlons de la crise économique, c'est-à-dire commerciale, industrielle et monétaire, dont l'État fut atteint par contre-coup en raison des appels directs que le public lui faisait. Mais cette crise passée, l'État demeurait lui-même en présence d'une crise financière intérieure, ayant à liquider le déficit de 725 millions que lui laissaient les budgets de la monarchie de Juillet, tous déficitaires de 1840 à 1848 (sauf celui de 1845). De grandes réformes furent proposées par Garnier-Pagès et Duclerc, son successeur : monopole des assurances, impôt sur le revenu, rachat des chemins de fer. Mais ce fut à l'emprunt qu'on eut recours, dont les résultats furent tels qu'on pouvait les attendre ; la dette consolidée augmenta de 200 millions et la flottante ne diminua que de 15.

*
* *

L'Union Générale, considérée en dehors de toute question de politique rétrospective, était une institution de crédit normale qui, à ses débuts, fonctionna normalement. Créée le 3 juin 1878, elle accusait à sa première assemblée générale 414 000 francs de bénéfices nets pour un exercice de sept mois. Son capital fut alors porté de 25 à 50 millions. Le 29 avril 1880, ses bénéfices montaient à 10 750 000 francs et ses réserves à 6 680 000. Son capital fut porté de 50 à 100 millions.

En décembre 1880, l'action cotait 980 à 1 100. On la vit monter à 1 500 vers le milieu de 1881 et à 1 700 en octobre. Les affaires de l'Union Générale s'affirmaient en pleine prospérité, et elle commençait à coopérer, par l'apport de gros capitaux, à la fondation d'entreprises nouvelles, notamment à celle de la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens.

Une ligue se forma contre elle, en Bourse, de vendeurs puissants soutenus par une presse dévouée. Cette ligue fut battue, et le succès de l'Union Générale, tant dans ses affaires

intérieures que dans la cotation de son titre en Bourse, se développa encore. C'était l'heure où il suffisait d'être acheteur pour obtenir des résultats rapides et importants. L'assemblée générale du 5 novembre 1881 accusait 75 millions de bénéfices et décidait la création de 100 000 actions nouvelles à 850.

Alors, l'engouement devint fureur. L'action montait de 200, 250, 300 francs par bourse ; une rétrogradation accidentelle de 100 francs la faisait rebondir à 400 francs plus haut. Du fond des campagnes, le paysan le plus arriéré commençait à spéculer sur cette valeur. Au mois de décembre 1881, l'action parvint à 3 500 et 3 600, et au moment de la souscription des Union nouvelles, les actions anciennes avaient obtenu en fin novembre un départ de 450 francs, ce qui les chiffrait réellement à fin décembre 1881 par 4 000 francs environ.

Toute la Bourse, d'ailleurs, suivait le mouvement de hausse, et le Suez, notamment, pour la spéculation, faisait concurrence à l'Union Générale. Or, tout à coup, au début de janvier 1882, le Suez réagit, et sa réaction se maintint. A Lyon, une débâcle se fit sur la Banque de Lyon et Loire, qui était l'objet de spéculations insensées. Le président de l'Union Générale étant à Vienne, le clan des vaincus d'autrefois trouva l'occasion bonne pour se ruer sur son ennemie. Le 16 janvier, l'action de l'Union Générale tombait de 3 600 à 3 000, le 18 janvier à 1 200 ; elle remonta encore un peu à 1 400 et 1 500. Puis ce fut la grande catastrophe, le grand krach : le 28 janvier, l'Union cessait ses paiements, le 2 février elle était déclarée en faillite, et le 6, dissoute.

Les conséquences de cet effondrement devaient être incalculables. Toute l'activité de la Bourse s'en ressentit, d'autres faillites et d'autres effondrements de cours se produisirent. Les soixante agents de change de Paris furent obligés d'emprunter en commun 100 millions pour sauver la corporation de la banqueroute. Le parquet de Lyon sauta. Et tous les spéculateurs de l'Union Générale se trouvèrent ruinés au même titre ; les acheteurs parce qu'ils perdaient tout, les vendeurs parce qu'ils n'avaient aucun recours contre leurs acheteurs devenus insolvables.

En dehors même de la Bourse, le krach de l'Union Générale provoqua une grande crise économique dans le pays qui, parallèlement à la spéculation financière, était arrivé au

terme d'une période d'expansion que l'État avait imprudemment favorisée par des dépenses exagérées, par de grandes entreprises et par une libéralité ridicule dans le dégrèvement des impôts.

*
* *

Les personnes les moins familiarisées avec la pratique de l'économie politique peuvent, par l'exemple type et par les exemples concrets que nous avons exposés, déterminer sans chiffres et sans recherches les caractères de la crise que nous traversons. C'est une crise de déficit, qui atteint également le commerce, l'industrie, les finances de l'État, la circulation monétaire et la Bourse. L'État, pour la prévenir, pour se défendre contre sa forme la plus visiblement dangereuse, nous voulons dire la monétaire, a pris une saine mesure en faisant rentrer tout l'or possible dans les caisses de la Banque, et en rendant ainsi pratiquement irréalisable la circulation de ce qu'il en reste dans le pays. Mais depuis novembre 1917, l'État n'a fait aucune tentative nouvelle pour arrêter ou pour réprimer la spéculation, qui s'est rendue maîtresse de la France et à laquelle nous devons, avec l'impossibilité de diminuer la dette flottante et de restreindre la circulation financière, la hausse de tous les prix. Le marché des changes, exploité en particulier par la spéculation, règle actuellement la hausse générale. Il la fixe, l'appuie, rend illusoires des réformes que, d'ailleurs, on se garderait bien d'appliquer, et augmente chaque jour la tension. Les banques, engagées à fond dans le trafic des changes, voient leurs bénéfices s'accroître extraordinairement, et le cours de leurs actions s'améliorer à toutes les Bourses. La monnaie d'argent, acquérant aussi sa part de la plus-value générale, a dépassé le *silver point*, et sort pratiquement de la circulation. Mais ce n'est pas l'État qui la met à l'abri, ce sont les particuliers qui la négocient. Les salaires augmentent, mais chaque bond qu'ils peuvent faire en laisse la moyenne insuffisante au regard de la hausse que les prix ont subie dans le même temps.

Le bataillon, que disons-nous ! l'armée des lois était sans doute assez forte pour permettre aux gouvernements de faire avorter la crise en ses débuts. Mais, occupé et préoccupé ailleurs, le pouvoir n'a pris connaissance du danger que

lorsque sa marche irrésistible avait commencé. Et la qualité des spéculateurs qu'il aurait fallu frapper lui en imposait. Aujourd'hui, en matière économique, le pouvoir n'est plus exercé que par les mandataires des spéculateurs. Et la commission dont la fondation vient d'être résolue, pour enquêter sur les accroissements de fortune des profiteurs de la guerre et de l'après-guerre, consacre bien, par son impuissance générique, la force d'inertie que le gouvernement oppose aux suggestions des réformateurs. Rien ne saurait plus arrêter, dans son processus classique, l'évolution de la crise. Des mesures désespérées, telles que l'interdiction de certaines importations, pourraient peut-être reculer la venue de la période aiguë, de la catastrophe, du krach. Mais on ne descendra pas, de l'aveu des spéculateurs, l'échelle qu'ils ont fait gravir aux prix, et au bas de laquelle leurs gains se remettraient à zéro. Ils espèrent au contraire des cours plus élevés, des réalisations féeriques. Ils s'éblouissent, ils se grisent. Et s'ils ont vent, parfois, d'une chute possible, ils en préfèrent sans doute courir le risque, dont ils veulent douter qu'il leur cassera les reins, au renoncement à tout ce qu'ils ont accaparé et pillé.

Nous ne nous livrerons pas à de vains pronostics sur les drames qui accompagneront la période aiguë, la période d'effondrement de la crise. Il n'est au pouvoir de nul être humain d'en deviner la cause occasionnelle et les modalités. Les probabilités d'aujourd'hui sont à la merci d'un tout petit événement qui peut se produire demain, et les calculs sont à refaire à chaque minute. Mais pour colossale que sera la chute, que chacun se persuade que la France s'en relèvera sans peine, affaiblie peut-être, mais convalescente, allégée, guérie. Ses ressources matérielles demeurent immenses, comme inaltérable la trempe de son ressort moral. La spéculation peut rogner sur notre pain quotidien, elle n'amoindrit pas la fertilité de notre sol, et notre intelligence se fortifie sous sa tyrannie.

ERNEST TISSERAND.

Les Juges de Jeanne d'Arc

Des ecclésiastiques ont brûlé Jeanne d'Arc ; des religieux ont condamné une sainte, une femme que le dévot peuple de France vénéra durant sa vie et que l'Église vient de mettre sur les autels. C'est là un tel scandale pour l'esprit qu'il apparaît tout d'abord comme incompréhensible. Il nous faut donc dire les vrais mobiles de ces religieux, révéler l'intérêt matériel et politique des juges de Jeanne d'Arc. Travail qui n'est peut-être pas aussi simple qu'on est porté à le croire. Sans doute la haine des Anglais devait suffire à perdre la Pucelle ; son procès est le leur et ils le payèrent de leurs deniers. Rarement une cour de justice a paru possédée d'un tel zèle pour le salut de l'âme d'une simple fille, invoqua avec autant d'hypocrisie sa propre impartialité, montra une bienveillance plus feinte pour secourir dans sa défense une femme illettrée.

Mais les juges de Rouen se couvrirent surtout de l'opinion de cette lumière quasi céleste que l'on accordait dans le monde entier à la scientifique Université de Paris ; de lâches opinions s'abritèrent derrière les décisions très savamment déduites des Facultés de théologie et de décret. Presque tous les juges de Jeanne étaient des suppôts de l'Université, des camarades ; l'évêque Cauchon était conservateur de leurs privilèges, le protecteur et l'avoué de la corporation qui dénonça la première la Pucelle et demeure en quelque sorte chargée de son martyre. L'inquisiteur joua un rôle

très effacé au procès et Cauchon trouva au contraire, parmi les universitaires, les plus zélés des collaborateurs, des censeurs aussi qui estimaient qu'il n'allait pas assez vite en besogne. En somme, lorsqu'on examine les responsabilités diverses qui retombent sur les juges et les assesseurs de l'odieux procès de Jeanne d'Arc, on est amené à cette conclusion que l'Université en a la plus lourde part. Comme cette institution a beaucoup changé, il n'est peut-être pas mauvais de rappeler ce qu'on entendait alors par l'Université.

L'Université de Paris était la fédération des maîtres des Facultés de théologie, de décret, de médecine et de celle des arts (lettres).

La Faculté de théologie comprenait uniquement des ecclésiastiques donnant leur enseignement dans les grands couvents ; celle de décret, des laïcs, des séculiers et des réguliers ; celle de médecine, très peu importante alors, des laïcs ; celle des arts excluait les réguliers. Les rois et les papes n'étaient que les patrons de cette grande république, rien de plus.

Chargés d'enseigner la parole de Dieu, les docteurs en théologie devaient défendre la vérité catholique et confondre l'hérésie. Cette Faculté s'attribuait le pouvoir de décider souverainement si telle doctrine religieuse était vraie ou fausse. A côté de sa décision, l'évêque, et même le pape, ne pouvaient exercer qu'une puissance judiciaire ou coercitive : ils ne faisaient en quelque sorte qu'appliquer la peine. Le pape ne pouvait pas statuer en matière de dogme, car il fallait bien rendre raison théologiquement de la condamnation et avoir pour cela recours à la science dont les maîtres assemblés étaient les dépositaires. Un historien de l'Université, et fort universitaire, a pu le dire : « Ces prétentions n'étaient pas illusoires. Composée de réguliers de tous les ordres et de séculiers de toutes les nations, la Faculté de théologie de Paris renfermait alors tout ce que la chrétienté comptait de théologiens éminents. Et, au quatorzième siècle, elle était seule, pour ainsi dire. Aucune autre n'était composée de plus de membres et de docteurs plus distingués. Toutes les nations étaient admises à la Sorbonne ; tous les ordres religieux étaient représentés à Paris par l'élite de leurs frères. Il ne semblait pas qu'on pût trouver ailleurs un tribunal plus impartial et plus éclairé. »

En fait, les docteurs en théologie conciliaient, avec l'obli-

gation de défendre l'orthodoxie, la liberté de discussion et d'examen nécessaire à la culture de l'esprit. Cette Faculté était comme le cœur de l'Université de Paris, l'enseignement des arts demeurant une préparation à la théologie. Elle était la gloire intellectuelle de l'Université, le berceau de tous les grands philosophes, de tous ceux qui ont pensé au moyen âge : de tous ceux qui allèrent prendre la parole au concile de Bâle en faveur des libertés de l'Église gallicane.

L'Université a exercé, à travers les siècles, ce droit de connaître des hérésies ou opinions produites à Paris et dans les environs. Des pays les plus reculés, en matière de foi, on faisait appel au jugement de l'Université de Paris.

Au milieu des désordres sans nombre qui marquèrent la première moitié du quinzième siècle, l'Université fut l'unique manifestation de l'opinion intellectuelle en France.

Gerson avait parlé en son nom pour une réforme générale du royaume, en 1405. Elle résiste au pape, qui lève les décimes, et communique sans cesse avec lui ; elle réprimande le roi et combat les ordres mendiants ; elle correspond, après la mort du duc d'Orléans, avec les ducs de Berry et de Bourgogne ; prend parti pour Jean Petit, pour le duc de Bourgogne, toujours au nom de la réforme. Elle s'insurge avec le populaire, dès 1408, et Charles VI doit publier un mandement afin que ses suppôts ne soulèvent pas le peuple de Paris. Elle humilie le prévôt, Guillaume de Thignonville. Le roi vient lui demander de faire excommunier le duc d'Orléans ; le duc de Bourgogne lui communique « ses secres ». Elle fait approuver l'ordonnance cabochienne, puis, après l'émeute, célèbre les bienfaits de la concorde et condamne les propositions de Jean Petit ; elle se prononce en faveur des libertés de l'Église gallicane. Mais, quand les Bourguignons rentreront dans Paris, l'Université reniera hautement les actes des cinq dernières années, les hommes qui l'ont tenue en servage, ont trompé la nation et le roi, ruiné les études. Elle est toute bourguignonne ; Gerson et Machet ont dû s'absenter. Aigrie et sans ressources, après le détestable meurtre de Jean sans Peur qu'elle promet de venger, l'Université délègue Pierre Cauchon au traité de Troyes. Elle le jure solennellement. L'Université est anglaise, dès lors. On voit qu'elle demande à Henri V de confirmer ses privilèges (1420) ; elle recommande encore Pierre Cauchon au siège de Beauvais, « car il est très prudent et très

bénigne personne et homme de grant clergie ». Elle rend des actions de grâces à Henri V qui vient de s'emparer de Meaux ; l'union des nobles rois de France et d'Angleterre, des deux nobles royaumes, de leurs bons sujets, est exaltée, ainsi que l'amour de la paix : elle n'oublie surtout pas Bedford, le lettré Gloucester qui sont ses deux protecteurs. L'Université fait de pieuses offrandes à chaque victoire anglaise. Elle exulte à l'annonce que Henri VI va se rendre en France pour visiter son royaume (avril 1431).

A dire vrai, l'Université avait souffert du commun malheur des temps. En 1425, protestant auprès de Martin V contre la création de nouvelles universités françaises, l'*alma* dira que ses membres sont dispersés et qu'elle est bien diminuée de son antique gloire. Jean Gerson vivait à Lyon en exil ; d'autres universitaires éminents, depuis 1418, s'étaient réfugiés auprès de Charles VII. Ceux qui demeuraient à Paris semblaient, pour la plupart, de fanatiques Bourguignons ; entendons qu'ils servaient, comme tant d'autres, les maîtres du jour. La domination des Anglais paraissait bien avoir été reconnue par Charles VI lui-même. Le Parlement, une grande partie de la France, avait accepté et juré le traité de Troyes. Un mariage avait scellé la fusion juridique des deux royaumes. Le pape lui-même n'aurait pas blâmé cette opinion des maîtres ; et l'Église n'a jamais à intervenir dans ce que nous appellerions un changement de gouvernement. Les Anglais étaient des chrétiens et des catholiques. Ils se montraient alors, surtout à l'instigation de Bedford, fils très dévoués et soumis de la papauté. Mais enfin il faudrait peut-être parler avec prudence de cette décadence de l'Université. Sa puissance morale était la même ; le malheur des temps voulait qu'on n'y professât qu'une opinion. Sur Jeanne, l'avis des maîtres était en ce temps-là unique et ils se montraient très préoccupés d'actes de sorcellerie qui exaltaient les imaginations depuis plusieurs années déjà.

La Pucelle fut prise le 23 mai 1430 à six heures du soir. Cette nouvelle n'arriva à Paris que le 25, au matin. Le 26, le greffier de l'Université de Paris écrivit, au nom et sous le sceau de l'inquisiteur de France, une sommation au duc de Bourgogne afin que Jeanne, « souspeçonnée véhémentement de plusieurs crimes sentens hérésie », fût remise « pour ester à droit » par devers le procureur de la sainte inquisi-

tion... « au bon conseil, faveur et aide des bons docteurs et maistres de l'Université de Paris et autres notables conseillers estans par deçà ».

Dans les conciliabules de l'Université, et non dans les conseils du gouvernement anglais, naquit donc spontanément l'idée de perdre Jeanne devant un tribunal d'Église, Jeanne, ce monstre d'orgueil. C'était là une merveilleuse idée, l'opinion de l'Université, défavorable à la Pucelle, devant avoir un immense retentissement sur le clergé, même sur celui-là qui demeurait favorable à Charles VII. Les Anglais, d'autre part, avec le procès d'Église, pouvaient prendre des airs désintéressés.

Les maîtres, qui l'ont déjà réclamée au duc de Bourgogne, la réclameront encore pour l'inquisiteur de la foi à Paris ou pour leur suppôt, Pierre Cauchon. Car, au sujet de Jeanne, l'opinion des universitaires demeurait depuis longtemps unanime. Elle était déjà en partie déterminée par les fabuleuses anecdotes qui circulèrent dès l'apparition de la Pucelle. D'autre part, l'esprit de corps voulait que les maîtres parisiens tinssent pour fort suspecte toute personne du parti armagnac, surtout accréditée par les docteurs de Chinon, ceux-là qu'ils avaient englobés dans la réprobation des Armagnacs, ceux-là qui avaient fait condamner les propositions bourguignonnes de Jean Petit.

D'innocentes historiettes, débitées dans le pays lorrain sur l' « arbre des fées », furent admises sans contrôle et dénaturées. Une femme conduisant des gens d'armes, habillée rigoureusement en homme, ne pouvait être qu'une dépravée, une cruelle, une paillarde, comme les autres ribaudes d'alors qui suivaient les armées.

Frère Richard avait prêché à Troyes que Jeanne connaissait les secrets de Dieu et qu'elle pouvait faire entrer une armée dans quelque ville que ce soit, et n'importe par quel moyen. C'était un personnage suspect, déjà inquiété par l'Université de Paris comme fauteur d'erreurs et de mensongères prophéties. Il avait dû prendre la fuite de Paris, ayant prêché que l'antéchrist était né et annoncé le jour du jugement pour l'année 1430.

Lorsque Jeanne s'était montrée devant Paris, au mois de septembre 1429, les Parisiens ne doutaient pas, suivant des rumeurs habilement répandues, que ses fidèles allaient tous les exterminer ; que l'intention du roi Charles VII était de

faire passer la charrue sur la ville. Tandis que les Parisiens processionnaient en l'honneur de la Vierge, la veille de la Nativité, au mépris de l'observance des fêtes religieuses qui venaient encore d'être rappelée par l'Université, Jeanne avait donné un assaut infructueux à la ville. On vit dans cet échec un miracle de la Vierge en faveur des Bourguignons. Le crédit de Jeanne tomba, puisqu'elle avait échoué : donc l'esprit du Malin la conduisait, et non pas l'esprit de Dieu. Question qui préoccupait alors les maîtres universitaires, puisqu'ils avaient en ces jours fait composer et transcrire un traité : *De bono et maligno spiritu.*

La croyance à la mission divine de Jeanne cessa de ce jour. Bedford, écrivant au roi, la représente comme le limier du diable, usant d'enchantements et de sortilèges. Après la sortie désastreuse de Compiègne, que devaient penser de Jeanne prisonnière les maîtres de Paris, alors qu'elle avait annoncé avoir été envoyée par Dieu pour chasser de France tous les ennemis de son roi? Et le saut de Beaurevoir, n'était-ce pas coupable témérité et mortel péché?

Voilà ce qu'il ne faut pas oublier si l'on veut voir un peu clair dans l'acharnement des théologiens universitaires à poursuivre Jeanne ; ce qu'il convient surtout de retenir si l'on veut comprendre la portée des questions sur le pouvoir magique de tous les objets qui lui avaient appartenu, son étendard, son épée, ses anneaux ; les interrogations insidieuses qui lui furent posées sur l'étendue de sa mission et la question, toujours fort mystérieuse, de ses intuitions et de ses voix.

La Pucelle avait annoncé, en somme, une mission imparfaitement réalisée. Les Anglais n'étaient pas chassés du royaume de France ; le duc Charles d'Orléans demeurait toujours en Angleterre ; elle-même était tombée aux mains de ses ennemis. La description de ses apparitions, si précise, pouvait sembler fallacieuse à des gens qui étaient habitués à lire sur ce sujet, dans la *Légende dorée* par exemple, de vagues généralités. Dans le récit de son entretien avec le roi, il était évident que Jeanne avait varié, et même qu'elle s'était vantée. Dans tout cela les théologiens les plus avertis, comme Beaupère, étaient enclins à voir « plus de cause naturelle et intencion humaine que de cause surnature ».

Mais il aurait dû apparaître évident à ces théologiens qu'un esprit mauvais n'inspirait pas cette candide et pieuse

enfant, qui n'avait pris des habits d'homme que de toute nécessité, pour protéger sa virginité et pour conduire des soldats. Devaient-ils lui en vouloir de répondre de manière insuffisante à des questions relatives au pape, au Concile, à sa soumission, quand eux-mêmes étaient divisés à ce sujet? Devaient-ils admettre, ces maîtres, que soixante-dix articles d'accusation fussent dits extraits de ses propres aveux, alors que Jeanne les avait niés pour la plupart? Devaient-ils souffrir qu'on mêlât le vrai au faux, qu'on fabriquât un pseudo-résumé de ces accusations sur lequel ils n'avaient même pas pris la peine de se mettre d'accord? Pourquoi aussi n'avoir pas gardé Jeanne dans une prison ecclésiastique, alors que l'archevêché de Rouen avait une chambre pour les femmes sous la surveillance d'autres femmes? Pourquoi avoir estimé qu'on ne pouvait aller chercher si loin l'avis du Saint-Père, alors que, si souvent, les messagers et les ambassadeurs de l'Université allaient à Rome pour régler des affaires minimes de leurs suppôts et rapporter la collation des bénéfices? Pourquoi ont-ils pris cette précaution de faire couvrir leur jugement par l'autorité du gouvernement anglais?

Après les Universitaires parisiens, avec eux, l'homme qui porte la responsabilité du procès, c'est Pierre Cauchon, homme d'Église et agent des Anglais.

Le lieu où Jeanne avait été prise faisait partie du territoire de Beauvais, dont Pierre Cauchon était alors évêque. C'était un homme considérable, fort zélé bourguignon, tout dévoué aux Anglais, et qui s'était même réfugié auprès d'eux à Rouen, ayant été chassé de son évêché par la venue des Français. De plus, ce politique, cet ambitieux était conservateur des privilèges de l'Université de Paris, le protecteur et l'avoué de la corporation qui venait de dénoncer si âprement la Pucelle. Circonstances qui le désignaient absolument pour instruire son procès. Dès avant le 14 juillet, l'Université l'avait d'ailleurs indiqué au choix du roi.

Chargé de constituer un tribunal, à s'en tenir aux consultations que Cauchon demanda aux évêques de Normandie, on peut croire qu'il le composa avec art. L'inquisiteur de la province, Jean Lemaître, ne fit guère que couvrir de son autorité l'œuvre de l'évêque de Beauvais. L'inquisiteur provincial ne paraît pas avoir été un homme bien entrepre-

nant ; et il ne s'adjoignit à cette affaire que de mauvaise grâce, par mandement spécial du grand inquisiteur de France ; et de même Cauchon se couvrira surtout de l'autorité des Universitaires parisiens, dont il était. Dans leurs rangs Cauchon trouva ses plus zélés collaborateurs, et même des censeurs qui estimeront qu'il n'allait pas assez vite en besogne ! Leur participation au procès devait être fatale à Jeanne. Dix docteurs parisiens allaient être appelés au procès ; et, parmi eux, les plus intolérants et les plus remarquables des docteurs bourguignons : Beaupère, Guillaume Évrard, Nicolas Midi, et surtout Thomas de Courcelles, un éloquent jeune homme, savant, modeste, au regard baissé, qui sera une lumière au concile de Bâle, et qui peut passer pour le père des célèbres libertés de l'Église gallicane. C'est lui que Cauchon emploiera de préférence à tous, et qui sera l'auteur de la rédaction définitive du procès.

Ambitieux, violent et souple tout à la fois, clairvoyant, rompu à toutes les diplomaties, Pierre Cauchon était un homme supérieur, un homme partial et « dangereux », dira de lui un avocat du Parlement de Paris, ce qui doit s'entendre d'un esprit fécond en ressources. Jeanne eut certainement conscience de son rôle occulte et de sa grande intelligence : elle le redoutait : « Je vous le dis, prenez bien garde à ce que vous prétendez que vous êtes mon juge... » (10e séance) ; « Évêque, je meurs par vous », criera-t-elle sur son bûcher.

Cauchon eut l'extrême adresse d'empêcher que ce procès en matière de foi ne tournât visiblement à la politique : il eut la force d'en éloigner les Anglais, qui iront jusqu'à le menacer. Il laissera faire l'Université, qui se plaindra d'abord de son manque de diligence. Car l'Université trouve qu'il perd du temps (21 novembre 1430) et s'en inquiète auprès du roi anglais. Cauchon lui donnera satisfaction en appelant, à partir du 18 février 1431, les maîtres parisiens qui vont travailler aux gages du souverain anglais. Par la suite, il enverra à Paris chercher la délibération solennelle de l'Université au sujet des treize articles d'accusation (29 avril, 14 mai). L'*alma* demande encore au roi qu'on en finisse ; elle le requiert à l'évêque. La sentence universitaire, qui est lue à Rouen le 19 mai, est une sentence de mort pour Jeanne.

Est-ce utile au roi anglais, le 18 juin, de proclamer que Jeanne a été brûlée afin que ses erreurs et maléfices demeu-

rassent sans imitateurs? Pourquoi s'engager à protéger les maîtres de l'Université devant le Concile et le pape, si jamais ils étaient inquiétés? Le procès a été conduit justement et canoniquement. Et l'Université a-t-elle besoin de signaler à Eugène IV la diligence de Pierre Cauchon en cette affaire? Quand il transférera Cauchon au siège épiscopal de Lisieux, le pape emploiera à son égard la formule habituelle et laudative : *Vade, ac bonæ famæ tuæ odor ex laudabilibus actibus tuis latius diffundatur* (19 janvier 1432) : le pape louera les doctrines sacrées des maîtres de Paris, leur zèle à conserver la pureté de la lumière qui brille dans la maison du Seigneur ; le fleuve qui coule des sources de la sagesse !

Et toujours la faveur pontificale avait poussé Cauchon, notamment au siège de Beauvais où, le 7 octobre 1420, l'archidiacre, Me Quentin d'Estrées, déclarait que les chanoines « étaient prêts d'obéir aux ordres apostoliques et rendaient grâces au Très Haut de leur avoir procuré un si grand pasteur ». La bulle de Martin V parle de « l'honnêteté des mœurs, de la prudence dans les matières spirituelles, de l'habileté dans les temporelles, et des autres dons de multiples vertus clairement montrés par des témoins dignes de foi dans la personne de son très cher fils, Pierre Cauchon ».

L'évêque avait fait son entrée à Beauvais, le 12 janvier 1421, assisté du duc de Bourgogne, de l'évêque de Tournai, son chancelier, de celui de Thérouanne, d'une foule nombreuse de gens d'armes. Et il passa de la cathédrale à son château. La puissance bourguignonne s'y installa avec lui, dans cette forte demeure dont les pierres subsistent encore. Mais Jouvenel des Ursins, son successeur, aura bien raison de rappeler au roi la loyauté et fidélité des habitants de Beauvais. « Et, supposé qu'ils tinssent vostre adversaire à Seigneur, c'estoit pour ce que le sieur évesque dernier estoit en cette folle erreur. » (Épître aux États d'Orléans, 1440.)

Cauchon résida peu à Beauvais où il ne fut pas un strict réformateur des mœurs. Rien ne justifie l'opinion avantageuse que la papauté nourrissait à son égard. Il intervint surtout pour la défense de ses intérêts et de ses prérogatives.

Le chapitre renouvela ses monitions contre les concubinaires, « tous ceux qui, portant habit d'Église, tenaient des femmes suspectes en leurs maisons ou ailleurs », mesure qui

ne dut pas produire tout son effet, car les concubines expulsées des maisons des religieux allaient résider non loin et, peu à peu, reprenaient la vie commune.

Me Nicolas de Pacy, qui avait été procureur de Cauchon, fut nommé à la cure de Longiviller. Singulier procureur que ce Me Nicolas, qui s'était disputé avec l'archidiacre de Beauvais et entrait en rixe avec lui au sujet d'une femme de mauvaise vie ; il sera emprisonné par la suite « pour plusieurs dissolutions ». Gilles de la Fosse, domestique et secrétaire de Pierre Cauchon, fut mis en possession de la prébende vacante par la mort de Me Jean Cauchon, son frère.

La ville de Beauvais demeurait en fait soumise à la faction bourguignonne, et le capitaine faisait arrêter un chanoine, Me Guillaume de la Beausse, « à l'occasion de certaines paroles, touchant le fait de la venue de très illustre monseigneur le duc de Bourgogne, et certaines lettres que ledit prince avait adressées aux habitants de la ville ». On dut prendre aussi des mesures contre les chanoines qui n'habitaient pas les maisons canoniales et refusaient de les entretenir. Avait-il donné le bon exemple, l'évêque dont on n'a pas retrouvé la maison canoniale?

Parmi les personnages qui jouèrent un rôle dans le procès de Jeanne, nous retrouvons encore plusieurs religieux de Beauvais. Ainsi Me Jean Drouaille prit possession de la chancellerie, en vertu des provisions de l'évêque, le 26 février 1425 ; au mois de septembre 1426, on voit que la prébende de Jean Bruillot fut résignée à Thomas Brébanchon, prêtre ; Jean Beaupère contesta à Eliot Martin la possession d'une prébende, suivant un arrêt du Parlement de Paris ; Nicolas Lamy, maître ès arts et bachelier en théologie, fut mis en possession d'une prébende que possédait Jean Chuffard.

Tous ces personnages, tous les clercs parisiens introduits au chapitre par lettres du roi d'Angleterre ou par Pierre Cauchon, étaient des bourguignons notoires ; et même il y avait parmi eux des partisans de la domination anglaise. C'est ce que nous montre l'affaire du chanoine Brébanchon, au temps même où la ville s'était donnée au roi légitime de France. Ce maître Thomas Brébanchon, chanoine de Beauvais, était un homme violent qui, au mois de janvier 1429, avait dû payer l'amende pour avoir dit, lors de

la lecture de certaine cédule : « Par la char Dieu, quiconque ait fait ceste cédule, elle est faulse et déloyale ! » Au mois d'août 1431, il avait été fait prisonnier dans le beffroi de l'église pour avoir voulu passer en terre de l'obéissance du roi d'Angleterre, malgré le serment qu'il venait de prêter au roi de France.

Il faut le dire parce que c'est la vérité ; il faut le dire parce que Jeanne avait horreur des filles, qu'elle ne tolérait même pas aux soldats ; il faut le dire parce que nous entendrons mieux les tendances spiritualistes d'un Gerson, d'un Clémangis, la sainteté de tout ce milieu chrétien et populaire qui enfanta la Pucelle. Il n'est guère de lecture plus décourageante que celle des actes capitulaires qui nous font connaître, jusque dans leurs secrets, les cœurs des religieux, surtout des prébendés de ce temps, et qui nous expliquent si bien la faveur qui s'attacha aux mystiques et aux inspirés. Injures. coups, port d'armes. histoires de filles ravies et de concubines, vols, détournements de distributions, voilà ce que l'on retrouve un peu partout, à Beauvais, à Paris, à Rouen.

Mœurs mauvaises, esprits secs, âmes avides de richesses, tels se montrent tant de religieux et surtout de chanoines de cette époque. Et la commune misère semble avoir donné plus de pouvoir encore à l'argent. à ces pièces bourguignonnes surtout qui étaient presque seules à circuler en France.

Un ample et majestueux pilier du chœur primitif de la cathédrale de Beauvais s'élève derrière la stalle où siégea Cauchon et porte vers la lumière ses lourdes couronnes d'acanthes fleuries. Une figure grotesque, à la ressemblance d'une sorte de femme, à grande bouche et au nez camus, y est accrochée de ses petits bras ; et. sur son dos, elle porte la longue colonnette qui monte si haut, et nous laisse assez inquiets.

Cette laide figure, où les vieux imagiers paraissent avoir voulu représenter les péchés et les laideurs de ce monde, notre triste humanité enfin. me paraît un symbole. On est étonné et ravi de la voir s'élever au-dessus de la place où siégea cet homme de chair, Me Pierre Cauchon.

Et mon imagination, suivant aussi la mince colonnette qui monte vers la lumière, erre sous les arceaux, parmi les

oves et les arcs, dans la flamme des vitraux, sur le chemin du ciel et des anges.

Rencontre merveilleuse ! Car Me Pierre Cauchon ne fut pas seulement homme d'Église ; c'est l'homme matériel, l'ambitieux, l'homme temporel, l'homme des réalités, des calculs trompeurs, des lourdes finesses.

Il demeure toujours parmi nous. Il est de ceux que ne visitent point la tendresse, l'intuition, ni la charité.

PIERRE CHAMPION.

Le Fer sur l'enclume

III

Le pavillon d'émeraude.

Lorsque le canon de l'arsenal, à l'aube, secoua les murs de la villa, Séverin s'éveilla une première fois, puis se rassoupit, bercé par la cloche dolente, dont les tintements, à lents intervalles, tels qu'un glas, avertissent, dès six heures, les ouvriers du Mourillon. Cette cloche lui rappelait celle de l'église des Carmes, de sa paroisse d'enfance, à Brest, et les matins langoureux où, après l'angélus, il se rendormait délicieusement.

Le soleil, un peu plus tard, touchant de biais une vitre, ricocha jusqu'à ses paupières. Mais il n'ouvrit les yeux que vers huit heures, car il répugnait à sauter sans transition du pays des songes dans l'état de veille. Distinguait-il tout à fait en quels moments il cessait d'être un dormeur? Sa passion brouillait les limites de l'imaginaire et du vrai ; sous les apparences d'une vie frénétique, il demeurait engourdi, lié d'un sommeil qu'il ne pouvait plus dissiper.

En se retrouvant debout sur le tapis de sa chambre, il sentit son âme morne comme le vestibule d'un mauvais lieu, à l'aurore, quand un silence de lassitude succède à l'orgie nocturne et que les odeurs stagnantes s'aigrissent dans l'air glacé. La perversion, l'ignominie secrète d'une existence *à double jeu* l'avaient maintes fois écœuré de lui-même. L'éloignement d'Éliza allait le mettre en face de son dégoût, libérer ce qui restait sain au fond de sa substance morale.

Néanmoins, l'idée fixe oppressait encore sa volonté. Un fumeur, après une nuit d'opium, a beau se voir prostré, amoindri, la somme des jouissances antérieures est plus forte que sa fatigue : il sait qu'il recommencera.

Séverin se croyait simplement triste d'être privé d'Éliza. Sa mémoire reprenait une à une les circonstances de leur dernier rendez-vous. Il se redisait les phrases de sa maîtresse selon la puérilité inlassable de l'amour maniaque, ou continuait avec elle un dialogue fictif ; des sursauts de tendresse l'élançaient vers l'absente, et il se consternait de penser qu'avant six mois ou plus, il ne la reverrait point.

Ces réminiscences et ces remous de sentiment se prolongeaient dans les zones diffuses de sa vie mentale ; sa première réflexion lucide fut de constater : « J'ai dormi comme une brute. » Il se reprocha cette sécurité animale de son repos ; Éliza n'avait-elle pas dû traîner une nuit atroce? Confusément, il éprouvait, malgré tout, un plaisir à vérifier la belle résistance de sa machine corporelle.

Marie, levée bien avant lui, avait entre-bâillé, en sortant, les deux fenêtres. Séverin les ouvrit toutes larges et respira, comme un parfum, la splendeur du jour nouveau. La terre humide elle-même sentait bon. Aux émanations des eucalyptus et des pins s'amalgamait l'haleine mâle du flot s'ébrouant sur les algues. Sans le départ d'Éliza et les menaces qu'il impliquait, Séverin se fût donné à toute l'illusion du matinal printemps.

Les lauriers, les houx du jardin pétillaient de soleil ; le tronc lisse d'un sycomore brillait comme argenté. Entre les feuilles tendres d'un arbuste, bougeaient de menues fleurs cramoisies. Une fraîcheur ambrée tremblait autour des tiges d'un palmier, infléchies comme des jets d'eau qui retombent. Il y avait, sur le front grave des pins, presque un sourire. Le ciel, rincé par des heures de pluie, semblait fait d'un azur neuf et lustral. La mer, encore troublée, verte au large, ainsi qu'un vaste pré frissonnant, dépliait contre la Mitre ses volutes de cristal d'où rebondissaient des fulgurations. Il reconnut, au flanc d'une roche, le bordage bleu de l'*Elisa*, toujours échouée ; elle regimbait sous le fouet des lames, à la façon d'une jument qui rue entre les brancards et ne peut pas avancer.

— Je vais savoir, pensa-t-il, si j'eus tort d'espérer et de chercher.

Devant la terrasse, les enfants jouaient à la paume, criaient. La voix pétulante et dominatrice d'Albert couvrait celle de Ferdinand,

douce comme une voix de fille. Mais Ferdinand, le premier, aperçut à la fenêtre Séverin ébouriffé :

— Voilà petit père. Bonjour, papa ; as-tu bien dormi?

— Bonjour, papa, reprit Albert. Tu sais, nous sommes allés voir le bateau de cette nuit.

— Est-ce que tu nous permets, continua Ferdinand, de monter t'embrasser?

— Tout à l'heure, quand je vous appellerai.

Il passa dans son cabinet de toilette, et, mis en train par une douche vigoureuse, il envisagea résolument les péripéties à prévoir : quelle conduite Mme Lougrée tiendrait-elle après la fugue de sa nièce? Elle avait la lettre en main. Irait-elle clabauder partout son indignation? Ou son amour-propre social l'induirait-il à couvrir d'un prétexte honnête ce départ clandestin? Si elle venait, à Marie et à lui, poser la question : « Avez-vous des indices, vous, ses intimes, ses confidents, sur les motifs de sa fuite? Savez-vous où elle est? » c'était là qu'il faudrait jouer serré, se défendre contre les méfiances de la redoutable spirite et prévenir, chez Marie, l'éveil de soupçons désastreux.

Il revint dans sa chambre pour finir de s'habiller. La chambre du ménage Lhostis superposait à la simplicité familiale de meubles antiques les goûts fantaisistes d'un marin nomade et d'un dilettante incertain. Derrière le lit de chêne, singulièrement large, étaient tendues des étoffes persanes où des soldats multicolores, coiffés de turbans, brandissaient des piques et des sabres ; au milieu de cette draperie pendait un petit crucifix d'ivoire. Un Bouddha, les yeux baissés vers son nombril, occupait la cheminée qui avait, au lieu de glace, une tapisserie japonaise à fond bleu, figurant un magot brodé en jaune, accroupi contre un encensoir. Les ferrures d'une armoire bourguignonne se miraient obliquement dans une pompeuse glace Empire, couchée en long sur la paroi, face au lit. Une chiffonnière en bois des îles, qui appartenait aux Lhostis, comme le cartel du bas, depuis le règne de Louis XV, portait la corbeille à ouvrage de Marie : sur les murs, voisinaient des cadres composites : une gravure d'un Christ du Vinci et une Bacchanale de Poussin ; un moine mort de Vélasquez et une danseuse dessinée par Degas. Séverin sentait peu l'incohérence de tels assemblages : en se claquemurant sous la discipline d'un seul principe, il aurait cru se diminuer. Mais, tandis qu'il fuyait, en désir, avec Éliza, vers

une Espagne où rien ne les empêcherait d'être heureux, une réaction de contraste ranimait pour son esprit les choses familières d'un intérieur dont il s'était abstrait longtemps. Sa maison paraissait lui dire : « Moi aussi, j'existe. » Et sa vue faisait le tour des objets dont sa chambre était pleine, comme s'il eût reconnu d'anciens amis, négligés et fidèles.

Il repensa aux enfants qui attendaient un signe de lui. Avant qu'ils montassent, Marie elle-même entra, et, l'ayant embrassé, lui dit :

— J'ai envoyé Aline au port. On n'a aucune nouvelle des pêcheurs ni du mousse. Ils ont sûrement péri.

L'évidence de la catastrophe replongea Séverin dans l'hypothèse qu'il avait éludée : quelle invisible chaîne liait ces quatre morts et ses folies secrètes? Tout désordre, si une Justice est l'axe du monde, doit être contrepesé par un équivalent de souffrances. Sa logique n'aurait su arguer d'absurde cette loi divine. Mais, gêné par des conclusions qui l'appréhendaient lui-même au collet, il se garda d'y réfléchir. Il proposa seulement à Marie d'aller voir les familles des naufragés, de leur distribuer le nécessaire, et, si les cadavres reparaissaient, d'assurer des obsèques décentes. Dans l'exaltation de sa générosité s'insérait ce désir obscur : compenser le mal dont il pouvait être la cause. Marie, n'ayant point les mêmes motifs, pondéra son mouvement :

— Nous ferons ce qu'il est raisonnable de faire.

Tous deux descendirent ; les enfants se précipitaient sur l'escalier, à leur rencontre ; Séverin vit Albert, plus empressé que d'habitude, lui sauter le premier au cou :

— Papa, sais-tu ce qu'il m'a dit Ferdinand? Il m'a dit : « Quand la mer est grosse, les poissons, comment dorment-ils? *Ils doivent se boucher les oreilles.* » Est-ce que les poissons ont des oreilles? Avec quoi veux-tu qu'ils se les bouchent?

— Pourquoi ils n'en auraient pas? protesta Ferdinand, humilié d'avoir pu articuler une sottise...

Dans la salle à manger, tout en déjeunant, Séverin leur expliqua de quelle manière étaient faits les poissons. Ils l'écoutaient, debout contre la table, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, leurs prunelles nettes et avides collées aux siennes, attentifs à ses enseignements, comme s'ils entendaient parler la Sagesse.

La venue d'Aline, apportant le courrier, détourna Séverin de son exposition.

— Mais, papa, qu'est-ce qui a fait les poissons? s'enquit Albert, allant, selon l'instinct de l'enfance, jusqu'au terme métaphysique de sa curiosité.

— Es-tu bête? s'écria Ferdinand qui saisit au bond une revanche à prendre sur son aîné. Le bon Dieu a fait les poissons, il a fait les oiseaux, il a fait les singes, il a tout fait.

— Et, où il est, le bon Dieu?

— Il est partout, mes chéris ; vous le savez bien, intervint leur mère ; elle s'était assise un instant et décachetait une lettre. Il voit les enfants qui sont sages, et, les hommes qui font le mal, il les voit aussi.

— Alors, interrogea Ferdinand qu'elle laissa, ainsi qu'Albert, s'établir sur ses genoux, il est dans notre chambre, il est dans le pavillon, il est dans le sucrier, il est dans le pain?

Elle essaya de leur faire entendre comment Dieu pouvait animer toutes choses, sans être limité par rien, de même que la lumière pénètre sous l'eau et ne cesse pas d'exister dans le soleil.

— C'est drôle, cette histoire de bon Dieu, fit Albert, en regardant son père qui se taisait et ouvrait un volume avec dédicace envoyé de Paris.

On entendit, au seuil du corridor, claquer les galoches du commandant. De l'allée des myrtes où il jardinait, il avait vu le facteur sonner ; et il n'attendait point qu'on lui portât ses lettres ; en recevoir était une de ses joies quotidiennement espérées, un stimulant pour sa volonté lasse d'homme sans emploi, qui « attelait, comme il pouvait, les matins aux soirs », se jugeant presque inutile. Il arriva, en chaussons, sa calotte noire sur la tête, mais déjà rasé, sa moustache lustrée, son gros veston à pattes net de poussière et impeccable, car il conservait en sa tenue le pli de l'astiquage, le goût d'une exquise propreté. Bien qu'il se déclarât « fini », son buste s'appliquait à ne point se voûter ; sa démarche, malgré la raideur de ses genoux, voulait se maintenir allègre.

Séverin se leva, lorsqu'il le vit entrer ; ils se tendirent la main ; le gendre s'informa si la nuit de son beau-père avait été bonne.

— Pas fameuse ! Tout craquait dans la maison. Et il paraît que tu as organisé une expédition, comme qui dirait la recherche de La Pérouse sur les récifs de Vanikoro. Tu vois, on m'a déjà fait *le rapport au colonel*, ajouta-t-il en clignant de l'œil vers Albert et Ferdinand ; ils s'étaient levés aussi, et coururent, en riant, se pendre aux bras de leur grand-père.

Un faire-part de deuil était à son adresse ; il regarda le nom du mort, fronça ses sourcils tortus et grisons :

— Tiens ! Ce pauvre Caudrier ! Il était passé commandant la même année que moi. La dernière fois que je l'ai revu — en 93, — il m'a dit : « Je ne sais que faire de ma peau ; je retourne au Tonkin. Toi, tu as des raisons de rester. Moi, je n'ai que mes fusils, ma selle et mes chiens. » C'était lui qui prétendait qu'on n'est jamais malade, si on *veut* ne pas l'être : « Le moral est tout. » A quoi je lui répondais : « Quand tu as une bonne dysenterie bacillaire, va-t'en voir si le moral y est pour quelque chose. »

Décidément, conclut-il, abaissant sa voix barytonante, je verrai partir tous les plus jeunes que moi. A quand mon tour? Je ne tarderai plus guère à changer de garnison.

Ces derniers mots composaient une de ses phrases d'habitude. Séverin, le plus souvent, se dispensait de la réfuter ; Marie s'en faisait un devoir, sachant bien qu'il tenait ce langage pour s'entendre contredire et assurer d'une longue vieillesse :

— Quelle hâte as-tu de nous quitter? On dirait que nous te rendons la vie malheureuse.

— Oh ! dit-il en se grattant l'occiput, du moment qu'on n'est plus bon à rien... Allons, mes petits, arme sur l'épaule ! C'est l'heure.

Albert et Ferdinand s'élancèrent devant lui dans la chambre ensoleillée qui leur servait de salle d'étude. Chaque matin, de neuf à onze heures, le commandant se donnait à l'instruction de ses petits-fils. Séverin avait décrété qu'il les enverrait, le plus tard possible, aux écoles publiques : le surmenage qu'on exige de tendres cervelles, la promiscuité des enfants, leur agglomération immobile dans la puanteur des classes, lui semblaient une des causes majeures de la débilité moderne. M. Burdéron s'était chargé de leur enseigner l'arithmétique, la géographie, — une de ses vieilles passions, — et l'histoire. Marie se réservait l'instruction religieuse, la lecture, l'orthographe. Séverin assumait les sciences naturelles, la natation et la gymnastique. Les heures de travail assidu ne dépassaient jamais trois par jour.

Le commandant s'arrêta au milieu du vestibule, dégourdit, une minute, contre le calorifère, ses doigts rugueux. Séverin l'accompagna ; lui-même s'était fait un emploi du temps, qu'il suivait ou négligeait, selon son caprice, et, ordinairement, de neuf heures à midi, dans le silence du pavillon d'émeraude, il utilisait les claires

idées du matin pour avancer de quelques pages son drame : *Mélusine*, dont le second acte allait être achevé, à moins qu'il ne se perdît au fond d'une lecture ou dans ses chimères amoureuses.

— Sais-tu, lui demanda M. Burdéron, qu'Aline, en revenant du port, a ramassé un morceau de rame bleue, sans doute une autre épave de la barque? La pauvre Éliza porte malheur même à son nom.

— Vous croyez, repartit Séverin d'un air vaguement ironique, que son nom a la moindre part en cet accident !

— Êtes-vous comme moi? observa Marie qui les avait rejoints, je trouve, depuis plusieurs semaines, Éliza toute changée. Elle pâlit, sa mine s'étire, je la sens plus morose que jamais. J'ai tenté de la confesser. Elle a eu beau me soutenir qu'elle n'avait rien, je suis sûre que, dans sa vie, des choses anormales se passent.

— Tu crois? fit Séverin d'un ton négligent. Elle a toujours été si douloureuse ! Je le lui ai dit plus d'une fois : « Vous inventeriez la tristesse, si elle n'était pas née avant vous. »

— C'est exact, appuya le commandant. Et il s'éloigna, ponctuel à sa tâche de pédagogue, comme jadis à son bureau du quartier.

— Oh ! reprit Marie, n'insistant plus sur Éliza, je vais te montrer notre acquisition, le petit chien que m'a envoyé Mme Pradel. Je l'ai baptisé Lion ; il a la tête d'un lionceau ; les enfants l'ignorent ; autrement, ils ne tiendraient pas en place.

Elle et lui sortirent dans le jardin ; Marie fit le tour de la villa jusqu'à l'office, où Philomène, la cuisinière, régalait Lion d'une bouillie, et revint avec le chien sous son bras. C'était un petit dogue de six semaines, dont les membres potelés, pataúds et flexibles, sentaient encore le lait de sa mère. Une caresse étonnée sortait de ses yeux bleus et moites ; mais son mufle noirâtre se bossuait déjà de plissures hargneuses ; il montrait des dents pointues. Marie le déposa sur la pelouse ; il se mit à gambader, la queue en l'air, mordillant les fleurs, et, tout d'un coup, jappa contre Séverin, puis barbota entre ses jambes et sous la robe de Marie.

Elle se divertissait de ses folâtreries ingénues ; proche elle-même des animaux par la simplicité joyeuse de sa nature, elle ressemblait, lui dit Séverin, « à une biche qui court dans les bois, au temps où l'herbe pousse. » Et il songea :

— Pourvu que jamais elle ne *sache!*

Le brillant de ses yeux, la fraîcheur hâlée de ses joues avivaient

sa triomphante jeunesse. Séverin admirait le luxe ardent de la chevelure qu'elle avait, quelques heures auparavant, démêlée sur son dos nu. Il se disait que la perfection du bonheur terrestre serait de posséder deux femmes, l'une, comme Marie, capable de satisfaire son désir d'une félicité calme, ordonnée, solide ; l'autre, comme Éliza, pouvant correspondre aux raffinements de son intelligence et aux complexités de ses rêves.

Mais elle aperçut des tiges de rosiers, renversées, la nuit, par la tempête, elle se baissa pour les relever.

— Je te laisse, dit-il, je vais à mon travail.

Il pénétra seul dans le pavillon. Un poêle de faïence, allumé depuis un moment, y développait une chaleur douce qui s'ajoutait à la tiédeur du soleil. Sous le parfum âcre de cigare dont la pièce était imbibée, il reconnut les subtiles insinuations du jasmin double ; et, quoiqu'il eût remis en ordre les coussins, l'étoffe brune du divan gardait une légère empreinte du corps d'Éliza. Rentrer en ce lieu, le lendemain, c'était recommencer le déchirement de la veille.

— Quand reviendra-t-elle ici? Jamais peut-être. Ou ce ne sera plus comme avant... Elle serait morte, quelle différence y aurait-il? *Un mort est un absent qui n'écrit pas.* Elle écrira, mais une fois toutes les semaines ; d'une lettre à l'autre, son silence ne sera pas moins lourd que si elle avait quitté les régions des vivants...

Il adressa un coup d'œil sans attrait aux livres de sa bibliothèque, à sa table de travail, une table d'une pauvreté voulue, en bois blanc, soutenue par des lattes en forme d'X. Son œuvre ne lui disait rien. A quoi d'autre penser qu'à l'absente? Malgré tout, il tenait à sauver des heures défuntes une image aussi nette que le lui permettait son chagrin. Cet effort méditatif secoua son affaissement.

Durant sa liaison, il avait consigné, sous forme de récit impersonnel, ce que chaque moment d'amour lui révélait sur Éliza, mais en négligeant presque de noter ce qu'il éprouvait lui-même ; car il la regardait vivre en lui, plus qu'il ne se regardait vivre en elle. Le manuscrit où il écrivait ce journal de sa passion était enfermé dans une petite armoire bretonne, en chêne, à deux corps, dont les panneaux antérieurs, ayant jadis meublé quelque stalle d'église ou une sacristie de campagne, montraient des figures de saints, sculptées d'un ciseau fruste. Une serrure à secret bloquait l'un des tiroirs ; il l'ouvrit, en tira les feuillets intimes, et s'assit à sa table, commença l'histoire de son dernier rendez-vous.

Tout d'abord, en déroulant les phases de cette séparation, il fut troublé au point d'entendre sourdement son cœur qui battait trop fort. Se souvenir était, pour lui, plus que posséder. Les vibrations de ses désirs s'amplifiaient au vif de sa chair, dans les circuits de sa pensée. Peu à peu, son intelligence réagit sur cette agitation, la clarifia ; et sa plume allait, tranquille, minutieuse comme celle d'un témoin qui s'attache à ne rien omettre d'essentiel. Mais, subitement, il s'arrêta, réfléchit :

— De nos soirs heureux, que me restera-t-il?

Aussitôt lui revint en mémoire l'aveu du pauvre Villon passant au crible les erreurs de sa jeunesse :

« *Que m'en reste il? Honte et péché.* »

Comme une voix malencontreuse, le vers du vieux poète chrétien sonna dans des profondeurs oubliées. Séverin repoussa l'admonition, en apparence, fortuite : se laisser aller à des soliloques pénitentiels, n'eût-ce pas été un commencement de trahison envers Éliza, alors qu'il avait juré de ne la délaisser jamais? Et il aima mieux se faire cette pitoyable réponse :

— Ce qui m'en restera? Ces pages que nul n'aura lues, sauf moi... Si encore je ne me vois pas réduit à les détruire...

Une inquiétude plus proche traversa la mélancolie de ses notations. La cloche du portail venait de tinter ; sans doute le boulanger qui apportait le pain. Mais la tante d'Éliza n'allait-elle point venir, soit pour faire des confidences à Marie, soit pour l'interroger lui-même? A tout hasard il prépara son attitude. C'était le moment d'appliquer la maxime de son grand-père Lhostis, le capitaine de vaisseau :

« On doit toujours avoir au côté *son petit sabre d'abordage.* »

Un second coup de cloche retentit, nerveux celui-là, presque impérieux.

— Ce doit être elle, conclut Séverin.

Par prudence, il interrompit son travail, remit dans le tiroir à secret le cahier dénonciateur. Ensuite, il ouvrit une vitrine, où des cartons logeaient, classées avec ordre, les plantes de son herbier marin. Il examinait paisiblement une phycodris sinuosa, algue à feuilles de chêne, d'un rouge brun, qui, au soleil, se muait en vert et en jaune, lorsque, sur le sable du jardin, un pas de femme se fit entendre, et Marie, bouleversée par une émotion insolite, se précipita dans le pavillon :

— Mme Lougrée est là, elle veut te voir. Il arrive quelque chose d'extraordinaire. Éliza a disparu hier, dans la nuit, sans prévenir personne. Sa tante a trouvé, ce matin, sur sa cheminée, une lettre où elle l'avertit de ne pas se mettre en peine. Elle lui demande pardon de s'en aller brusquement, et lui expliquera, dit-elle, plus tard, sa conduite. Je ne suis qu'à moitié surprise, mais cette affaire me navre. Voilà une fille perdue dans l'opinion publique ; je ne l'aurais pas crue capable d'une sotte escapade. Mme Lougrée veut savoir si nous en soupçonnons le motif, ou avec qui elle a pu partir.

— J'y vais, répondit-il, en refermant sa vitrine, l'air péniblement étonné. Les premiers mots de sa femme, bien que prévus, l'avaient glacé dans les moelles : l'entretien à subir pouvait prendre la tournure d'une comparution devant un juge. Cependant, au fond de lui-même, il respira : de toute évidence, à la manière dont Marie lui annonçait l'événement, ni elle, ni Mme Lougrée ne le supposaient coupable.

— Pourquoi, dit-il au milieu du jardin, Mme Lougrée se figure-t-elle que sa nièce n'est point partie seule? Nous la connaissions fantasque. L'explication de sa fugue est peut-être très simple. Elle avait assez de vivre avec cette vieille toquée. Ne trouvant pas de raison plausible pour lui fausser honnêtement compagnie, elle a fait un coup de tête...

— C'est étrange, objecta Marie, qu'elle m'ait si bien caché son projet.

Près de la cheminée du salon, assise au bord d'un fauteuil, haute et raide, sous un ample manteau noir, Mme Lougrée parut à Séverin plus sinistre qu'une Erinnye. Une aigrette de jais, altière, presque menaçante, tremblait sur la capote qui pressait ses bandeaux, noirs comme sa robe — elle se vantait de n'avoir, à soixante-cinq ans, « pas un fil blanc dans ses cheveux » ; — son nez de chouette se courbait entre ses longues bajoues pâles ; deux diamants, à ses oreilles, s'irisaient de feux bleuâtres ; la solennité de ses yeux fixes était hagarde ; une sorte de magnétisme démoniaque effluait de sa présence opprimante. Un observateur frivole n'aurait aperçu en elle que la majesté froide d'une personne longuement habituée à trôner. Séverin *sentit* alors comme le souffle de l'abîme où plongeait la vie occulte de cette femme, « de cette sorcière », se dit-il, et un recul d'horreur lui vint en la saluant. Il lui tendit pourtant la main avec la nuance d'effusion qui sied dans une conjoncture affli-

geante, mais sans oublier qu'un ex-lieutenant de vaisseau reste l'inférieur d'une veuve de contre-amiral.

— Je n'en reviens pas, fit-il à mi-voix.

— Monsieur, commença Mme Lougrée d'un ton encore plus bas, comme si elle eût deviné quelqu'un aux écoutes à la porte du salon, vous savez le coup que j'ai reçu. Je n'en soufflerai mot à personne ; je ne veux pas que le nom des Lougrée soit entaché d'une ombre fâcheuse. Corentine, ma cuisinière, est à moi depuis trente ans, c'est une fille sûre ; elle seule et vous, vous avez mon secret. Nous laisserons croire à tout le monde qu'Éliza est partie, brusquement rappelée auprès de son père. Je requiers donc de vous d'abord le silence absolu...

Séverin et Marie firent ensemble un signe de tête qui équivalait à une promesse de totale discrétion. Mme Lougrée poursuivit un peu plus haut, d'une voix sèche où sourdait une rancune concentrée :

— Vous étiez bons envers cette ingrate, elle semblait mettre en vous deux plus de confiance qu'en personne autre de nos relations. C'est pourquoi je veux que vous sachiez. Peut-être m'aiderez-vous à comprendre et à trouver. J'avais recueilli ma nièce chez moi, quand j'aurais pu la laisser, misérable, gagner son pain ou pâtir sous les avanies d'une marâtre. Je l'ai gâtée, j'ai eu pour elle toutes les faiblesses. Je comptais l'avantager dans mon testament. En récompense, voilà son procédé.

Elle tira de son manchon la lettre qu'elle avait déjà communiquée à Marie. Séverin la lut lentement, quoiqu'il la connût trop bien. A contempler l'écriture de sa maîtresse, cette écriture menue, extraordinairement déliée, où les mots se terminaient par d'enlaçants jambages, une volupté amère le saisit, et il eut peur de se trahir, tandis que les deux femmes observaient son impression.

— Cette lettre, dit-il en la rendant à Mme Lougrée, est assurément déconcertante. Je conçois, madame, votre dépit. Mais à quoi bon chercher la cause d'un acte injustifiable?...

— C'est, au contraire, interrompit Mme Lougrée, l'énigme, le Sphinx que je veux serrer à la gorge. Je veux établir avec certitude pourquoi elle est partie, où elle est, avec qui elle est.

— Une chose m'inquiète, déclara Marie que son idée préoccupait ; pourquoi m'a-t-elle, avec tant de soin, dissimulé ses intentions?

— Mais, ma chère, répliqua Séverin, se retournant vers elle d'un

air impatient, elle a probablement suivi cette règle de méfiance : « Ce qu'un sait, tous le savent. » Il est clair qu'elle aurait mieux fait de dire à sa tante et à toi : « Je pars, j'ai telle ou telle raison. » Mais vous lui auriez objecté ceci et cela, reproché son humeur changeante, rendu impossible ce qu'elle méditait. Elle a simplifié et brusqué en n'avertissant personne.

— J'avais remarqué, insista Marie, chez elle, une grande tristesse ; sa mine n'était plus la même...

— Sa démarche non plus, renforça Mme Lougrée, et d'autres indices...

Il y eut un bref et pesant silence ; pour échapper à l'angoisse dont cette enquête, en se resserrant, le torturait, Séverin se jeta lui-même au-devant de la conclusion terrible :

— Alors, madame, vous la supposeriez victime d'une imprudence amoureuse? Elle sortait cependant très peu, seule du moins, et vous étiez là...

— Si, le soir, elle allait chez Maria Lavigne, la bossue, prendre une soi-disant leçon de dessin.

— Mais vous saviez l'heure où elle sortait, celle où elle rentrait?

— Le temps ne fait rien à l'affaire, répliqua Mme Lougrée avec un âpre ricanement qu'elle étouffa. Oh ! ce qu'il m'est impossible de lui pardonner, ce n'est pas d'avoir aimé quelqu'un. Moi-même — je peux vous raconter cette folie, parce qu'elle fut sans conséquences — j'ai eu, dans ma jeunesse, une grande passion, une passion pour un homme qui ne s'en est jamais douté, à qui je n'ai jamais laissé voir mon sentiment. Il était marié... Il est mort, en ignorant que je l'aimais. Eh bien ! je ne me consolerais pas de ce bonheur manqué, si, depuis qu'*il* est mort, je n'étais entrée en communication avec lui...

— Oui, vraiment? s'enquit Séverin d'un air de curiosité intense. Oserais-je vous demander par quel moyen?

— Vous avez sans doute entendu parler de ce qu'on appelle le corps fluidique. Des effluves nerveux s'échappent de nos organes, en ondes dont l'énergie correspond à l'effort qui les émet. Ils deviennent plus abondants, lorsque nos membres touchent le sol et, par lui, les profondeurs du monde. Leur émission est douloureuse, et le sujet qui les produit, pour moins souffrir en agissant sur l'objet qu'il veut atteindre, essaie de s'en rapprocher jusqu'à ce qu'il le touche. C'est peut-être pour cette raison que l'amour vit de contact.

Eh bien ! si, pendant la vie d'un homme, quelque chose qui pense et qui sent peut se détacher de lui, ce quelque chose survit à la destruction de sa chair. Et alors, par l'entremise de sujets très affinés, il est possible de le voir, de l'entendre, de le palper...

Elle jetait ces théories confuses à la manière d'une illuminée, d'une sibylle sur son trépied. La blancheur anémique de ses yeux s'échauffait d'une flamme d'hallucination ; son aigrette de jais frémissait, les rides de ses bajoues se crispaient orageusement. Marie l'avait écoutée avec déférence, en essayant de comprendre, mais non convaincue.

— A vous en croire, fit-elle, des effluves électriques agglomérés qui persistent, ce serait toute notre âme. Est-ce possible?

— L'âme, c'est un mot, chère madame ; le corps fluidique est une réalité, réfuta l'occultiste, d'une intonation foudroyante, comme si elle disait : Peut-on être sotte au point d'admettre ces vieilleries !

Je puis vous certifier un fait : grâce au concours d'un médium très remarquable, j'ai *vu* le fantôme de celui que je voulais voir, je lui ai dévoilé la douleur secrète de ma vie, et il m'a fait savoir qu'*il n'était pas heureux*... Les vivants aussi, nous pouvons les faire apparaître, les interroger, les confronter. Si vous voulez, je vous montrerai Éliza et l'amant qui l'a enlevée.

En proférant ces derniers mots, elle regardait Séverin, espérant le décider à suivre une séance de spiritisme. Il s'était assis à contre-jour, elle n'aperçut point qu'il pâlissait.

— Ce que je ne pardonnerai jamais à ma nièce, reprit-elle une main levée, l'index tendu comme en témoignage de malédiction, c'est d'avoir trompé ma confiance et de n'avoir pas cru en moi. Quant au misérable qui l'a détournée, les esprits se chargeront de le punir...

— Mais sur quoi vous fondez-vous, osa interrompre Séverin, pour assurer qu'elle n'est point partie seule? Après tout, elle est majeure, elle est libre, elle peut aller où elle voudra.

— On ne voyage pas sans argent.

Sur cet argument conclusif, Mme Lougrée se leva en poussant un long soupir. Ni Séverin, — on s'en doute, — ni Marie ne la retinrent ; Marie lui réitéra qu'elle compatissait à son amertume ; mais cette femme lui pesait : pour se défendre contre le miasme de ses hantises, il fallait, vis-à-vis d'elle, un effort d'exclusion lassant.

La contre-amirale s'arrêta au milieu du tapis, sous le lustre

dont elle éventait les basses girandoles avec la cime de son chapeau; la glace de la cheminée mirait sa grande forme funèbre, semblable à une statue de la Nuit. Elle dévisagea brusquement Séverin, et, d'un accent de reproche dominateur :

— En somme, monsieur Lhostis, je vous quitte un peu déçue; j'espérais en vous pour m'aider dans les ténèbres, et vous ne savez rien, ou vous ne voulez rien me dire.

— Mais, madame, répondit-il sur un ton presque brutal, vous devez bien supposer que, si votre nièce avait ici fait des confidences à quelqu'un, c'est ma femme qui les aurait reçues.

— Eh bien! termina-t-elle en s'avançant vers la porte, venez me voir dans quelques jours; je vous apprendrai du nouveau.

Lorsque Séverin l'eut reconduite, il retourna dans le pavillon, et se laissa tomber sur son divan, excédé de la fausse attitude qu'il avait dû soutenir, anxieux des suites. Il ne croyait pas aux miracles du spiritisme; et pourtant, si par une divination télépathique, elle obtenait le fin mot du mystère?... Mais, surtout, il se voyait humilié, diminué devant lui-même, contraint à donner le change, à jouer l'innocence, à paraître un juste, quand il était « le misérable », celui que Mme Lougrée vouait aux vindictes des esprits. En vain son amour-propre tentait-il de se redresser dans cette considération : « Je m'en suis bien tiré. » La chape de plomb des hypocrites écrasait ses épaules; il se demandait par quelle erreur il avait pu l'endosser.

Et comment, désormais, s'en dévêtir? Le mensonge adhérait à sa vie, comme la croûte d'une lèpre. Il entendit Marie qui revenait. Vivement, il atteignit un livre et prit la pose d'un homme absorbé.

Elle s'assit à côté de lui sur le divan; parler d'Éliza était inévitable. Mais il essaya aussitôt d'une diversion.

— Mme Lougrée est décidément absurde, je ne veux plus la voir; je pense bien que tu ne te laisseras pas entraîner dans ce monde louche d'occultistes et de médiums.

— Tout de même, énonça Marie sans relever l'avertissement superflu, cette Éliza savait tromper. La fieffée comédienne! Je l'entends encore, avant-hier, me dire de sa voix la plus naturelle ou la moins factice : « A jeudi. » Ai-je été naïve de croire en son amitié!

— Elle est partie, fit-il, les yeux vers son livre. Tu n'as qu'à l'oublier, comme si tu ne l'avais jamais connue.

— Tu as l'oubli facile, répliqua-t-elle en fixant son regard sur

lui avec surprise. Un point m'intéresse : si elle avait un amant, je veux savoir qui c'était.

Il n'eut pas le tourment de répondre, parce que les enfants, ayant terminé leur classe, frappèrent à la porte du pavillon. Il les interrogea, selon son habitude, sur le travail de la matinée. Albert exhiba triomphalement trois jetons d'ivoire qu'il avait mérités comme bons points.

— Moi, j'en ai quatre, dit Ferdinand, sans montrer les siens, avec une petite moue négligente.

Séverin leur découvrit la surprise dont ils allaient être émerveillés, l'arrivée de Lion, et il les emmena voir ce camarade. Marie les accompagna, elle s'efforçait de sourire à leurs transports devant le jeune chien. Mais ce n'était plus comme tout à l'heure ; l'insouciance de sa joie semblait morte.

Aux douze coups de midi on se mit à table. La salle était claire, bien qu'elle eût ses fenêtres exposées au couchant : l'émail du soleil sur la mer en fusion renvoyait le long des boiseries blondes la gaîté de ses reflets. Assis entre ses deux fils, Séverin pouvait apercevoir, par-dessus les lauriers-roses et les bambous du jardin, la pinède de Saint-Mandrier, la corbeille d'azur de la rade, le voluptueux piton de Six-Fours, Sicié sous une brume fluide et bleuâtre, tout le décor d'un songe heureux. Devant lui, pour embaumer la nappe, des violettes et des mimosas se penchaient hors des tulipes de cristal. A travers les rayons ajourés d'une crédence bretonne, les argenteries entreluisaient. En regardant manger les enfants, il pensait aux deux vers de Victor Hugo :

Nous mangions notre pain de si bon appétit
Que les femmes riaient, quand nous passions près d'elles.

Mais il sentait l'ombre de sa tristesse s'étendre sur son cœur muré ; et Marie gardait un silence insolite.

Il s'était infligé de feindre à l'égard d'Éliza une indifférence qui était un reniement extérieur de son amour ; or, cette simulation, au lieu de servir sa sécurité, agita Marie d'un premier doute.

— Pourquoi Séverin paraît-il si peu ému du départ de notre amie? Il en parle à peine. *Est-il sincère?* Mais quelle raison peut-il avoir de me cacher ce qu'il éprouve? Serait-ce par crainte d'être soupçonné? C'est affreux d'accueillir des pensées pareilles,.. et pourtant...

— Tu as eu ce matin, lui demanda M. Burdéron, la visite de l'amirale? J'ai cru reconnaître sa voix de commandement.

— Oui, elle voulait nous annoncer que nous ne verrons plus Éliza ; Éliza est brusquement partie, rappelée auprès de son père très malade.

— Éliza est partie ! s'exclama, la bouche pleine, Albert.

— Pauvre Éliza ! soupira Ferdinand qui se retint pour ne pas pleurer.

— On peut dire : Pauvre Éliza ! émit alors Séverin, sans que nul trouble altérât la simple compassion de son langage. Elle est une de ces créatures désignées, qui attirent la souffrance comme le miel attire les guêpes.

— Je trouve drôle, remarqua le commandant, qu'elle ne soit pas venue vous serrer la main.

— Elle avait, je pense, répondit Mme Lhostis, de plus intimes que nous à voir une dernière fois.

En même temps que ses lèvres décochaient l'allusion, elle considérait Séverin, occupé à détacher pour Ferdinand, sur une assiette, l'arête dorsale d'un rouget. L'attaque fut si rapide qu'il ne sut pas réprimer une vibration des cils, un léger haut-le-corps. Il eut conscience du mouvement qui lui avait échappé, et voulut le réparer, en l'aggravant ; car il plissa son front et regarda Marie d'une manière qui lui faisait entendre :

— Tu sais que nous avons promis le secret.

Mais, rendue, par la jalousie, trop clairvoyante, elle ne se laissa point prendre à l'équivoque ; elle s'épouvanta de conclure :

— Il y a quelque chose entre *eux.*

Ses joues devinrent pâles, puis pourpres ; ensuite, elle se ressaisit. Séverin s'aperçut qu'Aline, singulièrement intéressée par l'entretien de ses maîtres, tout en circulant pour les servir, épiait, avec une ironie silencieuse, le visage de Marie et le sien. Il s'empressa d'obliquer la conversation vers des sujets moins périlleux.

— Mme Lougrée, dit-il au commandant, s'est mis en tête de nous convertir au spiritisme. Elle perd sa peine. Les esprits se moquent assez de leurs dupes, sans que nous allions grossir la bande...

M. Burdéron avoua qu'il avait fait, jadis, tourner des tables ; une d'elles lui avait prédit l'âge où il mourrait, soixante-quatre ans.

— C'est de la bêtise, continua-t-il, — quoique au fond l'horoscope lui fût resté comme une menace réalisable. — Mais il y a,

dans la communication des êtres à distance, des phénomènes bien curieux. Tenez, le 5 juillet 67, j'étais en garnison à Orléansville ; au retour du polygone, je m'étais étendu dans mon gourbi ; il faisait une chaleur à ne pas mettre un chien dehors, et, quand je dis un chien, c'est rigoureusement exact, un chien aurait brûlé ses pattes, s'il s'était risqué sur le pavé. Je somnolais, je flottais entre la veille et le rêve, mais je n'étais pas ce qui s'appelle endormi. Soudain, je vois, à deux pas de moi, mon frère aîné, Louis, qui se battait alors au Mexique, son shako sur la tête, la bretelle du fusil à l'épaule, noir de poussière, s'avancer vers mon lit et s'affaisser, comme évanoui. D'instinct, j'allonge la main, je le relève vigoureusement, je lui dis : « Marche. » Il disparaît... Je demeurai là, béant, tout à fait réveillé ; j'en avais une sueur froide. Puis, je me raisonnai, je supposai un trouble hallucinatoire, je ne sais quoi. Neuf semaines après, je reçois une longue lettre de Louis : il me racontait qu'allant en reconnaissance dans une région déserte, par une terrible matinée de juillet, il avait, un instant, fléchi sous la fatigue, failli perdre connaissance et se laisser tomber à terre avec le désir de ne plus se relever. Mais une main l'avait empoigné sous l'aisselle, l'avait redressé ; et il avait entendu ma voix lui dire : « Marche ! » Du coup, sa fatigue avait passé. Vous devinez que la date et le moment concordaient : c'était le 5 juillet, vers onze heures du matin. Expliquez-moi ça...

L'étrange anecdote, qu'elle ne songea pas à mettre en doute, excita chez Marie une commotion faite de peur et de curiosité ; elle se penchait au bord des mondes inconnus ; le vent de souterrains obscurs lui soufflait sur la face.

— Si, par son enquête, pensait-elle, Mme Lougrée pouvait éclaircir la fuite d'Éliza, je serais tranquille... Mais je ne veux pas m'arrêter à un soupçon, je ne veux pas. Non, c'est impossible, Séverin n'a rien à se reprocher. Qu'est-ce que je deviens, moi qui n'avais jamais été jalouse? Je suis une femme injuste, une horrible femme...

Séverin, soucieux, se demandait : « Quelles idées la tourmentent? A-t-elle deviné ou cherche-t-elle? »

Il lui rappela leur projet d'une visite aux familles des naufragés. Elle se montra disposée à la faire aussitôt. Ils partirent seuls tous deux. Marie prit amicalement son bras, et, dès qu'ils eurent dépassé le mur du jardin :

— Je suis ennuyée, dit-elle, d'une chose qu'il me faudra déclarer à mon père. Cette séance d'échecs, tous les soirs, est un casse-tête qui m'amuse. Mais, à la longue, j'en suis lasse. J'aimerais mieux reprendre avec toi nos sorties, ne pas t'abandonner à ta solitude. Seulement, il en aura la mort dans l'âme, il en sera malade, je prévois une scène...

— Si tu veux, proposa Séverin, je prends sur moi de lui faire admettre que cette tension quotidienne du cerveau ne t'est pas bonne. Et puis, j'envisage une solution pour les soirs où nous ne sortirons pas. C'est moi, à ta place, qui jouerai avec lui.

Le dévouement était méritoire, Marie en parut touchée. Mais une induction poignante se fit jour en elle ; sa jalousie, maintenant animée, flairait partout une piste unique.

— L'an dernier, et l'autre mois, il me poussait à cette partie d'échecs, il semblait tenir à ce qu'elle se fît régulièrement. Aujourd'hui, il s'en désintéresse, il renonce sans peine à ses promenades nocturnes. Pourquoi a-t-il changé?

Le vent avait sauté au plein nord. Un mistral véhément fouaillait la rade. Entre les deux colonnes blanches des phares de la passe, un grand navire sortait. Sa lourde fumée se clarifiait dans le vent glorieux ; et le soleil allégeait sa coque sombre d'un frémissement doré.

— Quel est ce bateau? demanda Marie, qui l'avait aperçu en se retournant vers le port.

— Tu ne reconnais pas la *Dévastation!*

— Ah ! oui, la *Dévastation*, redit-elle... Sa phrase resta inachevée ; elle voulait dire :

« La *Dévastation* où était embarqué ton ami Bordes quand il nous a présenté son Éliza. » Mais ses yeux croisèrent ceux de Séverin, et il ne dissimula pas un rapide malaise sur-le-champ maîtrisé. Tant qu'elle ne se doutait de rien, il avait pu lui dérober l'existence de sa passion. Désormais, la pensée d'Éliza allait, à chaque minute, affleurer dans leur vie commune ; et seraient-ils capables de la taire indéfiniment, alors que leur intimité continuait, si profonde?

Ils s'avancèrent en face de la barque dont le seul nom et la détresse enveloppaient pour tous deux un sens désespérant. Chargée d'eau, prise par le fond, elle continuait à osciller et gémissait contre l'arête de la roche. Les coups de mâchoire des vagues avaient à moitié démoli son bordage. Des mouettes erraient alentour, se posaient sur la

houle ou s'envolaient comme des feuilles que pourchasse le vent, et leur cri se levait au-dessus de la mer, pareil au grincement d'une girouette rouillée.

Lorsque après le tournant du promontoire, Séverin et Marie eurent devant eux la jetée des Vignettes et la courbe fauve de la grève, ils remarquèrent, non loin des barques mises au sec, un groupe de gens penchés sur un objet invisible qui était à terre. De minute en minute, le cercle de ce rassemblement s'épaississait. Des soldats aussi regardaient du haut de la passerelle, devant les murailles à créneaux du fort dont la mer balançait l'ombre massive.

— Sans doute, dit Séverin, on vient de repêcher l'un des corps.

Ils pressèrent le pas, et, au moment où ils approchaient de l'avenue Duquesne, une vieille femme, son fichu noir au vent, agitant les bras, descendit, se précipita vers la foule amassée. Un remous se fit, un murmure courut :

— La grand'mère au mousse ! Mme Vanino !

Les spectateurs s'écartèrent à sa rencontre ; Marie et Séverin la suivirent jusqu'au cadavre étendu sur des copeaux de varech que la tempête avait amoncelés. Du sang était collé dans ses cheveux bruns, barbouillés, comme sa face, de boue et d'herbes marines. Il portait une blessure au crâne, et avait dû être tué, à l'instant du naufrage, par la violence d'un choc ; ses traits n'indiquaient aucun vestige de terreur ni d'agonie.

L'aïeule se laissa tomber à genoux, se jeta sur lui, l'embrassant à plein corps, et, la bouche contre sa bouche glacée, elle l'appelait, l'implorait, essayait, avec ses mains crevassées et tremblantes, de soulever sa tête rigide.

— Ah ! ma belle tête, geignait-elle à bout de souffle. Est-ce toi? Non, ce n'est pas toi ! Ce n'est pas vrai que tu es mort, mon Giulio, mon petitoun, mon beau petit Giulio ! Entends-moi, réponds-moi. C'est moi qui t'appelle, moi, ta vieille bique de mémé, moi qui t'ai nourri, moi que tu câlinais, moi qui n'ai que toi pour me fermer les yeux. Ah ! bon Dieu de bon Dieu ! Aïe ! Aïe ! Non, non, voyez-vous, c'est trop !...

Son flux rauque de lamentations se perdit dans une plainte aiguë ; son désespoir s'exaltait par le son déchirant de sa voix ; elle poussait vers les cieux l'antiquehululement des mères qui ne veulent pasêtre consolées.

D'autres sanglots répliquaient aux siens, car la femme de Jaïne

était là, maigre et jaune, entourée de ses huit enfants, dont le dernier, un marmot crépu, s'agitait sur son bras ; et, près d'elle, se tenaient le père, la mère de Soulas et son oncle maternel, un savetier italien nommé Barbero, ressemblant, avec son œil dur, ses joues creuses et son nez crochu, à un oiseau de proie qui a longtemps jeûné.

La douleur de la vieille Vanino gagnait toute la foule, Séverin lui-même avait envie de pleurer. Les cris de l'aïeule, le spectacle du cadavre irritaient ses afflictions, lui rendaient plus tangible l'imminence de calamités encore mal définies. « Pour qui souffrons-nous? » s'était demandé la pauvresse habituée à trouver des larmes dans son pain. Et c'était bien vrai qu'elle souffrait *pour d'autres*, puisqu'elle *en* avait « plus que sa part ». Or, la même poussière étant notre substance à tous, ne souffrait-elle pas véritablement pour lui, en son lieu, alors qu'il avait été, jusque-là, un homme trop heureux? Mais que signifiait cet équilibre des peines et des joies, analogue aux équivalences de la matière dans le monde physique? Il jugeait superflu de sonder ces gouffres et se bornait à réfléchir : « Si je me voyais trituré par le malheur comme cette femme, je saurais pourquoi je pâtis et pour qui. »

Cependant Marie toucha l'épaule de la désespérée; elle lui parla d'une voix qui s'évertuait à rester ferme.

— Du courage, Mme Vanino! Votre Giulio, dites-vous qu'il doit être en Paradis.

La vieille sursauta, et, se redressant, reconnut la dame rencontrée dans la nuit. Elle cessa de gémir, la vue inopinée de Mme Lhostis desserra, pour un instant, la contention de son désespoir. Mais une horrible stupeur persistait sur son visage distendu, comme écarquillé par une grimace douloureuse. Ses joues, tuméfiées de pleurs, se tachaient de plaques violettes, deux cernes rouges enflammaient les orbites de ses yeux déments.

Marie, toujours avisée, pria l'une des femmes présentes d'aller prendre de l'eau à la plus proche fontaine. Avec son mouchoir elle lava le front du noyé, ses cheveux maculés de vase, sa poitrine et ses mains meurtries.

Cependant Séverin, entré dans le fort, en rapporta une des planches qui servaient aux soldats du poste à dresser leur lit de camp. On souleva le cadavre sur cette civière, le gardien prêta un drap pour l'envelopper ; d'une maison du boulevard, un petit enfant vint y poser des fleurs, des primevères, des fraisias et des jonquilles, qu'on

lia en un bouquet, pour qu'elles ne fussent pas éparpillées au vent.

Le funèbre cortège, s'ébranlant, monta vers le Mourillon, et la vieille Vanino reprit ses clameurs de pleureuse immémoriale.

Derrière elle, presque immédiatement, marchaient Séverin et Marie ; comme les porteurs s'engageaient dans l'avenue Duquesne, Séverin se détourna, regarda, par habitude, les champs nus de la mer que fermait un ciel de porcelaine, éperdument limpide et froid. La *Dévastation* n'était plus, au large, qu'un point fumeux, et il pensait : « O mensonge des apparences ! L'univers semble nous dire : « Soyez en joie. » Et la mort est dans tout. L'univers se moque de nous. Au delà de cette rue où elles résonnent, que sont les déplorations de la vieille Vanino? Moins que le bourdonnement d'un moucheron. Qui les entend dans l'infini? Si la vie n'est pas une farce lamentable, c'est *ailleurs* qu'elle trouve un sens. »

La rencontre du cadavre et la tragédie de ce deuil avaient refoulé, pour lui et Marie, l'obsession d'Éliza. Mais, en montant, ils passèrent contre la villa de Mme Lougrée : au fond de l'étroit jardin, par devant la terrasse exhaussée de quelques marches, des colonnettes roses soutenaient le surplomb du premier étage. La porte à claire-voie laissait distinguer, le long de cette véranda ouverte, des fauteuils de canne, et celui où s'asseyait de préférence Éliza, avec un coussin que Marie avait brodé pour elle. D'une des fenêtres, la servante, Corentine, austère et pâle comme une nonne sous sa coiffe du Folgoat, suivait des yeux le convoi du mort, et elle se signa. Séverin retombait dans ses nostalgies d'amoureux.

— A cette heure, Éliza a quitté Marseille ; elle doit traverser la Crau. Ce soir, elle va coucher à Port-Bou...

Marie, de son côté, se laissait reprendre par la cruelle morsure d'une jalousie qu'elle s'évertuait à cacher, comme l'enfant de la légende gardait sous sa robe le renard qui le déchirait.

— Évidemment, songeait-elle, depuis l'automne, Séverin a changé : tantôt *absent*, et je le croyais tendu vers son œuvre d'écrivain, tantôt tourmenté d'une frénésie de tendresse. Sa façon de m'aimer n'était plus la même... Déjà auparavant, alors qu'il ne connaissait pas cette créature, je devinais dans son affection je ne sais quelle inquiétude. Il semblait attendre, convoiter au delà de ce que notre amour lui donnait... Mais non, c'est absurde. S'il m'eût trompée, ne me serais-je pas aperçue moins confusément de certaines choses?

L'humiliation, pour Marie, était trop odieuse de convenir en face

d'elle-même qu'elle avait manqué de vigilance ; et le désastre de son bonheur apparaissait tellement effroyable ! Pouvait-elle l'admettre comme possible? Elle en chassait l'idée, rompait de son mieux la trame des réflexions accablantes.

— Séverin est bon, il est droit, il est l'homme du devoir, se redisait-elle à chaque minute. Je le calomnie, je suis indigne...

Malgré tout, de menus faits qu'elle avait, sur le moment, négligés dans sa confiance, remontaient à la surface de sa mémoire, s'entrenouaient.

Une après-midi de novembre, elle était assise au salon, devant une fenêtre ouverte ; Éliza, debout près d'elle, feuilletait un livre, le dos tourné au jardin ; Séverin, tout d'un coup, sortit du pavillon, elle l'aperçut dans la vitre, elle fut secouée comme d'un frisson.

— Qu'avez-vous, ma chère? s'étonna Marie.

— J'ai froid, avait-elle répondu, en allant prendre son manteau dans le vestibule, et, là, Séverin avait pu lui parler, seul à seule, un instant.

Huit jours plus tard, Mme Pradel, leur voisine de fraîche date, les avait invités avec les enfants à une partie de tennis. Séverin déclara qu'il n'avait pas le temps de s'y rendre ; Marie, qui aimait peu les allures de Mme Pradel, voulait refuser aussi. Séverin, en termes très vifs, insista pour qu'Albert et Ferdinand eussent la joie d'un goûter en compagnie de Laure et de Germain Pradel. Elle céda, et, pendant son absence, Éliza vint justement...

D'autres épisodes auraient pu lui ouvrir les yeux, si, chaque fois, d'excellentes raisons n'étaient venues tout ajuster. Mais, sans chercher loin, hier, cette odeur dont Séverin avait la barbe saturée, la concordance de sa sortie et de l'heure probable où Éliza avait disparu... Et pourquoi sa rentrée tardive, si contraire à ses habitudes? La recherche des naufragés n'avait l'air que d'un opportun expédient.

Toutes ces présomptions, frêles en soi, prenaient corps depuis que le même fil sombre les resserrait. Marie se perdait dans le labyrinthe des hypothèses. Cependant, chaque fois qu'au tournant de ses incertitudes, elle arrivait devant cette vérité sinistre : « Éliza est sa maîtresse, il aime une autre femme que moi », frappée d'épouvante, elle se rejetait en arrière, essayait d'étrangler ses soupçons.

— Ce n'est pas vrai, je ne veux pas y croire !

Mais, si c'était vrai? ripostait la jalousie implacable.

Si s'était vrai ! Une sorte de fureur animale qu'elle n'avait

jamais connue, la transperça de son aiguillon ; une rage la souleva.

— Je saurai, il faut que je sache, et... qu'il s'explique.

Sans y prendre garde, elle marchait plus vite et laissait presque derrière elle les femmes qui soutenaient la vieille Vanino. La violence de son tourment ne lui permettait plus de penser au cadavre ni à l'affliction de l'aïeule. Soudain, elle la regarda, la vit se traîner, trébuchante, les épaules ployées, comme une Mère de désolation montant la pente d'un Golgotha. Elle compara sa douleur à la sienne et se maîtrisa. Séverin, qui devinait son débat intime, s'inclina vers elle pour lui dire à mi-voix :

— Cette scène de mort te bouleverse?

— Oh ! oui, murmura-t-elle. Haletante, elle appuya son mouchoir contre ses lèvres et réprima un sanglot.

— Veux-tu, fit-il plus bas, que nous nous en retournions?

— Non, j'irai jusqu'au bout.

Dans la bouche de Marie, alors que ses attitudes se maintenaient si énergiques en temps normal et si calmes, cet aveu d'une émotion trop forte pour elle accusait un trouble prodigieux. Séverin entrevit qu'elle avait deviné, que tout était perdu.

Émile Baumann.

(A suivre.)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

L'AVERTISSEMENT DE L'IRLANDE

« Brillante au point de vue économique (et en effet depuis les lois conservatrices relatives à la tenure du sol, d'un réalisme si bienfaisant, une vague de richesse parcourt le pays), la situation en Irlande n'a jamais été plus sombre politiquement. » Ces paroles de lord Charnwood, dans un article qu'il vient de consacrer à la difficile question irlandaise, conduisent de soi à un autre axiome : « Jamais on n'a prononcé tant de paroles sensées au sujet de l'Irlande et jamais la solution du problème n'a paru plus introuvable. »

Si l'on énumérait les projets de *Home Rule* mis au jour depuis dix ans, il y faudrait plusieurs numéros de cette revue. Quoi qu'on fasse, en effet, deux écueils se rencontrent au bout de toutes les tentatives et de tous les découragements : 1° impossibilité de maintenir le *statu quo* de la sujétion ; 2° impossibilité d'asservir l'Ulster protestant — surtout après son loyalisme de guerre — au reste catholique et révolutionnaire de la grande île. Or, l'Ulster, c'est le quart de la population et les deux tiers au moins de la fortune irlandaises.

Il est vrai qu'aucun des deux adversaires n'admettant le dépeçage territorial, on peut espérer, de leur accord sur ce point, un principe de lassitude et d'union. Ce ne serait pas la première fois que la loi du sol, si forte quand il s'agit d'une île, maintiendrait son arrêt en dépit des passions et que l'accommodement agité en vain par

les commissions et les partis, naîtrait spontanément de cette intervention silencieuse.

Le mieux qu'on ait trouvé jusqu'ici répète le dualisme austro-hongrois. Peut-être aurait-il pu s'imposer, il y a encore quelques années. Malheureusement pour nos alliés, le cours des choses oblique de jour en jour davantage du côté de la violence et de la rupture. La thèse de l'indépendance — c'est-à-dire de la guerre perpétuelle — semble prédominer dans les désirs effectifs des agitateurs. Célébrée à grand fracas par M. Lloyd George pour arrêter nos légitimes revendications sur le Rhin comme en Syrie, l'idée de nationalité poursuit sa marche impitoyable, non seulement à Damas et à Francfort, mais au Caire, mais à Québec, mais à Bénarès, mais à Dublin.

Nulle part elle n'éclate de façon plus sanglante qu'à Dublin. Nulle part elle ne semble plus difficile à estomper. Quinze millions d'Irlandais font aux États-Unis une auréole politique imposante au président non intronisé de cette république agissante et invisible, M. de Valera. Les dollars américains entretiennent déjà des ambassadeurs quasi réguliers pour le compte de l'état sinn-feiniste. Avec leur acharnement scientifique, les agents de l'indépendance finiront par rendre impossible chez eux tout gouvernement étranger.

Sensible avertissement que celui de l'Irlande ! Le moment où les lézardes de l'empire ne se contentent pas d'échancrer la domination anglaise aux extrémités de sa proie, mais disjoignent son cœur même, est-il en vérité bien choisi pour faire à l'Entente des lézardes symétriques? Brouillon mais sagace pourtant, M. Lloyd George paraît quelquefois ne pas comprendre à quel point toute politique britannique, tentée au rebours de la bonne volonté française, réserverait à la paix mondiale, qu'il fait profession de ménager, les surprises les plus fâcheuses. Privée d'une alliance française effective, l'Angleterre s'exposerait aux pires manœuvres de l'Allemagne et de la Russie.

L'exemple de l'Irlande, où l'argent de Berlin et l'excitation de Moscou exercent les ravages que nous voyons, ne convaincra-t-il pas M. Lloyd George? Sans doute les incidents se règlent les uns après les autres. Ce qui manque, c'est un principe d'accord profond, que réclame la nature des choses. Étroitement solidaires en Amérique pour freiner certaines impatiences, en Asie pour équilibrer certains appétits, en Afrique pour régir le monde noir et guider l'Islam, en Europe pour rétablir l'économie et réduire les factieux, la France et la Grande-Bretagne n'ont guère le moyen de se méconnaître.

Il n'est pas sûr, du reste, que cet accord nous soit le plus profitable. Nous n'avons pas d'Irlande à soumettre ni d'Égypte à réconcilier. Comme il est impossible, d'autre part, que l'entente franco-anglaise subsiste éternellement à nos seuls frais pour notre dérision et notre péril, bien des esprits se demanderaient parmi nous s'il ne vaudrait pas mieux courir les risques — et les avantages — d'une politique personnelle, plutôt que d'acheter au poids de notre chair les conseils tardifs et réticents d'une collaboration trop étudiée.

Le jeu de la politique mondiale est immense et les principes de M. Lloyd George comportent une multitude d'applications. Que diraient nos amis de Londres si, en réponse à leurs craintes germanophiles, nous exprimions le désir de voir s'expérimenter à Dublin le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes? Qu'objecteraient-ils de sérieux à cette curiosité compréhensible? Si les Irlandais d'Amérique n'éprouvent pour la France que peu de sympathie, nous comptons, en Irlande même, d'antiques amitiés. Peut-être leur avons-nous imposé, par respect pour l'Entente cordiale, un silence excessif.

England's difficulty, Ireland's opportunity. M. Lloyd George aurait tort d'estimer finies les difficultés britanniques. S'il sait traduire en dreadnoughts certaines additions de dollars, il y a de par le monde un budget naval qui doit le laisser rêveur. Le proverbe anglais n'a pas qu'une application possible, celle que l'Allemagne lui a donnée depuis 1916. Demain l'Angleterre peut se trouver en présence d'autres ennemis que l'Allemagne. On se demande parfois, et c'est dommage, si elle estime à sa valeur l'amitié ou la réserve dont la France pourrait alors faire preuve envers elle.

René Johannet.

Les troubles de la Ruhr.

Si l'on a suivi de près les incidents qui ont précédé et accompagné l'occupation de la Ruhr par les troupes du général von Watter, on a pu se convaincre qu'il s'agit de la répétition du coup d'État Kapp-Lüttwitz. Le gouvernement de Berlin s'efforce d'accréditer la légende qu'il n'y a aucune relation entre les deux événements. Les faits lui donnent tort. Et quand M. Théodore Wolff écrit, dans le *Berliner Tageblatt* du 6 avril, que « le peuple allemand s'est montré assez fort pour chasser les prétoriens du nationalisme », il oublie que rien n'est

changé dans l'organisation militaire de l'Allemagne et que les officiers complices de Lüttwitz commandent toujours la *Reichswehr*. Le général von Seekt a remplacé Groener au commandement des troupes de Berlin, mais ce Seekt est l'ancien chef d'état-major du front balkanique, le candidat au poste de chancelier, en automne 1917, quand Michaelis se fut définitivement compromis, le successeur présumé de Ludendorff, peu de temps avant la révolution. Le général Maerker, commandant des troupes de la Saxe, est toujours à son poste, bien qu'il ait négocié avec Hindenburg pour amener un compromis entre les auteurs du coup de force et le gouvernement Ebert.

Jusqu'à présent, les hommes du 13 mars n'ont pas été inquiétés et les chefs du mouvement ont pu se mettre à l'abri, sans que la justice allemande essayât de les rechercher. Le président Ebert a bien annoncé, le 3 avril, qu'il allait sévir et soumettre toute l'organisation militaire à une profonde réforme. Mais les officiers, complices de Kapp, restent à leur poste et, tandis qu'on les menace de lointaines mesures disciplinaires, ils infligent des punitions aux sous-officiers et aux hommes qui, pendant les quatre jours que dura l'éphémère gouvernement réactionnaire, firent preuve de fidélité à la Constitution républicaine. Ces officiers de l'ancien régime se soumettront du reste à toutes les humiliations qu'on leur infligera. Il faut qu'ils conservent leur poste à tout prix, pour pouvoir recommencer les entreprises de sédition, quand le moment sera venu.

Noske, le tout-puissant ministre de la Défense nationale, qui jusqu'ici a été la seule victime de marque offerte sur l'autel de la démocratie allemande, a essayé d'expliquer, dans trois articles du *Vorwaerts*, comment il avait été amené à réorganiser l'armée républicaine en utilisant les cadres de l'ancienne armée et comment, la veille du coup d'État, il fut trahi par ceux-là même qui avaient promis de défendre les institutions nées de la révolution. Mais Erich Kuttner lui répond, dans le même journal (3 avril), que son aveuglement seul l'avait empêché de tenir compte des avertissements. Au reste, ajoute le chef syndicaliste, les troupes de la *Reichswehr*, en vertu de leur composition, seront toujours incapables d'une action quelconque, dès qu'elles se trouveront en présence d'éléments réactionnaires. Et il cite les cas des différents régiments de Berlin où les soldats républicains ont été éloignés comme « mutins ». Ainsi, le « militarisme prussien », dont l'Entente avait voulu la destruction, comme principal « but de guerre », reste intact, malgré la défaite de l'Allemagne, malgré le traité de paix.

Watter prolonge Lüttwitz. Quand la nouvelle du coup d'État militaire de Berlin parvint dans la Ruhr, le général commandant la

6e région de la *Reichswehr* lança une proclamation qui avait pour but d'exiger le maintien de l'ordre et d'empêcher toute résistance au nouveau gouvernement. Mais, en même temps, le gouvernement Ebert, réfugié à Stuttgart, faisait appel à la grève générale, seul instrument de combat qu'il eût entre les mains pour paralyser les usurpateurs. Et ce même gouvernement a eu recours au général von Watter pour réprimer des désordres dont il est l'auteur responsable.

Dans ces conditions, peut-on considérer les mouvements révolutionnaires dans le bassin de la Ruhr comme une insurrection spartacienne? Chaque centre industriel avait constitué un comité de grève chargé de soutenir les revendications ouvrières et de maintenir l'ordre. Les armes dont regorgeaient les dépôts furent distribuées volontairement aux gardes d'habitants, qui, munies de brassards rouges, ne commirent aucun excès. Selon les régions, ces comités affectaient une nuance politique différente : socialistes majoritaires et indépendants, communistes et spartakistes se partageaient le pouvoir, collaborant dans certaines villes, donnant dans d'autres, à leurs comités, un caractère plus ou moins avancé. Naturellement, et par là ils pensaient obéir aux ordres du gouvernement légal, ces « rouges » s'empressèrent de chasser la *Reichswehr*, considérée comme l'incarnation des « usurpateurs ».

Quand le gouvernement Ebert se fut réinstallé à Berlin, il envoya, dans la Ruhr, le nouveau ministre prussien de l'Intérieur, Severing, pour négocier avec les ouvriers. Un accord fut conclu à Bielefeld, par lequel les comités s'engageaient, moyennant certaines conditions, à déposer les armes et à reprendre le travail. La détente était si complète que le 31 mars, le *Vorwaerts* annonçait en grosses lettres que les troupes de la *Reichswehr* n'entreraient pas dans la Ruhr. Mais les militaires de l'ancien régime voulaient à tout prix avoir leur revanche. C'est alors que s'organisa à Berlin une campagne en faveur de l'intervention. Les journaux publièrent des lettres émanant de personnalités et de corporations de la Ruhr qui demandaient aide et protection. Les instituteurs, les commerçants, les fonctionnaires se plaignaient des brutalités de l'armée rouge et suppliaient le gouvernement d'intervenir. Il est cependant probable qu'avec un peu de patience, l'ordre aurait fini par se rétablir.

Les neuf dixièmes des ouvriers étaient prêts à reprendre le travail, qui n'avait du reste jamais complètement cessé. Un fait qui montre à quel point les « désordres » de la Ruhr ont été exagérés, c'est que les livraisons de charbon à la France n'avaient pas été interrompues pendant toute la période d' « agitation ». Dans la région industrielle de Thionville, le coke métallurgique était même arrivé en plus grande

quantité qu'avant les troubles, de telle sorte qu'on avait pu recommencer à constituer des stocks. Depuis que le général von Watter a rétabli l'ordre, les envois ont été interrompus.

Quand le parti militaire eut réalisé ses desseins, quand la terreur blanche régna à Essen, le gouvernement allemand, par ses notes contradictoires et tortueuses, s'efforça de démontrer que l'expédition du général von Watter était indispensable. Il a violé délibérément les articles 42-44 du traité de Versailles, alors qu'il n'ignorait pas que toute intervention de sa part dans la zone neutre provoquerait, de notre côté, des démarches qui tendraient à nous assurer de nouvelles garanties. Voulait-il simplement affermir sa situation intérieure, ou espérait-il provoquer parmi les Alliés ce désaccord qu'il guette depuis cinq ans? Quoi qu'il en soit, ses complaisances vis-à-vis du parti militaire n'ont fait que compliquer pour lui une tâche extrêmement difficile.

HENRI ALBERT.

La France et le problème syrien.

La Syrie, — on le sait assez mal chez nous, — est un des pays les plus divisés qui soient au monde. Diverses races y subsistent, mêlées mais non confondues. A cette première cause de divisions, vient s'en ajouter une autre qui résulte de la multiplicité des religions : musulmans, druzes, métoualis, yézidis, nosaïris, chrétiens de diverses confessions se coudoient sans se pénétrer. La tâche de la nation européenne à qui reviendrait la mission de mettre de l'unité dans cette complexité, de l'union dans toutes ces divisions, s'annonçait donc particulièrement délicate et laborieuse. On ne pouvait songer à appliquer le principe des majorités : à ce compte, le pouvoir eût passé aux musulmans qui représentent l'élément le plus nombreux, mais aussi de beaucoup le moins élevé et le moins cultivé. Donner le pouvoir aux chrétiens, qui constituent l'élite tant au point de vue de la culture générale que de l'aptitude aux affaires, c'eût été s'exposer à de graves reproches et créer des causes permanentes de conflits. Il était donc naturel de s'orienter vers une sorte d'agrégat d'États minuscules représentant chacun un groupement ethnique ou religieux, quitte à trouver le moyen de confédérer ces autonomies locales pour assurer le développement économique du pays.

Ce projet lui-même apparaissait difficile à réaliser. La principale difficulté tenait au partage arbitraire institué par le traité de 1916, dit accord Grey-Cambon, qui constitue néanmoins le titre juridique

de la présence de la France en Syrie et de ses droits au mandat syrien. On se souvient que ce document bizarre partage la Syrie en deux zones : une « zone bleue » et une « zone A ». La zone bleue, simple bande côtière sans profondeur, laisse à l'est tout l'arrière-pays syrien, y compris les quatre villes de Damas, Homs, Hamah, Alep, et c'est cette seconde moitié de la Syrie qui, jointe au vilayet de Mossoul, au nord de la Mésopotamie, porte le nom de zone A : l'accord anglo-français y prévoyait la constitution d'un État ou d'une confédération d'États arabes. A cette division territoriale correspondait une double modalité de l'action réservée à la France : influence directe à l'ouest, indirecte à l'est.

Quoi qu'il en soit de l'arbitraire d'un partage que rien ne légitime, pas plus la géographie que l'ethnographie, quoi qu'il en soit encore de l'illogisme de ce rôle à double face qui lui était attribué, la France, forte des sympathies du pays où elle revenait en amie de toujours, aurait pu envisager avec confiance sa tâche de tutrice et d'éducatrice, si du moins elle s'était trouvée la seule ou la première à agir. Malheureusement pour la Syrie, elle ne fut ni l'une ni l'autre.

Elle se croyait les mains libres, même dans les pays dits arabes, lorsqu'elle apprit que l'Angleterre lui avait donné un protégé, dans la personne du fils de son client, le grand-chérif de la Mecque, l'émir Fayçal : pareille cession d'un domaine avec dissimulation d'hypothèque serait qualifiée de dol en langage juridique courant ; j'ignore les sévérités du langage international. En tout cas, ce dualisme trop généreusement accepté allait nous réserver de cruels déboires.

On en rencontra d'autres du fait de l'intransigeance avec laquelle l'Angleterre tint la France à l'écart de la Syrie pendant un an. Cette occupation militaire britannique, fût-elle exempte d'arrière-pensée, devait être la source des plus graves complications. Jouissant d'une situation de fait qu'elle ne se fit pas scrupule d'exploiter à son profit, l'Angleterre nous remit, en novembre 1919, une Syrie bien différente de celle qui nous eût accueillis un an plus tôt. A la faveur de l'occupation étrangère, dont on avait masqué habilement le caractère provisoire, les divisions s'étaient accentuées dans le pays déjà si partagé, les sympathies dont jouissait jadis unanimement la France s'étaient découragées, enfin un mouvement soi-disant nationaliste s'était développé avec lequel on aurait à compter bon gré mal gré.

C'est sur ces entrefaites que le général Gouraud fut appelé à remplir, en Syrie, le rôle à la fois militaire et politique de haut commissaire de la République. Son plan était simple : par une prompte occupation des points stratégiques compris à l'intérieur de la zone bleue où il était entendu que la France relevait les forces britanniques, il donne-

rait une impression de décision et de force ; par une politique de justice et de ferme bonté, il rendrait peu à peu confiance aux populations, réaccoutumerait le pays à la liberté et à la prospérité, et montrerait à tous le vrai visage de la France.

Le malheur a voulu que l'on n'ait pas renoncé, à Paris, à cette politique de lointaines interventions qui brouillent et compromettent tout. Sur ce point, les caprices de M. Clemenceau nous ont mal servis.

Les intrigants ne furent pas longs à s'apercevoir de ce dualisme ; ils l'exploitèrent sans scrupules. Les quelques milliers de gens sans aveu, bandits et pillards, qui constituent le gros de l'armée de Fayçal, un moment terrés à l'annonce de l'arrivée du grand chef, reprirent la campagne, et la curée commença : sac de cinquante villages chrétiens dans le Mardj Ayoûn (à l'est de Tyr), attentat contre nos officiers à Tell-Kala (nord de Tripoli), coopération avec les bandes de Moustapha Kemal qui allaient se signaler par l'attaque de Marache, tels sont les plus marquants de leurs exploits. Et, ne nous lassons pas de le redire : tout ce sang répandu, toutes ces hontes accumulées, — car on nous rendra responsables de ce que nous n'avons pas su empêcher, — nous n'aurions pas à les déplorer si le général Gouraud avait été laissé libre de prendre ses responsabilités.

Nous n'aurions pas non plus à compter avec Fayçal Ier, si nous avions su donner l'impression de décision qu'en Orient, plus que partout ailleurs, il importait de produire. Mais le « roi » de Damas est là, crierons-nous tout de même : « Vive le roi »? C'est à la Conférence de décider. Mais, quelle que soit la position qu'elle prenne, il subsistera plus qu'un malaise. Autant la France se fût inclinée courtoisement devant l'élu des peuples dont la tutelle lui revient, autant elle doit à sa dignité aussi bien qu'à la justice de faire un accueil réservé à cet élu d'un club turbulent. Choisi en dehors de toute consultation nationale sérieuse, réprouvé unanimement par les groupements qui échappent à la contrainte chérifienne, Fayçal ne peut être pour nous qu'un héros d'aventure. Il serait de plus un usurpateur, s'il prétendait régner, malgré nous, non seulement sur la zone A où il était question d'une souveraineté arabe, mais encore sur la zone bleue où Sa Majesté Chérifienne n'a rien à voir.

Il y a pu avoir politique et politique. Il reste la France ; elle se souviendra, espérons-le, qu'elle n'a jamais abandonné les peuples qu'elle a émancipés. Nos amis syriens, chrétiens et musulmans, peuvent lui faire confiance.

Louis Jalabert.

LES LETTRES

LE GOUT ET LA MODE

M. Fernand Vanderem vient de réunir les chroniques littéraires qu'il a données pendant l'année 1918 à la *Revue de Paris* en un volume qui porte cet aimable titre : *le Miroir des lettres*. Je n'ai pu m'empêcher de penser au *Miroir des modes*, journal pour les dames, qui se publiait au temps de ma jeunesse et qui existe peut-être toujours. Ce n'est pas seulement le son et la figure des mots qui ont déterminé ce rapprochement dans ma mémoire. C'est aussi leur sens. Il m'a semblé que M. Vanderem, esprit agréable et facile, qu'on ne lit pas sans plaisir, faisait un peu trop de part à la mode dans ses jugements et qu'elle pesait d'un poids exagéré dans sa balance critique. Je ne suis nullement un contempteur de la mode, non plus que de son frère le succès. L'une et l'autre m'inspirent une considération sans ironie. Je les tiens pour des autorités à ne point mépriser. Je n'ai aucun penchant pour le bougon de cénacle qui s'imagine bien juger les ouvrages littéraires en prenant systématiquement le contre-pied de la faveur publique. Pas plus cependant qu'un homme de cénacle, le critique n'est un homme de salon ni de boulevard. L'oreille ouverte à toutes les rumeurs, l'intelligence à toutes les impressions, il se prononce en dernière analyse d'après des motifs tirés de son propre fond, dans la mesure où il a du fond.

Voici, pour préciser mon dire, un exemple assez caractéristique du point de vue où M. Vanderem a l'habitude de se placer :

« Il y a eu, écrit-il, de tout temps en France, une sorte de prince « de la pensée, ayant pour charge de réfracter d'une façon supérieure « les événements contemporains. Ce prince de la pensée jouait un « peu le rôle des augures et des oracles dans l'antiquité. C'était vers « lui que la foule se tournait dans les cas extraordinaires ou épineux, « pour obtenir un avis venant de haut et dominant le commun.

« Voltaire avait, à son époque, exercé ce principat avec le parti « pris et la fougue que l'on sait. Renan, de nos jours, avait joui « des mêmes prérogatives, n'en usant qu'avec la modération décente « et l'aristocratique bonhomie du philosophe. Enfin, M. Anatole « France, en héritant du sceptre de son maître, s'était plus rappro- « ché que lui de la mêlée humaine... C'était, avant la guerre, la « grande intelligence de son temps. Les penseurs professionnels et « les métaphysiciens patentés continuaient certes leur noble indus- « trie. Mais les opinions prépondérantes et décisives sur les choses « du moment, les maximes profondes et lapidaires sur les choses de « toujours, c'est de M. Anatole France qu'on les attendait et qu'on « ne cessait de les recueillir. »

Il y a là comme une ambiguïté dans la perspective. « Prince de la pensée.... oracle, augure » ou marabout, que « la foule » consulte sur tous « les cas *épineux* ou extraordinaires » dont elle est frappée, de telles expressions ne semblent-elles pas caractériser beaucoup moins l'autorité d'un philosophe digne de ce nom que la présomption ridicule et la creuse renommée de quelque solennel bavard qui s'en fait accroire ou bien la comédie de quelque gros malicieux qui se moque du monde? J'admets qu'elles rendent assez bien (pour ne pas remonter jusqu'à Voltaire) la figure que Renan vieillissant avait revêtue aux yeux d'une multitude de personnes qui ne lisaient pas ses ouvrages, mais qui étaient trop parisiennes pour ne pas s'être formé d'un homme aussi célèbre une image portative. Cette image, cette légende boulevardière et salonnière du vieux Renan, pontife à la coule et facile distributeur d'oracles, M. Vanderem l'évoque en quelques traits où nous la reconnaissons parfaitement. Ce qui m'étonne, c'est qu'il ait tout l'air de n'en avoir pas eu le dessein et qu'il paraisse, par son ton sérieux, avoir plutôt voulu se mettre d'accord avec le sentiment des personnes dont l'admiration pour Renan se fonde sur la lecture assidue des *Origines du Christianisme*, de l'*Histoire du peuple d'Israël* et de la *Réforme intellectuelle et morale*. Ce sentiment demanderait pourtant d'autres expressions et, en particulier, pour peu que l'on pense, il est difficile de trouver un sens à celle de « prince de la pensée ».

M. Vanderem goûte certainement Renan de la façon la plus intelligente. Mais il embrouille un peu les raisons de son autorité avec les oripeaux de sa célébrité.

Pour ce qui est d'Anatole France, M. Vanderem aurait lieu de nous dire si c'est dans l'apologie de la politique combiste, ou bien dans les éloges éperdus donnés à la pensée de Jaurès, ou bien dans telles déclarations anciennes et récentes de pacifisme, ou bien dans la récente dénonciation d'un complot bourgeois en vue d'égorger la classe ouvrière, qu'il trouve les marques de l'indépendance et de la sérénité de pensée dont il faudrait jouir pour remplir un rôle de conseiller public, à l'autorité universellement reconnue, tel que celui qu'il prête à l'illustre auteur de *l'Orme du mail.* C'est une question de morale de savoir si M. Anatole France avait le droit de passer pardessus toutes les réserves que ces manifestations d'homme de parti n'ont pu manquer d'inspirer à sa philosophie clairvoyante et à son sens des réalités humaines. Je ne la trancherai pas. Mais ce serait la moindre des choses que de distinguer entre l'Anatole France de 1890 à 1900, l'Anatole France de *l'Orme du mail* et de *Jérôme Coignard*, qui, se tenant, comme dirait l'autre, en dehors de la mêlée, pouvait librement dire leur fait à chacun et à tous et l'Anatole France, postérieur à l'affaire Dreyfus, qui, s'étant engagé et étant resté, spéculativement tout au moins, dans la mêlée, s'est vu publiquement obligé de trouver tout le mal d'un côté et tout le bien de l'autre. L'espèce de visage olympien que M. Vanderem donne à un maître dont il ne peut admirer plus que nous le génie d'imagination, de fantaisie et d'expression, a quelque chose d'un peu fade et qui, depuis vingt ans au moins, n'est plus à la page. Ou bien, si ces opinions, marquées à nos yeux de toute la violence de l'esprit de parti, sont, au contraire, selon M. Vanderem, celles où doit conduire la contemplation la plus large et la plus enveloppante des choses, il devait l'expliquer.

M. Vanderem, qui, après avoir écrit d'agréables romans, débute dans la critique, s'est longuement occupé de l'objet et des règles de cet art. A ce propos, il remarque très justement qu'un critique ne fait pas ses preuves par le talent avec lequel il peut reprendre des sujets littéraires anciens et déjà classés, que la critique antérieure a touchés et traversés maintes fois, mais par la sûreté avec laquelle il qualifie et juge les œuvres nouvelles, les esprits qui font leur première apparition dans la littérature. Lui-même, dans son volume, ne parle

que d'un très petit nombre de nouveaux venus, et c'est le plus souvent d'une manière si évasive et si peu substantielle qu'elle ne donne pas plus de prise à l'objection qu'à l'adhésion. Mais là où il enfonce un peu plus dans sa matière, peut-on dire que ce soit pour nous donner une idée bien avantageuse de la justesse de ses impressions personnelles? Je n'ai pas été peu surpris de voir qu'entre les dons de M. G. Duhamel, celui qui le frappait le plus, c'était la « vigueur ». Il estime « vigoureuse » l'étude écrite par M. Duhamel sur Claudel, modèle évident de verbalisme confus, où se manifeste l'impuissance de cet esprit peu ou mal cultivé à former clairement ses idées générales. Certes, les récits et nouvelles de M. Duhamel ont une autre valeur : je rends hommage à tout ce qui s'y trouve de sensibilité et de sincérité dans l'invention, d'imagination et parfois même de création dans le style. Ce qui me gâte un peu ces ouvrages, c'est un certain manque de fraîcheur : réalistes ou fantaisistes, les narrations de M. Duhamel décèlent souvent une intention de prêche et d'idéologie dont la présence, mal voilée, leur ôte du naturel et fait de leur apparente spontanéité d'allure quelque chose d'affecté, de concerté, plutôt que de jaillissant. Il s'agit d'ailleurs de savoir si ce prêche est raisonnable et si cette idéologie n'est pas faible et trouble. M. Vanderem exprime que « le réalisme de M. Duhamel est constamment à base de pensée latente ». Soit ! Mais quelle est la qualité de cette pensée? Un critique doit être averti de tout et savoir notamment qu'il y a des esprits, qui ne sont point méprisables, au sens desquels M. Duhamel est un esprit faux. Qu'il commence par montrer que ces réfractaires se trompent ; après quoi, il sera fondé à faire de M. Duhamel un « penseur ». « Un esprit de haute classe, tranchons le mot : un penseur. » Il me semble que M. Vandérem a tranché un peu vite.

S'il m'était permis, à mon tour, de proposer une idée sur l'art de la critique, je dirais que la critique doit juger sans doute et que c'est là sa fonction essentielle, mais qu'elle doit aussi peindre. Elle doit peindre pour juger. Je dis mieux : elle doit juger par la seule manière dont elle peint. Point n'est besoin de formules sentencieuses ni d'arrêts en forme si l'on a donné une idée pleine, vivante, expressive, de l'inspiration du livre ou de la nature de l'esprit dont on parle. Le lecteur conclut et classe de lui-même. Mais pour pratiquer cette méthode, il faut de l'imagination et je dirai même de la poésie. C'est par le merveilleux équilibre du jugement le plus solide et du goût le

plus délicat, avec de grandes facultés d'imaginatif et de poète, que Sainte-Beuve est Sainte-Beuve et demeure notre maître à tous.

Mais M. Vanderem ne reconnaît pas ou ne reconnaît du moins qu'à un faible degré le magistère de Sainte-Beuve. D'après lui, Sainte-Beuve aurait été un critique excellent au début de sa carrière, quand il parlait au jour le jour des ouvrages et des poètes du moment. Puis, à partir de 1845, ayant « cinglé vers l'histoire » pour écrire le *Port-Royal*, il y aurait perdu toutes ses premières qualités. M. Vanderem ne dit pas que Sainte-Beuve, absorbé par cette grande entreprise, a eu moins de temps à donner à l'appréciation de ses contemporains. Il dit que, *parce que* Sainte-Beuve s'occupait d'histoire littéraire, il s'était forcément rendu incapable de bien juger la littérature du jour.

« En 1845, Sainte-Beuve cingle vers l'histoire ; et c'est aussitôt « une déperdition constante de son sens critique. Il traverse toute « la littérature du Second Empire, sinon en aveugle, du moins en « borgne. Les plus grands talents de cette glorieuse époque littéraire « échappent à sa vue, ou il en méconnaît l'importance. Le passé « seul l'attire, tandis qu'il n'éprouve pour le présent que dédains ou « dégoût. *Tranchons le mot :* Joseph Delorme n'est plus qu'un his- « torien ; chez lui, au poète mort jeune, c'est à peine si le critique « survit. Rançon inéluctable de l'esprit historique et de l'esprit phi- « losophique. On ne leur fait pas leur part. Nous avons là-dessus des « aveux de Jules Lemaître lui-même.... »

Je n'ai pas la place pour vous citer « les aveux » de Jules Lemaître, qui consistent en une condamnation de l'esprit de système, des constructions systématiques en critique. Je vous laisse à penser si cela peut avoir la moindre application à l'auteur des *Lundis* et du *Port-Royal*, la liberté et la souplesse en personne, la plus ferme, mais la moins dogmatique des intelligences. M. Vanderem ne me paraît pas moins aventureux ici sur les principes que sur les faits. Quant aux principes, il se fait véritablement la part beaucoup trop belle à lui-même, quand il prononce que, pour se montrer critique de valeur, il est bon d'être dépourvu de l'esprit historique et de l'esprit philosophique. Ne voulant pas me montrer plus royaliste que le roi, je ne lui contesterai aucun des avantages de cette préparation négative. Je me permettrai seulement d'observer que, si un excès de poids fait sombrer la barque, le défaut de lest n'assure pas en général une navigation heureuse. Et, par exemple, si M. Vanderem n'eût pas craint

comme le feu les notions, même courantes, d'histoire littéraire, il n'aurait pas écrit que Sainte-Beuve n'avait eu « pour la littérature du Second Empire que dédains et dégoût ». Sainte-Beuve, du dédain et du dégoût pour Taine, pour Renan, pour Scherer, pour Flaubert, celui surtout de *Madame Bovary*, pour cette admirable génération des « anatomistes et des physiologistes » de l'esprit, comme il les appelait, qu'il a le premier saluée et louée et d'autant plus volontiers qu'il l'avait devancée par sa propre philosophie, sa propre méthode et qu'il en était un peu le père ! Sainte-Beuve, perdu et à l'écart du mouvement sous le Second Empire, alors qu'un grand surcroît d'autorité lui venait précisément de l'avènement d'une génération avec laquelle il avait plus de ressemblance et de contact qu'avec la génération romantique ! D'où M. Vanderem a-t-il tiré cela?

Pour finir, j'appliquerai à M. Vanderem, en la modifiant un peu, une très juste observation qu'il fait à propos de Faguet. Il remarque que les jugements de Faguet sur les contemporains étaient le caprice même et que, même quand on les approuvait, on ne lui en savait aucun gré, parce qu'on sentait qu'il avait tenu à un hasard que Faguet ne fût pas d'un avis tout opposé. J'ai trouvé dans le livre de M. Vanderem bien des appréciations à la teneur desquelles je ne saurais que souscrire. Pourtant, elles ne me causent non plus aucune satisfaction de pensée, parce que les motifs sur lesquelles elles s'appuient, comme l'esprit qui les porte, sont tout superficiels. Si un tour alerte, de l'esprit de mots, parfois même un meilleur genre d'esprit, une jolie manière de conter l'anecdote, suffisaient à faire un critique, nous n'en dénierions pas la qualité à l'auteur du *Miroir des lettres*. Mais vraiment il faut autre chose.

PIERRE LASSERRE.

« *Pour don Carlos* ».

M. Pierre Benoît vient de faire paraître son troisième roman, *Pour don Carlos*. Inconnu il y a deux ans, ce jeune auteur est arrivé aux gros tirages et à la célébrité avec *Kœnigsmark* et *l'Atlantide*, dont le succès fut encore précipité par des ennemis maladroits. A quelles causes M. Benoît doit-il une réussite si rapide et si complète? Cette faveur du public se justifie-t-elle par des qualités véritablement littéraires?

On a dit que l'apparition de M. Benoît marquait un renouveau du

roman d'imagination. En réalité, M. Benoît a repris à son usage un genre littéraire défini, le roman d'aventures historiques. De même qu'il n'y a pas de sot métier, il n'y a pas de genre sot, il n'y a que de méchants auteurs. Les hommes de notre pays ont toujours aimé qu'on leur contât de belles histoires. M. Benoît a réveillé ce goût de la littérature narrative. Ses ennemis même sont obligés de convenir qu'il sait conter. Croyez-vous que ce ne soit rien?

Voici Olivier de Preneste, héritier d'un grand nom et d'une mince fortune, dans le cabinet du ministre, M. Buffet. Pour pouvoir se marier, il sollicite une place de sous-préfet. Il n'en est pas de vacante. Ah ! précisément, en voici une qu'un manquement au devoir de la part du titulaire a rendue libre, à Mauléon, pardon, à Villéon, sur la frontière d'Espagne. M. de Preneste s'en va avec sa sous-préfecture, cependant que M. Barodet continue de poser dans l'antichambre.

Nous suivons ce sous-préfet à travers la rue, la vie : il va chez sa fiancée, il prend le train. Rien de plus ordinaire. Le voici qui arrive de nuit à Villéon. Bon, la sous-préfecture est aux mains d'une bande carliste qui escamote le sous-préfet, afin d'exercer à sa place l'autorité nécessaire à la cause, et de la vie de chaque jour, nous voilà précipités en pleine fantasmagorie.

Il est convenu que la fiancée du sous-préfet viendra visiter Villéon. Vite une dépêche, qu'elle reste chez elle. Naturellement cela suffit, elle arrive par le premier train. Elle devient amoureuse du faux sous-préfet, et celui-ci est une femme, sorte d'amazone de sang basque, c'est-à-dire passionnée à la limite de la passion. Le vrai sous-préfet passe d'abord par la jalousie, puis arrive à l'amour, et affolé par toutes ces complications, — on le serait à moins, — n'ayant plus rien à faire dans sa sous-préfecture, il s'enfuit à travers sa montagne à la poursuite de l'Amazone Allegria.

Cette Allegria est une sorte de fille qui se donne à tous, sauf à Preneste, parce qu'elle l'aime. Et quand celui-ci désespéré est allé se faire prendre devant Estella en défendant le Monte Jurra, c'est Allegria qui va le délivrer au prix d'un sacrifice renouvelé de celui de Judith chez Holopherne. Après quoi, elle n'a plus qu'à disparaître, laissant l'ex-sous-préfet, qui n'était décidément pas né homme de gouvernement, l'attendre mélancoliquement devant une fenêtre ouverte sur la mer.

Voilà qui vaut bien *l'Atlantide*, je pense, comme fantaisie et comme imagination. Mais la présentation n'est plus du tout la même. Les deux premiers romans de M. Benoît étaient construits à l'envers. *L'Atlantide*, par exemple, était faite de trois récits emboîtés l'un

dans l'autre, de telle sorte que la fin se trouvait au commencement : je sais des dames qui furent bien attrapées. Plus de tiroirs dans *Don Carlos;* l'ordre chronologique strict, sans autre détour qu'un récit d'Allegria. M. Benoît adore les récits et en met au moins un dans chacun de ses livres. Le récit donne de la variété, de la rapidité, et M. Benoît y excelle. Attention, toutefois, au procédé.

M. Benoît a donc rajeuni un vieux secret qui était en train de se perdre : il sait inventer, construire et conter. Il échafaude ses complications avec une subtilité et une sûreté qui semblent dons innés au pays gascon : n'oublions pas que M. Benoît est de par là, de ce pays classique de l'imagination, où deux paysans qui font un marché ont l'air de composer un roman. Il ajoute à ce don naturel toutes les ressources dont peut disposer un lettré très spirituel. Imagination, métier, esprit, portés en courant par un style d'une verve, d'une vivacité et d'un mouvement endiablés.

On a beaucoup critiqué ce style. M. Benoît s'en moque et il a raison. Persuadé que pour obtenir le mouvement auquel il sacrifie presque tout, on doit travailler à chaud, il écrit vite, laisse passer des incorrections, de moins en moins d'ailleurs. On a contesté la vérité de ses personnages? Sur les trois principaux, Lucile est un peu effacée, et Allegria terriblement romantique. Le velléitaire Olivier est le meilleur des trois. Le hasard le mène de bout en bout, sauf au combat où volonté et hérédité reprennent la barre, cas dont la guerre a fourni assez d'exemples. Je crois que les plus fortes critiques devraient porter sur la scène de l'entrée de Lucile au couvent et sur l'introduction dans la trame romanesque de certains sentiments qui exigeaient un autre ton que celui du roman d'aventures. La profondeur de la passion qu'inspire Allegria est telle que, là où il en est parlé, on réclamerait le grand naturel et le sérieux de la vérité.

Partout ailleurs, au contraire, le passage du réel au fantastique est ménagé avec une souplesse qui séduit le lecteur et ravit l'homme du métier, de même que, de chapitre en chapitre, l'intérêt est soigneusement renouvelé soit quant au fond, soit quant à la forme. A ce récit succède un tableau de mœurs politiques, puis vient une narration, puis cette trouvaille, le journal du marquis de Llobregat, ministre qui se plaint que les militaires ne sachent que prendre ou perdre les villes, et trouve qu'il est bien difficile d'organiser un gala pendant une retraite. C'est dans ce journal que le portrait de don Carlos est campé en quelques traits indirects et sans bienveillance, mais pénétrants et conformes à la justice. Journal et portrait comptent parmi les meilleures pages du livre avec la fuite dans la montagne

et la bataille au flanc du Monte Jurra. Ajoutons que l'aventure se déroule en hiver, dans la montagne, et que, dans ce roman espagnol, il n'y a ni guitares ni soleil, il y « fait froid ».

Au milieu de tout cela, que dira, que devient M. Buffet? Eh, de temps à autre on l'aperçoit de loin, bienveillant et ne comprenant rien à de tels événements, cependant que Gambetta profite du scandale pour interpeller le gouvernement à l'Assemblée nationale. Cette manière de réveiller les événements et les hommes du passé à la faveur d'une fiction, cet art de mêler le réel et l'imaginé, le vraisemblable et l'impossible, c'est tout le roman historique et d'aventure. M. Benoît nous l'a rendu, n'allons donc pas lui réclamer autre chose, contentons-nous de ce qu'il nous donne. Demandons-lui de se renouveler en restant lui-même. Il nous intéresse et nous amuse. Est-ce que sa part n'est pas déjà assez belle en un temps où tant de nos romanciers nous ennuient?

* * *

Don Carlos porte en épigraphe une phrase de Stendhal, et le moindre lettré s'est fait un plaisir d'y découvrir trois vers de *Britannicus* à peine démarqués. Tous les amis de M. Benoît savent qu'il est racinien fanatique. Il a dédié à Phèdre, Iphigénie, Hermione ou Bérénice des poèmes qui composeront la plus grande partie de son prochain volume de vers, *Les Suppliantes*. Stendhal, Racine? A première vue, M. Benoît semble aux antipodes de ces maîtres : il n'analyse jamais, il suggère. Il ne décrit ni un état d'âme ni un paysage. Ceux-ci sont indiqués en trois lignes. De la série des mouvements provoqués dans une âme par une passion, il ne retient que ceux qui, venant, si je puis dire, affleurer à la surface, se traduisent en actes. Un homme possédé par une passion exécute les actes ordinaires qui composent la trame de la vie, puis des actes caractéristiques et révélateurs de cette passion. M. Benoît ne note que ceux-là, sans commentaire, sans combler par une explication l'intervalle entre un acte et le suivant. Ils apparaissent comme une chaîne de pics contemplés d'un sommet de montagne : on ne voit que les pointes bleuâtres émergeant des nuages et la transition de l'une à l'autre est cachée. Cet art elliptique a le mérite d'ébranler l'imagination du lecteur. Il est obligé de se livrer à un effort, il s'intéresse non seulement à l'imagination de l'auteur, mais à la sienne propre qui est ainsi mise en mouvement et en cause. C'est un des secrets du plaisir qu'on prend aux livres de M. Benoît, il nous intéresse à nous-même. Et, à y mieux regarder, cet art de suggérer en conduisant

n'est pas si loin, quant à la méthode, des raccourcis de Racine et de Stendhal.

Nous avons vu M. Benoît recopier trois vers de Racine, comme il avait déjà remis en prose une scène de *Bajazet* et un morceau de *Zim-Zimimi*. Il adore jouer de ces tours et montrer comment il sait s'y prendre quand il se mêle de plagier. On trouverait encore dans *Don Carlos* un fragment de *Madame Bovary*, tandis que le lien dangereux, qui unit Allegria et Lucile et qui est renouvelé de *Kœnigsmark*, fait penser à *la Fille aux yeux d'or* de Balzac, à la Bérénice de Maurice Barrès. Certaines tournures de phrase sans verbe attestent encore l'influence de Barrès, la construction et les grandes lignes celle des romans d'aventures de Balzac, *Une ténébreuse affaire*, — que M. Benoît prend la précaution de citer — celle de Barbey d'Aurevilly avec *le Chevalier des Touches*. La situation d'Olivier arrivant aux lignes se trouve dans *Quatre-Vingt-Treize*, tandis qu'Allegria ressemble à Marion Delorme.

Tant de souvenirs? Pourquoi pas. M. Benoît est trop bien doué pour rechercher l'originalité-principe, l'originalité par voie de singularité. Il se contente de celle que la nature lui a départie. Il est né conteur, il suit sa route royale, il conte... Comment ne rappellerait-il pas le souvenir de ceux qui ont conté avant lui? *C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.*

Il faut souhaiter, ai-je dit, que M. Benoît se renouvelle tout en restant lui-même. On peut juger que les meilleures pages de *Don Carlos* sont les passages de satire ou de peinture du monde politique, la scène chez M. Buffet, la condamnation d'un franc-maçon, l'intervention de Gambetta, les figures de Don Carlos et de son ministre. Si M. Benoît nous donnait à présent un roman de mœurs politiques? Il semble bien que son esprit, son bon sens, son art de saisir et d'animer une silhouette, tout concourrait à nous promettre une œuvre bien savoureuse.

LUCIEN DUBECH.

LA PHILOSOPHIE

LA THÉORIE DU SURHOMME

PHILONOUS, à la suite de notre dernier entretien, m'ayant demandé quelques explications sur la théorie du surhomme d'après Aristote, nous décidâmes d'aller ensemble consulter un solitaire de mes amis, beaucoup plus apte que moi à le satisfaire : homme très pieux, et fort instruit dans la philosophie ancienne, mais un peu singulier d'allure, et dont le nom est Théonas.

— Pourquoi, me dit Philonous en chemin, votre ami a-t-il choisi ce nom peu ordinaire?

— En l'honneur de l'abbé Théonas, dont il a lu l'histoire dans Cassien. Ce saint vieillard, qui vivait dans la Basse-Égypte, avait été marié dans sa jeunesse. Mais ayant entendu un jour l'abbé Jean parler du devoir de tout laisser pour Dieu, il n'hésita pas à abandonner sa femme, et s'en fut au désert mener la vie parfaite. Mon ami, qui aime en tout les solutions abruptes, et qui avait vu un trait analogue dans la vie du bienheureux Lulle, autre grand original cher à son cœur, s'est donc plu à prendre le nom de ce saint père. Il semble au surplus qu'une pointe de misogynie ne fut pas étrangère à ce choix.

Nous trouvâmes Théonas dans son jardin, une pipe rustique aux èvres, et occupé à tailler avec le plus grand soin un arbre étrange, dont les feuilles rares et longues, disposées avec une régularité impressionnante, portaient chacune un mot latin.

— Je donne mes soins, nous dit-il en s'excusant, à l'arbre de Porphyre, si délaissé aujourd'hui de tant de jardiniers, qui ne se soucient

plus des prédicables, des genres ni des espèces (le transformisme les a égarés). Je possède d'ailleurs ici quelques essences rares. Voyez de ce côté, — et il nous montrait un massif, hélas, fort desséché, — les arbres plantés par Ramon Lull, l'arbre élémentaire, l'arbre imaginal, l'arbre impérial, l'arbre aux quarante-neuf fleurs où sont écrites les vertus créées et incréées... Des sages autrefois s'asseyaient à leur ombre. Plus loin j'ai aussi l'arbre de Descartes, dont les racines sont la métaphysique, le tronc la physique et les branches la médecine, la mécanique et la morale ; il donne quelques fruits, mais amers...

— Monsieur, répondit Philonous, nous espérons que vous voudrez bien nous dire quelques mots du surhomme selon Aristote. Il paraît que vous vivez dans la familiarité de ce philosophe. Pour moi, je croyais jusqu'à présent que le surhomme avait été inventé par Nietzsche.

— Grande erreur, cher monsieur, répliqua Théonas. Tous les peuples et tous les fondateurs de morales, sauf les Chinois, ont cherché à réaliser le surhomme. Les légendes héroïques, les demi-dieux des anciens, et leurs sages, ne le montrent-ils pas clairement? Ce qui était réservé à la faiblesse d'esprit des temps modernes, c'est de concevoir le surhomme comme le produit d'une évolution historique qui commence au *Bathybius Haeckelii* pour passer du singe à l'homme, et de l'homme à un animal supérieur. Au contraire, ce qui répond au vœu le plus profond de notre être moral, c'est un homme qui reste homme et qui dépasse l'humanité.

— Quelle a donc été en cela l'originalité d'Aristote?

— Aristote a compris *de quelle manière* l'homme peut dépasser l'humanité. Il a compris que le principe de la surélévation de l'homme ne peut pas être cherché du côté du *sujet* humain (comment trouverait-on dans l'homme de quoi dépasser l'humain?) Ce principe ne peut être cherché que du côté de l'*objet*, — à condition que cet objet soit lui-même surhumain, — dans quelque chose d'autre que l'homme et de plus noble que lui, à quoi l'homme adhère et qui l'attire en haut. Et comment l'homme s'attache-t-il à l'objet? Par l'intelligence.

L'activité pratique, la prudence, les vertus morales, qui rendent le sujet humain parfaitement proportionné dans son agir aux fins de sa nature, sont quelque chose d'essentiellement humain. Humain, trop humain! Elles laissent l'homme dans la vie humaine. S'il peut atteindre à une vie surhumaine, ce ne sera avant tout que par les vertus intellectuelles spéculatives, par l'activité de la contemplation, qui le ravit dans l'objet et l'arrache à la vie humaine. Le

surhomme selon Aristote, c'est le sage, qui spécule sur les choses éternelles.

Vous voyez avec quelle force et quelle décision l'« intellectualisme » du Philosophe s'oppose ici à toute tendance subjectiviste et immanentiste. C'est une des raisons sans doute pour lesquelles Luther et tous les apôtres du Moi détestent instinctivement Aristote. Saint Thomas, au contraire, lorsqu'il traite de la vie parfaite et de la contemplation, reste strictement fidèle à tous les principes formels d'Aristote. Nulle part même on ne voit mieux comment la pensée du philosophe grec peut être transfigurée, sans être altérée, par la lumière supérieure où la théologie la transporte. La contemplation chrétienne, qui est surnaturelle et se fait par des vertus qui unissent directement l'âme à l'intime de la divinité, est tout autre chose que la contemplation philosophique ; la grâce ne fait pourtant ici que doubler et sublimiser un rapport déjà donné dans l'ordre naturel : il reste toujours que c'est *par l'objet* que l'homme est attiré au-dessus de lui-même et placé dans les conditions de la perfection.

Considérez maintenant les stoïciens. Ils dérivent des cyniques, dont Hercule était le modèle.

— Et dont la sagesse, interrompit Philonous, pourrait être appelée la sagesse du Muscle...

— Eh oui, tandis que selon Aristote les hommes aux tissus mous et délicats, — *molles carne*, — sont naturellement mieux disposés que les autres pour les œuvres de l'intelligence et donc pour la sagesse.

— Tel saint Thomas lui-même ! dis-je à mon tour. Cette remarque me plaît ; elle m'explique pourquoi le robuste *Penseur* de Rodin se donne tant de mal pour penser, et paraît se livrer à un effort contraire à sa nature...

— Les stoïciens donc, tout à l'opposé d'Aristote, sont, au point de vue qui nous occupe, des subjectivistes : ils demandent le principe de la vie surhumaine à cela même qui est proprement humain, à la vertu morale. Pour réaliser le surhomme, il leur faut alors user de violence et hypertrophier leur vertu. Mais ils ont beau s'enfler, se tendre, se durcir, ils peuvent se rendre inhumains, ils ne peuvent pas s'élever à une vie qui vraiment dépasse l'homme. Aussi bien doutaient-ils que le véritable sage pût se rencontrer sur la terre.

Philonous. — Mais croyez-vous qu'Aristote ait vraiment conçu la vie contemplative comme une vie surhumaine? N'est-elle pas plutôt pour lui la vie de l'homme pleinement homme?

Théonas. — Elle serait plutôt à ses yeux les deux à la fois, et c'est en cela qu'il me semble avoir vu le plus profondément dans notre nature. Rappelez-vous le premier et le dixième livre de l'*Ethique*. Si notre félicité consiste avant tout dans l'activité contemplative, ce n'est pas seulement que cette activité prise en soi est la vie par excellence, et la plus stable, et la plus délectable, et qui confère le maximum d'indépendance ou d'*autarchie*, et qui comporte le loisir de la possession suprême, c'est aussi que prise par rapport à notre espèce elle répond à l'opération la plus propre de l'homme, qui est l'opération de l'intellect. Et pourtant vivre de la vie contemplative, c'est vivre selon le mode des esprits purs, tandis que vivre de la vie voluptueuse, c'est vivre selon le mode bestial, et vivre de la vie active et sociale, c'est vivre selon le mode humain, *secundum hominem*: et nous sommes « serfs à tant d'égards » que la sagesse, c'est-à-dire la contemplation métaphysique ou « théologique », ne peut pas être pour nous un bien possédé en pleine propriété.

Cette apparente antinomie s'explique par la nature même de l'animal raisonnable. Ce par quoi l'homme est le plus vraiment homme, c'est l'intelligence, qui est en lui chose divine, et par laquelle il participe à la nature des esprits. La vie proportionnée à ce qui est « le plus principal » en l'homme, sera donc celle qui n'existe à la perfection que chez les esprits ; tandis que la vie proprement humaine, la vie selon le mode humain, est une vie moins noble, proportionnée à notre essence composée. Ainsi l'effort vers l'héroïsme, l'espoir de dépasser les conditions de la vie humaine, a sa racine dans la nature même de l'homme, et c'est trahir la nature humaine que de persuader « aux hommes de ne savoir que de l'humain, aux mortels de ne savoir que des choses mortelles » : c'est à l'immortel et au divin qu'il faut tendre. Ainsi enfin le sage, tout en demeurant vraiment homme, vit d'une vie meilleure que la vie humaine : *vita quæ est secundum speculationem, est melior quam quæ secundum hominem.*

Et voyez : tout est pour le contemplatif, — les vertus morales pour lui procurer la paix intérieure, le gouvernement tout entier de la vie civile pour lui assurer la paix extérieure dont il a besoin : en sorte que toutes les fonctions de la vie humaine, ne trouvant leur fin que dans son loisir, semblent à son service. A la limite n'apparaît-il pas comme dominant la vie sociale en véritable surhomme? Quand même il se bornerait toujours à la contemplation de la vérité, sans rien communiquer aux hommes, il servirait assez le bien commun, du

seul fait que par lui la nature humaine atteint sa fin, et qu'en lui la cité humaine produit son plus noble fruit.

Philonous. — Voilà bien l'aristocratisme païen dans sa dureté fratricide ! *Humanum paucis vivit genus.* Comment pouvez-vous, vous qui êtes chrétien, entendre sans indignation pareille doctrine?

Théonas. — Pour ma part, je suis bien loin de professer l'aristocratisme intellectuel que vous réprouvez. Aussi bien dois-je avouer que dans ce que j'ai dit en dernier lieu, j'ai insisté trop exclusivement peut-être sur un aspect de la pensée d'Aristote. A vrai dire le philosophe, comme il exige pour la félicité, non seulement la contemplation, mais aussi, à titre de moyens nécessaires, l'exercice des vertus morales et même la possession des biens extérieurs qui conviennent, — veut de même que chez l'homme parfait la vie active se joigne à la vie contemplative : la vie héroïque, qu'il oppose à la vie bestiale, est contemplative et active à la fois. Et il enseigne que lorsque dans une cité humaine paraît un Puissant qui excède en sagesse et en vertu tous les membres de la cité, — un surhomme, — un homme qui est comme un Dieu parmi les autres, celui-ci qui, selon la justice des cités démocratiques, doit être mis à mort ou frappé d'ostracisme, parce qu'il constitue par sa supériorité un danger public, et qu'il n'est plus un citoyen, devrait, selon la justice absolue, être fait roi de la cité (1).

Philonous. — Pas de milieu donc pour le surhomme ! Exterminé par ses frères, ou porté à la royauté.

Théonas. — C'est analogiquement la condition de toute supériorité parmi les hommes, Aristote a eu le courage de ne le pas dissimuler. Quand l'Homme-Dieu est venu parmi les siens, n'est-il pas vrai qu'un jour quelques hommes simples ont voulu le faire roi, — il s'enfuit alors « seul sur la montagne », — et qu'un autre jour les princes des prêtres et les gardiens de la cité l'ont fait mourir sur une croix, hors des portes de la ville?

Mais je viens à une remarque générale qui vous satisfera peut-être : Aristote est un pur philosophe, il établit la théorie de ce que nous appelons la « nature pure ». Or, l'état de nature pure, en fait et dans le concret, n'est jamais réalisé pour l'homme, qui ne se trouve effectivement que dans l'état de grâce ou dans l'état de nature déchue. Dès qu'il s'agit des choses de l'homme, bien des problèmes qu'Aris-

(1) Cf. *Politique*, III, 13.

tote laisse et devait laisser ouverts ne trouvent leur solution, bien des principes qu'il formule ne reçoivent leur vraie valeur que dans un ordre supérieur dont il n'avait pas le moindre soupçon. Les vrais surhommes ce sont les saints, la vraie contemplation n'est pas celle d'Aristote, elle suppose la grâce et la charité...

JACQUES MARITAIN.

Le monde des images.

Les études psycho-morales de M. Léon Daudet présentent pour le philosophe un intérêt tout particulier : elles abordent les plus obscures et les plus difficiles questions de la psychologie humaine, et elles ne sont pas d'un professionnel de la philosophie, mais d'un esprit qui ne se laisse enfermer dans aucun cadre, animé d'une curiosité scientifique très vigoureuse, copieusement ravitaillé en matériaux intellectuels par sa double culture littéraire et médicale, et pourvu d'un solide bon sens.

De là un très profitable rajeunissement de bien des problèmes philosophiques. Des livres comme *l'Hérédo* et *le Monde des images* nous rappellent bon gré mal gré (à supposer que nous l'eussions oublié) l'urgence dramatique et l'importance toujours actuelle de la spéculation philosophique, qui plonge dans la vie, et dont nous avons terriblement besoin pour nous reconnaître et nous diriger parmi les monstres bizarres qui nous entourent en ce bas monde en nous souriant de toutes leurs dents.

M. Léon Daudet ne nous procure pas seulement cette utile excitation intellectuelle. Ses solutions procèdent d'un réalisme très juste et vont le plus souvent rejoindre d'importantes vérités philosophiques ; il apporte à ses lecteurs une excellente réfutation des boniments matérialistes, une affirmation efficace de la réalité du libre arbitre et de l'immortalité de l'âme, des vues toujours intéressante sur le « drame intérieur » ; enfin, médecins et prêtres pourraient témoigner du remarquable pouvoir de redressement de la volonté que ses livres sont capables d'exercer sur bien des candidats à la psychopathie.

Soyons-lui donc reconnaissants, même si ces avantages sont payés de quelques inconvénients, comme d'une terminologie médico-barbare parfois rebutante, et d'un défaut trop marqué de démonstration analytique et proprement rationnelle, qui fait des théories

exposées un singulier système d'hypothèses gravitant autour d'intuitions souvent profondes : ainsi, par exemple, il semble difficile d'admettre l'existence d'une *mémoire héréditaire*, au sens où M. Daudet entend ce mot. Je sais bien que les anciens admettaient dans « l'estimative » des animaux des jugements instinctifs, d'ordre concret et pratique, qui, déclenchés par la sensation présente, servent à interpréter immédiatement celle-ci : c'est ainsi que la brebis, apercevant un loup pour la première fois, « reconnaît en lui son ennemi de nature ». Mais les notions du sens estimatif, les *species insensatæ* dont ils parlaient (il ne s'agit pas là *d'espèces insensées*, mais d'*impressions non ressenties par les sens externes*), étaient précisément tout autre chose que des images ou des souvenirs de sensations éprouvées.

Malgré sa juste horreur des « marottes », M. Léon Daudet n'est-il pas porté à attacher au facteur hérédité une importance trop exclusive dans la psychologie humaine? Approuvons-le de rejeter la conception associationniste de la vie des images. Mais demandons-nous si le dynamisme interne de l'imagination et de la mémoire (1) est normalement réglé par les types héréditaires, et si M. Daudet n'attribue pas à ceux-ci une réalité *en acte* qui brise l'unité psychologique individuelle et qui loge dans l'âme, comme des entités réelles, mille marionnettes ancestrales tourbillonnantes : métaphore acceptable, mais explication bien insuffisante. Reconnaissons avec M. Marcel Proust les vastes possibilités de renouvellement que M. Daudet apporte à la critique littéraire par ses puissantes vues introspectives, mais craignons les formules trop faciles, et demandons-nous si Don Quichotte et Sancho, pour être incontestablement des virtualités du moi de Cervantès, et des virtualités qui faisaient pression pour s'épancher au dehors, répondent nécessairement à des types ancestraux déterminés dans la lignée de l'écrivain ; d'être homme, d'être fils d'Adam, ne suffit-il pas pour porter en soi le monde infini de tous les héros et de tous les monstres?

M. Daudet a raison d'insister sur le rôle de l'instinct génésique dans le régime des images et surtout dans les désordres de celui-ci, comme dans le réveil des dispositions héréditaires ; la part qu'il fait à cet instinct dans la création artistique semble toutefois absolument disproportionnée. Bien avant Balzac, saint Augustin avait remarqué

(1) Il faut reconnaître à la psychologie bergsonienne, que M. Daudet n'aime pas, mais qu'il côtoie peut-être plus souvent qu'il ne pense, le mérite d'avoir puissamment mis en lumière cet aspect dynamique de la vie des images, tout à fait incompatible avec l'associationnisme.

que « la vertu de chasteté est ce qui rend le mieux l'homme apte à la contemplation » et aux œuvres de l'esprit. Mais s'il en est ainsi, ce n'est pas que la création intellectuelle exige que l'instinct génésique lui-même se déclenche puis change de voie et se transforme, c'est que l'énergie psychique est d'autant plus forte qu'elle est moins partagée, c'est aussi et surtout que l'intelligence, si grand besoin qu'elle ait des images comme de *matériaux*, est d'autant plus haute qu'elle domine plus purement le monde des images, et qu'elle est moins « déprimée vers les phantasmes et les choses sensibles ». M. Léon Daudet ne paraît pas voir que l'intelligence a dans son ordre immatériel une tendance à engendrer, à produire un verbe, incomparablement plus puissante, parce que spirituelle, que l'instinct génésique, et qui reste infiniment différente de celui-ci, quelques correspondances analogiques qu'elle puisse avoir avec lui.

Nous voici amenés à la plus importante de toutes ces remarques. Malgré le très bel hommage qu'il rend constamment à la raison, et à sa fonction dominatrice, M. Daudet semble jusqu'à présent, dans *le Monde des images* surtout, se faire une idée insuffisante de la nature et de l'activité de l'intelligence elle-même, et avoir quelque peine à concevoir sa pure immatérialité (1), comme à distinguer convenablement (mais combien de professeurs de philosophie sont dans ce cas !) *l'idée* de *l'image*, *l'intellect* de *l'imagination* proprement dite — distinction capitale cependant.

C'est ainsi qu'il écrit par exemple : « Le phénomène de la conception créatrice (verbale, littéraire, artistique, scientifique, etc.) réside dans la rencontre de la mémoire personnelle et de la mémoire héréditaire » (où est ici la part de l'*intelligence* elle-même?) et encore : « Nos idées dépendent de personimages incomplètes, d'intersections, de rencontres, d'interférences de personimages ; ces idées sont d'autant plus abstraites que ces intersections, rencontres, interférences sont plus nombreuses. » (Même omission de l'activité propre de l'intelligence.) Et enfin : « L'esprit est un système d'images... » A coup sûr, quelques bonnes notions scolastiques sur l'*abstraction*, sur l'*intellect agent* et sur le *composé humain* en général se font ici regretter.

Ces réserves visent surtout un mode de pensée et d'exposition puissamment et trop exclusivement imaginatif.

Et maintenant pourrions-nous mieux montrer la valeur des études de M. Daudet, qu'en signalant les points de rencontre entre celles-ci et la grande tradition aristotélicienne, que l'auteur, cependant, n'a sans doute pas très assidûment étudiée?

(1) Cf. *Monde des images*, pp. 206-207.

Notons que M. Léon Daudet rejoint directement les scolastiques lorsqu'il conçoit la liberté, non pas à la manière de Kant, comme un pouvoir absolu se déployant dans l'intemporel, mais comme la supériorité dominatrice d'une volonté qu'un milieu très concret de désirs et de passions presse de toutes parts et ne demande qu'à submerger ; ou encore lorsqu'il insiste sur l'immense importance des images dans la vie mentale de l'homme, — nous ne pouvons pas penser sans nous tourner vers les images, disent Aristote et saint Thomas, — et sur la nécessité d'opposer aux images et aux passions vicieuses non pas un simple effort négatif de la volonté, mais des images et des passions positives et contraires.

Mais c'est sur une importante question de métaphysique que nous pouvons constater le plus curieux point de rencontre. On sait quel usage M. Léon Daudet fait de la distinction du « moi » (qu'il définit « l'ensemble physique et moral de l'individu humain qui comprend les apports héréditaires »), et du « soi », « essence intransmissible de la personnalité humaine » à laquelle il rapporte « l'impulsion ou initiative créatrice dans l'intellectuel ou le sensible..., le tonus du vouloir, enfin un état d'équilibre qui tend à l'harmonie intérieure ou sagesse ». Les termes *moi* et *soi* sont-ils bien choisis? Il est permis d'en douter, d'autant plus que le mot *moi* est ordinairement pris par les philosophes pour synonyme de *personne*, et que d'autre part le mot *soi* a l'inconvénient d'être annexé déjà par la littérature théosophico-bouddhiste (elle s'en sert pour désigner « Atman » ou l'esprit universel résidant en tout être particulier comme principe d'individualité sans être lui-même individualisé). Mais considérons les choses, non les vocables. La distinction du *moi* et du *soi* n'est pas précisément celle du corps et de l'âme ; le « moi », n'est-ce pas plutôt le sujet humain tout entier, mais pris du côté du corps et de la matière, et le « soi », le même sujet humain tout entier, mais pris du côté de l'âme, de l'esprit, de la liberté? La distinction de *moi* et de *soi* se réduit alors à la distinction thomiste de l'*individu* et de la *personne*, ou mieux encore de l'*individualité* et de la *personnalité*. Relisez *l'Hérédo*, en particulier les belles pages consacrées dans ce livre aux héros, aux saints, à Jeanne d'Arc. Et puis, lisez ce passage d'un éminent théologiste thomiste, vous verrez si l'analogie n'est pas remarquable. « L'homme ne sera vraiment une *personne*, un *per se subsistens* et un *per se operans*, que dans la mesure où la vie de la raison et de la liberté dominera celle des sens et des passions ; sans cela, il demeurera comme l'animal, un simple *individu* esclave des événements, des circonstances, toujours à la remorque de quelque autre chose, incapable de se diriger lui-même ; il ne sera qu'une partie, sans pouvoir

prétendre être un tout. L'*individualité* qui nous distingue des êtres de même espèce vient du corps, de la matière qui occupe telle portion d'espace distincte de celle occupée par un autre homme. Par notre individualité, nous sommes essentiellement dépendants de tel milieu, de tel climat, de telle hérédité, grecs, latins ou saxons. Le Christ était juif. La *personnalité*, au contraire, vient de l'âme, c'est même la subsistence de l'âme indépendamment du corps. Développer son individualité, c'est vivre de la vie égoïste des passions, se faire le centre de tout et aboutir finalement à être esclave des mille biens passagers qui nous apportent une misérable joie d'un moment. La personnalité, au contraire, grandit dans la mesure où l'âme, s'élevant au-dessus du monde sensible, s'attache plus étroitement par l'intelligence et la volonté à ce qui fait la vie de l'esprit. Les philosophes ont entrevu, mais les saints surtout ont compris que le plein développement de notre pauvre personnalité consiste à la perdre en quelque sorte en celle de Dieu, qui seul possède la personnalité au sens parfait de ce mot, car seul il est absolument indépendant dans son être et dans son action (1)... »

Rien, nous semble-t-il, ne met mieux en valeur l'acuité des intuitions expérimentales de M. Léon Daudet, que cette rencontre avec une doctrine appuyée sur les plus profonds principes de la métaphysique aristotélicienne.

SORTÈS.

(1) GARRIGOU-LAGRANGE, *la Philosophie de l'être et le sens commun.*

LES BEAUX-ARTS

LE CUBISME ET SES ANCÊTRES

Le grand intérêt de l'école cubiste, c'est d'avoir, parmi les peintres, fait renaître le goût des théories. Et, comme il n'est de théorie que du général, c'est sans étonnement qu'on voit les théoriciens du cubisme conclure par une profession de classicisme. « Nous fîmes le vœu de devenir classiques », proclame le coryphée de l'école, M. André Lhote, qui, par ce vœu, s'estime « en règle avec la tradition ». « Mais notre classicisme est bien différent de celui de ces messieurs », reprend-il immédiatement en songeant aux membres d'un « Club artistique » qui, depuis sa fondation, ne fait que végéter. — Vraiment? Si différent que cela, en théorie du moins, de ce « classicisme » que M. Lhote désigne de son vrai nom : l'académisme? J'entends bien que les œuvres de l'un et de l'autre ne se ressemblent guère au point d'arrivée ; mais, au point de départ, elles ont mêmes ancêtres, mêmes prototypes et mêmes maîtres. Et ces maîtres, que revendique aussi bien l'académisme que le cubisme, M. Lhote les nomme : David et Ingres. A vrai dire, il y ajoute Poussin, mais le laisse au second plan ; et les maîtres qu'il fait vraiment siens, c'est David, « prototype du peintre moderne », c'est Ingres, « le premier impressioniste plastique ». Et c'est leur doctrine enfin qu'il développe non seulement comme le principe de *son* « classicisme », mais encore, il semble, comme le véritable classicisme.

C'est ici qu'il faut s'entendre sur le sens des mots. Historiquement, depuis l'avènement de l'école romantique, « classicisme » a un sens

en histoire littéraire, un sens historique du moins. Mais de sens philosophique, en a-t-il? J'en doute, étant donné que ce mot désigne la vérité éternelle de l'être humain, dans ses multiples apparences. « Romantisme » a un sens positif ; « classicisme » n'a de sens que négatif : puisque tout ce qui n'est pas proprement romantique se trouve rentrer dans le classicisme, qui fut la grande, l'unique tradition de l'humanité, tant que le romantisme n'y vint point introduire son hérésie psychologique et morale.

A plus forte raison, je demande alors si ce même mot de classicisme peut, dans les arts plastiques, revêtir un sens défini. Dans les arts, encore moins que dans les lettres, et pour les mêmes raisons et pour des raisons particulières encore plus fortes, le classicisme n'existe pas par lui-même. Il n'y a, il ne peut y avoir en peinture et en sculpture, ni romantisme, ni classicisme, comme il est dans les lettres un classicisme et un romantisme, celui-ci étant le fait d'une erreur de la vie morale, et les arts restant par essence le domaine de la vie plastique. Le vrai classicisme, entendu au sens le plus large de la tradition artistique, n'a donc jamais été, et ne peut être une doctrine particulière, partant exclusive, comme l'entend M. Lhote. On peut seulement reconnaître dans les arts des manières différentes, ce que Poussin appelait des « modes », ce que Reynolds appelait des « styles », ce que le vulgaire appelle communément des « genres », bien que ces mots divers ne soient pas strictement équivalents. Il n'en reste pas moins qu'en histoire de l'art, on s'est habitué à nommer « classique » l'école de David et d'Ingres, et « romantique » celle de Delacroix. Les désigner ainsi, c'est les méconnaître l'une et l'autre.

A défaut de ses œuvres, où un talent supérieur se montre constamment entravé par la rupture d'une tradition et alourdi par l'oubli d'un métier qu'il lui faut sans cesse recréer, les écrits de Delacroix suffiraient à prouver que, d'Ingres ou de lui, le classique, en puissance du moins, c'était bien Delacroix. Ce titre que réclamaient Ingres et David, l'accorder à leur prétention, le reconnaître à leur doctrine, c'est commettre non seulement un abus de mot, une confusion de sens, mais donner dans une erreur de doctrine capable de pousser toute jeune école d'art qui se proclamera classique dans la voie contraire à celle qu'elle veut ouvrir.

De même que Rousseau prêchait à l'individu, dépravé par la vie sociale, le retour à l'état de nature, David, reniant toute la tradition artistique comme entachée de décadence, prétendit, par l'imitation

de l'antiquité conçue d'une façon qui n'était point plastique mais philosophique, revenir à l'art originel. Il ne faisait qu'appliquer les idées de Lessing et de Winckelmann : dans les arts, comme dans les lettres et la politique, la révolution venait d'Allemagne. Ingres, après David, développa la doctrine et la dota, le premier vraiment, d'une technique particulière. C'est cette technique nouvelle qui, bien plus que les idées de David ou le sentiment plastique d'Ingres, consomma la rupture de la tradition.

M. Lhote et ses amis disent que toute la peinture du dix-neuvième siècle, et par réaction l'impressionisme, et toute celle du début du vingtième siècle, y compris le cubisme, découlent de la révolution décrétée par David et par Ingres. J'en tombe volontiers d'accord. Ce que je voudrais faire sentir, c'est que, s'ils tiennent à réagir, et j'en sens le besoin comme eux, contre l'anarchie où les arts sont tombés à notre époque, ils font fausse route en s'adressant à Ingres. Il leur faut choisir : ou bien abjurer la doctrine ingriste, dans la mesure où elle se sépare de la tradition, ou bien renoncer au titre de « classique ». Si l'on se fonde sur le synchronisme et la similitude des doctrines, ce qui se rapproche le plus du romantisme littéraire, ce qui en mériterait le nom, c'est la peinture d'Ingres et de David. Ingres, représentant la rupture de la tradition, ne peut être pris comme maître de classicisme. Car l'on ne peut renouer une tradition en adhérant à un schisme.

Je crains que cette jeune école ne prenne tout cela pour querelles de mots, car son siège semble fait. « Classique », « néoclassique », « cubiste », ou « totaliste » comme M. Lhote aime encore à s'appeler, c'est à l'enseignement de David et d'Ingres qu'elle tient. Et, peignant comme ils peignent, je les comprends. Ingres, par la déformation systématique que sa technique imprime à sa vision, est bien le père du cubisme. Qu'entendent-ils alors par le « classicisme » dont ils cherchent des leçons chez Ingres et David? Tout simplement le style, ou plutôt un certain « style historique », qui se caractérise à leurs yeux par une analyse supérieure de la forme.

C'est ici que je demande la permission de m'étonner. Qu'Ingres ait révélé de nouveaux aspects, inattendus, saisissants, savoureux, de la figure humaine, je ne crois pas goûter ces acquisitions moins qu'ils ne les goûtent eux-mêmes. Mais la question se pose de savoir si, dans la technique d'Ingres, ces acquisitions ont bien trouvé l'expression qui leur convenait, s'il les a créées viables par conséquent, et s'il

a donné à ses successeurs une méthode et une « matière » propres à les conserver et à les étendre.

Invention et technique sont, en effet, étroitement liées dans les arts. Avant de s'élever à la dignité d'expression intellectuelle, tout art est d'abord un métier, où la réalisation de l'œuvre est commandée par la technique. Chaque grande conquête y va de pair avec une découverte ou une application techniques ; et celles-ci peuvent en être considérées comme les inspiratrices au même titre que le rythme et la rime sont inspirateurs du poème.

Or, il est de fait que les découvertes de la plastique d'Ingres ont révolté le goût de son temps. Je me garderai de taxer d'obscurantisme cette révolte : je l'admets, car j'en distingue les causes.

Toute forme donnée par la nature possède trois dimensions : hauteur, largeur, épaisseur ; et tout art, pour exprimer cette forme dans ses qualités essentielles, doit donner l'idée de ces trois dimensions. La technique traditionnelle, fruit de lentes acquisitions, les évoquait par le jeu d'une matière extrêmement variée de consistance et d'aspect, d'un effet très souple, mais d'un emploi très délicat. Elle rendait la lumière des reliefs et des surfaces situées dans le plan du tableau par des empâtements naturellement lumineux que venaient colorer des matières plus ou moins transparentes, et elle obtenait les ombres par des demi-pâtes très minces, fuyantes et translucides, où le regard pénétrait et pouvait se jouer. Ainsi s'établissait entre les plans de front et les plans fuyants une opposition de matière et de procédé de nature à créer le degré d'illusion nécessaire au style de l'artiste.

C'est contre les prestiges de ce « métier » que David s'insurgea au nom d'un purisme tout philosophique. Ingres renchérit à son tour, et mit au point une technique toute au rebours de l'ancienne. Aux pâtes dont il revêtait les plans fuyants aussi bien que les reliefs et les plans de front, il donna partout une épaisseur sensiblement égale, et, tandis que les vieux peintres professaient que le blanc est la mort de la peinture, il le mêla systématiquement à toutes ses couleurs, ce qui acheva d'éteindre toute transparence. Le résultat fut cette matière lourde, terne et uniforme, par laquelle les plans fuyants et les ombres ont sur la toile la même réalité plastique que les reliefs, et ne se distinguent d'eux que par l'intention du peintre. En un mot, la matière d'Ingres, peut-être aussi propre (mais moins belle) qu'une autre à exprimer la hauteur et la largeur des objets, est impropre à évoquer leur troisième dimension, le relief et la profondeur. Elle abolit

ainsi le volume, élément essentiel de la sensualité plastique.

Cette suppression fait que les formes nouvelles révélées par Ingres ne jouent que dans deux dimensions, la hauteur et la largeur, et que le relief et la profondeur leur faisant défaut, elles semblent paradoxales ou parfois même estropiées. Que peut valoir en soi une analyse de la forme pratiquée suivant une telle méthode et par de tels moyens? Et que vaut l'enseignement qui s'en dégage? D'un tel appauvrissement de métier, et des erreurs de vision causées par cette pauvreté, il devait sortir, au terme d'une évolution nécessaire, la suppression de la troisième dimension de l'espace, c'est-à-dire le cubisme pur.

Comment, avec de tels moyens, songer avec quelque chance de succès à cette reconstruction objective du monde extérieur, qui est, en définitive, je crois, l'objectif de la jeune école? Car je ne puis penser que nous ne soyons d'accord, M. Lhote et moi, pour estimer que cette reconstruction ne doive être la base de tout essai de restauration, je ne dirai pas, comme lui, du « classicisme », puisque ce mot n'a pas de sens en art, mais tout simplement : de la peinture.

HENRI LONGNON.

La peinture française au Louvre.

Le Louvre vient de rouvrir une partie de ses galeries de tableaux. Pour les présenter, la conservation des Musées du Louvre a fait le plus vite et presque le mieux qu'elle pouvait avec son budget sordide. L'éponge a éclairci voûtes et vitrages ; elle a rajeuni les ors des stucs. Dans la Galerie d'Apollon, la brosse a remis à neuf les portraits d'artistes en tapisserie des Gobelins ; la merveilleuse décoration de Lebrun (la plus belle du monde) a maintenant la fraîcheur qu'il faut pour encadrer dignement l'*Apollon vainqueur du serpent*, le chef-d'œuvre de Delacroix et l'une des plus hautes cimes de l'art français. Le ton des murailles dans les galeries a été modifié et accordé à sa destination. On ne pouvait transformer tout le système d'exposition comme il serait si souhaitable. Pour rompre l'immensité des salles et ne pas entasser les tableaux, il faudrait des années, et combien de douzaines de millions, sans compter une administration capable d'entreprendre et de poursuivre.

Du moins les conservateurs ont-ils saisi l'occasion de ce remanie-

ment général pour faire des ouvrages une répartition très supérieure à l'ancienne, où le hasard tenait un rôle excessif. Le vieux fonds glorieux, savamment amassé par les rois, est beaucoup mieux groupé. Nos Vinci, nos Titien et nos Véronèse, presque tous emplettes de François Ier et de Louis XIV, sont maintenant en meilleure vue. Et nos merveilleux Mantègne ! Sur le sujet des Italiens, il n'est à regretter que la place médiocre accordée aux André del Sarte. La conservation a été mieux inspirée quand elle a profité de cette sorte de revision sommaire des valeurs (car il sautait aux yeux qu'elle n'en aurait pas de sitôt les moyens) pour réhabiliter, sans éclat mais avec fermeté, les Bolonais en général et tel ou tel peintre du siècle d'argent, florentin comme le Bronzino, ou napolitain comme ce Solimène, dont l'apparition dans notre galerie révélera le grand décorateur à ceux qui n'ont pas vu les fresques de Saint-Paul, de Saint-Philippe ou de la Trinité de Naples.

Mais avouons une déception très sensible en ce qui touche l'école française. Nous n'attendions pas que la réouverture des salles, jadis encombrées de toiles et qui lui sont réservées, fût différée d'une année encore. Les dispositions que l'on semble marquer pour elle font craindre qu'on ne mette pas à la réinstaller tout le zèle possible.

Nous espérions mieux. La guerre, entre autres leçons, nous en a donné de fierté nationale : elle nous a rendus plus attentifs à nos gloires. N'était-il pas naturel d'escompter que Poussin, Claude Lorrain et Lesueur bénéficieraient de ce juste retour au sentiment de nous-mêmes ? Nous sommes déçus. Quand le président de la République a été invité à inaugurer la réouverture de la partie considérable de notre musée qui est consacrée à la peinture italienne, nous a-t-on rouvert quelques nouvelles salles de la peinture française, qui, de ce coup, se trouvait si largement éclipsée ? Oui, mais lesquelles ? Les primitifs, l'École de Fontainebleau et la petite galerie contiguë : fort peu de chose. Il est vrai que dans cette dernière pièce on ménageait à notre amour-propre une charmante surprise : Philippe de Champaigne, autrefois tellement abandonné, ou plutôt donné, à l'école Flamande, figure désormais parmi les nôtres. Ce serait très bien, si l'on ne nous faisait payer cette précieuse reprise beaucoup trop cher.

Jusqu'en 1914, dans cette galerie, était rassemblée une suite tout à fait célèbre, la *Vie de saint Bruno*, par Eustache Lesueur. Jamais cet ensemble, malgré quelques inégalités d'exécution, n'avait cessé d'être tenu pour une des merveilles de notre art, tant y brillent en abondance les plus incontestables signes d'un génie que deux siècles au goût excellent ont presque égalé à celui de Raphaël. Aujourd'hui

cette série est dispersée dans l'escalier Mollien. C'est pour elle le chemin du sous-sol. En vérité, si les ombres d'Ingres et de Delacroix hantent ces parages où ils sont tant de fois venus pour admirer et vénérer Lesueur, elles doivent se réconcilier dans une fureur d'indignation. Nous tenons à protester ici contre ce découronnement de notre grande peinture de style.

On travaille encore aux installations dans les salles de la peinture française du dix-septième et du dix-huitième siècle. Le public s'attend à y voir Watteau, Chardin, Fragonard, Boucher même, présentés comme le sont Vélasquez à Madrid et Rembrandt à Amsterdam. Mais il serait injurieux pour le génie artistique français, dont ils n'offrent que l'aspect aimable et sensuel et non pas la pleine et grande beauté, qu'une présentation plus éclatante ne recommandât et même n'imposât à l'admiration des Français et de l'étranger Lesueur, Claude et Poussin.

Au Louvre, avant 1914, la statuaire, seule de nos arts, était logée dignement. Notre peinture ne doit pas y être moins honorée, et Poussin a droit à plus d'égards que tout autre. Après lui, Claude et Lesueur. Il y va de notre renommée dans le monde.

EUGÈNE LANGEVIN.

Le Salon de la Société Nationale.

Le Salon de la Société nationale ne montre pas que la guerre ait, jusqu'à présent, exercé aucune influence sur les beaux-arts. Pour s'en tenir à un signe tout extérieur, on n'y trouve de tableaux inspirés par la guerre que dans la section très particulière de l'art religieux, où le choix de ces sujets avait sa raison d'être.

Il faut prendre ce fait, si différent de ce qui se passa après 1871, comme un bon signe d'équilibre mental : nos peintres peignent, comme auparavant, pour montrer que la vie est belle et pour la faire aimer, et non pour nous confier leur vie intérieure, ou faire appel à notre sensibilité.

Il n'est pas, en effet, de la nature des arts plastiques que l'expérience morale s'exerce davantage, sinon de façon très indirecte : si la grande épreuve retentit sur l'œuvre de nos artistes, ce ne sera sans doute que pour leur inspirer un goût plus vif pour la beauté du monde extérieur, et pour la douceur de vivre un amour plus profond ; puis ce sera au tour de cette passion de leur souffler des modes d'expression plus intenses et plus directs.

C'est tout ce que l'on voit poindre jusqu'à présent.

A vrai dire, une influence intellectuelle peut encore se marquer, qu'on imagine dirigée dans le même sens que la réflexion politique ou morale, c'est-à-dire vers la remise en place de toutes choses, vers le retour à un ordre jugé désormais nécessaire. Mais il lui faudra le temps de s'élaborer dans les esprits, puis de passer de l'intelligence dans la main, ce qui, dans le domaine des arts du dessin, demande de la pratique. Aussi bien, n'est-ce pas plus au Salon de la Nationale qu'à celui des Artistes français qu'on peut s'attendre à rencontrer les premiers témoignages de cette évolution.

La peinture y vit sur un capital d'idées et de pratiques entièrement héritées. Mais comme cet héritage n'est guère ancien et que la tradition qu'il dispense est courte et pauvre, c'est une impression de monotonie, dans une diversité pourtant extrême, qu'on ressent en parcourant les salles. Le talent n'y manque cependant pas : on se demande au contraire comment il se peut faire qu'il y ait tant de gens dont l'œil soit si délicat et pénétrant, et la main si habile, somme toute, à la pratique d'un métier, qui, pour s'être infiniment ravalé depuis le dix-huitième siècle, n'en est pas moins resté le plus difficile de tous.

Mais deux choses manquent, quand on y regarde bien : l'intelligence et la technique. J'entends l'intelligence des principes organiques de l'art et la technique des effets et des difficultés propres à la peinture à l'huile. Toutes ces toiles sont peintes à l'huile, absolument comme si elles étaient peintes en détrempe. Tous les procédés d'exécution y sont représentés, depuis l'imitation mal comprise de la technique ancienne, jusqu'à certaines déformations voisines du cubisme, en passant par les divers états d'un impressionnisme devenu, pour ainsi dire, rituel. Quant au plan supérieur de l'art : imagination, composition, idée de la forme, conception du monde extérieur, ces questions ne semblent plus avoir même l'occasion de se poser.

Absence de doctrine, absence de réflexion. Faute d'intelligence? Non pas : faute de direction et d'ordre dans les esprits, ici comme ailleurs. Nos peintres ne sont pas plus mal partagés que le reste de la nation.

Ce qu'on dit de la peinture du Salon de la Nationale, il y a bien des chances pour qu'il n'y ait qu'à le répéter à celui des Artistes français. En revanche, il n'est guère à espérer que ces derniers donnent, pour ce qui est de la sculpture, les promesses de renaissance qu'on trouve ici. Un grand sculpteur est un artiste rare : d'autant qu'il peut se faire, comme il arriva pour Rodin, que son génie se tourne tout au rebours des principes essentiels de son art. Avec Bourdelle, l'erreur

n'est pas à craindre : à son art, l'artiste a rendu sa doctrine propre ; du précepte retrouvé, il a su tirer des exemples. De lui peut sortir une école de sculpture française.

Il *peut* sortir ; car rien n'est moins assuré. Par sa destination et son emploi, la statuaire est un art d'État. Pour la soutenir, il faut à cet État l'esprit de discernement, de goût et de décision. Ces qualités supposent un organisme mieux informé, plus cultivé et moins indécis qu'une opinion publique qui n'a, pour s'exprimer, en matière d'art, ni cour, ni aristocratie, ni société constituée.

La piété pour les morts de la guerre, qu'on chargera nos sculpteurs d'ensevelir dignement, suppléera-t-elle à cette absence de société?

Cependant que les projets de Bourdelle sont conspués par la représentation nationale, la Société nationale expose les œuvres exécutées pour la restauration des églises dévastées. Section à part, pour accentuer sans doute l'esprit particulier que croit devoir affecter l'art religieux à notre époque. Quand on y pénètre, on croit accéder au premier degré de je ne sais quelle initiation mystique : l'esprit des choses, la lumière, les formes, les matières n'y sont plus les mêmes qu'à l'étage de la peinture ou à la rotonde de la sculpture. Elles y ont une allure de rêve. L'aspect qu'y prend la dévotion du Sacré-Cœur dans les œuvres de certains élèves de Gustave Moreau y conférerait, pour un peu, à la piété un air d'ésotérisme halluciné.

Cette débauche de sensibilité sanglante, est-ce donc l'essentiel de l'art religieux. l'esprit du catholicisme? Non, saint Thomas ne s'y reconnaîtrait pas plus que Raphaël, Léonard ou Poussin.

H. L.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

LE GÉNÉRAL DE CASTELNAU

Un soir de 1912, sur le quai de la gare de Saint-Etienne, un voyageur qui rentrait à Paris vit arriver un homme de taille moyenne, l'œil vif, la parole abondante et cordiale, trapu, solide quoique tout blanc; le personnel de la gare le saluait avec respect; lui, répondait avec rondeur et simplicité. Un homme d'équipe lui ouvrit un compartiment réservé et dit au voyageur : « C'est le général de Castelnau, celui qui doit commander l'armée française en temps de guerre. »

Bien qu'il fût divisionnaire depuis peu, Castelnau était déjà célèbre et son nom attirait d'instinct la confiance. On avait dit que le général Joffre n'avait accepté les fonctions de généralissime qu'avec Castelnau pour chef d'état-major et il semblait naturel à tous que cet héritier d'une race de soldats fût un très grand conducteur d'hommes.

Aujourd'hui, l'expérience de la guerre a grandi sa popularité, on l'a bien vu le 14 juillet dernier, lors du défilé triomphal. Le jugement du public n'a pas changé. Il place Castelnau au rang de nos plus grands chefs. Son nom est lié aux batailles du Grand-Couronné qui préservèrent Nancy de l'invasion; dans l'émotion pleine d'angoisse que suscita l'attaque de Verdun en février 1916, l'arrivée de Castelnau le 25 à 7 heures du matin fut le premier présage de la victoire. « Sa seule présence, dit le général Mangin, apporta du calme et du réconfort. » Etrange prestige d'une personnalité forte et rayonnante, singulière contagion d'un équilibre moral dont il est le vivant exemple!

Le général de Castelnau représente l'autorité qui sait se faire aimer.

De très grands hommes de guerre n'ont pas su inspirer ce sentiment. Leur ascendant subjugue, leur autorité s'impose, elle arrive à créer des dévouements profonds, mais le premier sentiment, en leur présence, est la crainte. Avec Castelnau, rien de tel : l'ascendant est aussi grand, l'autorité aussi réelle, mais du premier coup, la confiance est absolue et l'affection facile. Par une fortune singulière, il a commandé le régiment de Turenne, le 37e d'infanterie; il y a fait revivre la tradition du grand maréchal qui était adoré de ses soldats.

Cet ascendant pris sur les cœurs est chez lui un héritage. Depuis plusieurs générations, il se fait sentir dans le Rouergue où les Castelnau sont établis. Leur nom y est entouré d'une vénération sans pareille.

Le père du général était maire de Saint-Affrique; il y éleva sa nombreuse famille. Cette vie sereine et heureuse marque fortement son empreinte sur les caractères. Les enfants rendent la maison bruyante et joyeuse; ils se dressent mutuellement dans leurs jeux; la simplicité forcée d'un intérieur plus affectueux que fortuné développe l'aptitude à se débrouiller et à s'entr'aider. Enfin, les habitudes libres et cordiales de la province rouergate venaient ajouter leur familiarité communicative au fonds déjà si riche de cette maison bénie de tous.

C'est dans ce milieu que grandit Édouard de Castelnau. Il fit ses premières études au collège de Saint-Affrique où l'on travaillait beaucoup, où la piété marchait de pair avec la science. Cette formation morale fixa pour toujours son âme dans la voie du devoir et si naturellement qu'il n'eut jamais l'idée d'en choisir une autre.

Près de lui, dans sa famille, son choix s'était porté sur celle qui, dès l'adolescence, lui avait donné son cœur. Elle a vécu humblement dans le sillage de son héros : mais ceux qui la connaissent savent qu'elle est digne de lui par l'intelligence comme par l'élévation morale. Les onze enfants, qui ont été leur joie, les entouraient d'une égale vénération. Cette famille patriarcale et française n'a connu de déchirements que ceux qu'a demandés la patrie. Trois de ses fils sont tombés sur les champs de bataille de la Lorraine et de l'Artois. La fermeté du général fut héroïque, chacun se le rappelle. Il avait offert à la France tout le sang de ses veines ; il n'est pas de ceux qui révoquent une telle promesse.

Quand on l'a vu d'abord dans le cadre de son enfance, on comprend l'orientation de son âme. Il peut partir pour Paris où il se préparera à Saint-Cyr, faire dans la guerre de la défaite son apprentissage pour la guerre de la victoire, le Rouergue aura gardé ses premiers souvenirs et lui promettra le bonheur de sa vie. Ainsi enraciné doublement dans

sa province natale, il se donna tout entier à sa carrière militaire.

Elle fut rapide et brillante : rien ne semblait devoir l'entraver. Mais en 1900, le général André entrait au ministère de la Guerre. Un de ses premiers actes fut d'épurer l'état-major de l'armée et, pour commencer, les quatre chefs de bureau furent déplacés. Le colonel de Castelnau fut envoyé à Nancy. Il y resta en disgrâce pendant de longues années. Peut-on aujourd'hui n'être pas frappé de cette disposition providentielle qui le mit à même d'étudier dans le détail toute la zone où la guerre lui réservait un jour de fixer la fortune de la France? Quand il livra les batailles de Lunéville et du mont d'Amance, il a sans doute retrouvé bien des thèmes de manœuvres exécutées pendant son long séjour au voisinage de notre frontière lorraine.

A peine général, il est rappelé auprès des commandants désignés de nos armées. Peu à peu, la clarté de ses vues, la vivacité de son intelligence, l'ampleur de ses aperçus en font le collaborateur désigné du généralissime.

Son autorité est indiscutée; mais son nom qui n'est pas roturier, la franchise avec laquelle il croit et pratique sa religion, ont effrayé les milieux politiques. N'a-t-il pas dit un jour dans une réunion militaire : « Saint Ignace, qui n'était pas une bête, avait coutume de répéter... » Aussi le « capucin botté » est-il suspect. Il le sait, mais il n'y veut rien changer même au prix d'une apparence; et, en 1915, chargé de préparer cette attaque de Champagne qui fut si près de réussir, il répondra au président Poincaré qui l'interroge sur les possibilités du succès : « Monsieur le président, nous avons préparé tout le mieux que nous avons pu; nous y avons mis toute notre intelligence, tout notre cœur, tous nos moyens. Il ne nous reste plus, à vous et à moi, qu'à prier Dieu que ça réussisse! »

De telles réponses ne vont pas sans péril. Quand il fut décidé à remplacer le général Joffre dans le poste de généralissime, le général Gallieni, alors ministre de la Guerre, proposa Castelnau. Ce fut un tolle dans le clan Malvy et la proposition du général Gallieni fut écartée. De même quand se posa la question du bâton de maréchal, après l'armistice, on raconte que le cabinet Clemenceau y aurait risqué de se disloquer et que la proposition dut être retirée.

Aujourd'hui, ce grand soldat est député. Son rôle est différent, il n'est pas amoindri. D'abord une élection triomphale : tout un département soulevé par lui, a élu « les candidats de Castelnau » comme on dit en Rouergue. A la tribune, au début, applaudissements sans fin,

éblouissant les députés se levant par trois fois pour l'acclamer. Qu'avait-il fallu? Tout simplement que cet homme parlât avec son cœur des choses que sa belle intelligence avait étudiées toute sa vie. Les expressions heureuses venaient illustrer les problèmes les plus ardus ou les plus poignants. « L'Allemagne ne désarme pas, c'est son affaire; elle n'est pas désarmée, cela, c'est la nôtre. » « Pouvoir ce que l'on veut et ne vouloir que ce que l'on peut, tel est le principe constant dont s'inspirent tous les hommes d'Etat. » Ce compatriote de M. de Bonald frappe une formule comme le maître lui-même.

On avait craint qu'à la Chambre, il fût perdu dans la masse des députés, ou que sa voix fût étouffée dans le concert des bavardages. Mais il n'est pas resté au niveau commun. Il a parlé, une fois, de ce qu'il savait comme personne et de ce qu'il aimait passionnément : l'armée de la France. Aussitôt il a dominé ses collègues et figé les mots sur les lèvres des bavards. Toujours le même rayonnement « du calme et du réconfort ».

Parlant du soldat français, le général de Castelnau disait : « Il n'aime pas les cœurs secs. » Et ainsi il nous livrait lui-même son secret. Son influence, son autorité, sa force, elles viennent de son cœur qui verse à flots ses grandes pensées.

Bernard de Vesins.

Qu'en eût dit Talleyrand?

L'œuvre de la Conférence de la Paix, ses incertitudes, ses erreurs tout ce qui subsiste de trouble dans le monde, tant de déceptions après tant d'espoirs, font sentir plus vivement un regret : c'est que, parmi nos négociateurs, il ne se soit pas rencontré un diplomate de race et de carrière, que l'expérience aurait préparé à sa tâche, capable d'introduire de la lumière dans la discussion et, par là, d'en rester le maître. Ceux qui savent que les destins s'enchaînent et qu'il faut chercher dans le passé les leçons du présent, ont eu depuis dix-huit mois la même pensée : « Quel dommage que nous n'ayons pas eu un Talleyrand ! »

On parle beaucoup de Talleyrand. On en parle souvent par ouï-dire, comme du parfait diplomate. Mais de quoi sa gloire est-elle faite surtout? Il est opportun de la préciser. Placé à l'une des conjonctures les plus tragiques de notre histoire, alors que l'Europe armée campait dans Paris, le prince de Bénévent a su obtenir de

l'ennemi, le 30 mai 1814, une paix qui épargnait toute contribution de guerre à la France, la laissait plus grande qu'au 1er janvier 1792, lui conservait Philippeville, Marienbourg, Sarrelouis, Sarrebruck et Landau, une frontière que le traité du 28 juin 1919 ne nous a pas rendue. Mieux encore, soutenu par des instructions qui resteront un modèle de dignité, habile et prévoyant, — car l'action de Louis XVIII ne saurait être séparée de celle de Talleyrand, — il a réalisé au congrès de Vienne, au milieu de l'hostilité générale, ce prodige de rompre pour un moment le pacte des vainqueurs, de dissocier leurs ambitions pour les mieux limiter, et de restaurer en Europe l'autorité morale de la France.

« Louis XVIII et son ministre des Affaires étrangères, a dit Albert Sorel, accomplirent au dehors un chef-d'œuvre politique, et d'une qualité d'autant plus rare, unique même, que la force n'y entra pour rien. Tout y procéda de la connaissance des hommes, de l'intelligence des affaires, de l'art supérieur à faire de nécessité vertu. Tout se disposait pour reléguer la France dans le vestibule du congrès. Louis XVIII la ramena dans la salle du Conseil à une place d'honneur, son ancienne place ; et s'il l'en vit déchoir peu de temps après, ce fut par le contre-coup de sa propre chute à l'intérieur du pays. »

Le premier volume de l'important et remarquable ouvrage que M. Charles Dupuis vient de consacrer au « ministère de Talleyrand, en 1814 », semble indiquer que les conclusions de l'auteur se rapprocheront beaucoup de ce jugement. Il n'en est point d'autre qui satisfasse l'historien.

Talleyrand possède à un degré trop éminent le sens des réalités pour ne pas comprendre que dans le naufrage de l'empire napoléonien, on ne pouvait songer à retenir quoi que ce soit de ses conquêtes. Les circonstances commandaient ce sacrifice. Il ne balança pas à le faire, en vue d'assurer la sauvegarde de ce qui était proprement français. Sur ce point essentiel il ne transigea pas. La bonne grâce qu'il porta dans le reste, l'espèce de coquetterie qu'il affecta de mettre à concilier l'intérêt de la France avec celui de l'Europe, lui permirent de proclamer le désintéressement territorial de son gouvernement, en Allemagne et en Italie. Ce fut entre ses mains expertes une arme dont les Alliés connurent bientôt le poids.

Il s'en forgea une seconde. Si Louis XVIII avait été restauré par la grâce de la coalition ou la vertu d'une sorte de plébiscite, il fût demeuré sans prestige dans la société des souverains. Remonté sur le trône de ses aïeux par l'effet d'un droit héréditaire, dont il ne voulut jamais aliéner une parcelle, il traitait au contraire sur un pied d'égalité avec les autres monarchies. Le prince de Bénévent les amena

à reconnaître le principe de la légitimité ; il les y emprisonna si l'on peut dire, et réclama son application partout où leurs convoitises inclinaient à l'enfreindre.

Les « Quatre », Angleterre, Autriche, Prusse, Russie, avaient résolu de régler le partage de l'Europe, en dehors de toute participation française. Talleyrand n'était appelé à Vienne que pour enregistrer leurs décisions. Il y vint isolé, sans amis. Au bout de quelques semaines, il n'y eut point de question où sa voix ne se fît entendre, tranquille et mesurée, véhémente parfois, souvent prépondérante. Lorsque, en dépit des tentations qu'on ne lui ménagea pas, des pièges où de plus aventureux fussent peut-être tombés, il eut convaincu les petits États que la France ne cherchait plus de conquête à leurs dépens, ceux-ci se groupèrent autour de lui. Il reprit le rôle protecteur que les envoyés du roi de France avaient coutume de jouer depuis des siècles. Son influence fut accrue d'autant.

L'empereur Alexandre entendait reconstituer la Pologne dans ses limites de 1772, non pour lui donner une indépendance à laquelle Talleyrand eût volontiers consenti, mais pour l'annexer. Les Prussiens, eux, comptaient absorber le royaume de Saxe. Ils eussent ainsi concentré leur puissance et pesé sur le cœur de l'Allemagne. L'unité germanique en eût été avancée d'un quart de siècle. Talleyrand démêla promptement leur jeu. Le sien fut subtil et d'un rare bonheur. Il s'autorisa des alarmes que les prétentions de la France suscitaient en Angleterre et en Autriche ; il invoqua le principe de la légitimité qui ne permettait pas que l'on détrônât le roi de Saxe, il parla ferme au nom de la France et de l'équilibre européen. Alexandre dut se contenter d'une partie du duché de Varsovie, et Frédéric-Guillaume de quelques territoires saxons avec les provinces du Rhin. Ce dernier arrangement a été souvent critiqué, surtout de nos jours ; la mauvaise humeur que les Prussiens en conçurent suffit pourtant à le justifier. La Prusse se désolait d'être coupée en deux tronçons séparés par des États rivaux et même ennemis : tel fut le Hanovre en 1866. Les délégués prussiens quittèrent Vienne, en déclarant que pour leur pays, la paix se terminait par une « farce ». Enfin, lorsque Talleyrand eut signé avec la Grande-Bretagne et l'Autriche la convention du 3 janvier 1815, le cercle de fer que le pacte de Chaumont avait formé autour de la France était brisé. La coalition était rompue.

Pour arriver à ces résultats, le représentant de Louis XVIII n'avait eu qu'à se souvenir. Les pièces de l'échiquier européen lui étaient familières. Il savait les manier parce qu'il les connaissait. Ayant les précédents à la mémoire, il en tirait les conséquences. C'est

cette science qui a le plus manqué aux négociateurs de 1919. Les vieilles méthodes avaient du bon ; on s'en aperçoit trop tard. La connaissance des précédents est indispensable à la politique : on le découvre après coup.

Sous le couvert de la politesse, Talleyrand cachait une ténacité souple qui ne s'abandonnait jamais. S'il faisait de bons mots, aigus et fins, il ne pensait pas qu'une épigramme suffît à résoudre une question. Il ne parlait point anglais, parce que la langue française est la plus lumineuse. L'idéologie géométrique du président Wilson ne lui en eût pas plus imposé que le mysticisme élégant d'Alexandre de Russie.

Peut-être les problèmes soulevés en 1919 étaient-ils d'une nature plus complexe. Il convenait donc de s'aider de toutes les armes et particulièrement de celles que recommandait l'expérience. On a remplacé la fermeté par la raideur. On a peint en fer une barrière de roseaux ; l'aspect est rigoureux et déplaisant. Pourtant la moindre brise suffit à les incliner. Pour n'avoir pas donné, quand il le fallait, la parole aux diplomates, on est déjà forcé de la rendre aux militaires. Et les difficultés diplomatiques renaissent. Seulement, cette fois, c'est avec nos alliés. « Voilà du beau travail », eût dit M. de Talleyrand.

E. Hennet de Goutel.

La musique française et l'étranger.

La déception a dû être amère pour les pangermanistes de constater, malgré l'effort tenace de leur propagande et la carence de la politique française qui lui laissait le champ libre dans le monde entier, que partout où leur *kultur* s'est trouvée en conflit avec notre civilisation, c'est cette dernière qui, par la seule force des idées et sans aucun appui officiel, l'a emporté auprès de l'élite intellectuelle. Mais j'imagine que dans nul autre domaine, cette suprématie spirituelle de la France ne leur est plus cuisante que dans le domaine musical où ils se flattaient de régner sans partage, laissant à notre frivolité bien connue le privilège de cultiver avec agrément la musique légère. *Le Postillon de Longjumeau*, voilà ce qui représente à leurs yeux la musique française, le niveau qu'ils ne concevaient pas qu'elle pût jamais dépasser !

Or, c'est le contraire qui s'est produit : tandis qu'en Allemagne l'hypertrophie wagnérienne sembla tarir les sources de la musique

et qu'entre les mains des Strauss, des Bruckner, des Reger, cet art où s'éteignait la dernière flamme de vie ne fut plus qu'une science vainement colossale et compliquée, en France, le recueillement qui suivit la défaite de 1870 coïncida avec un miraculeux réveil musical. Une nouvelle technique se créa, héritée certes des grands classiques allemands et avide de mettre en œuvre les conquêtes wagnériennes, mais adaptée à notre tempérament et à nos façons de sentir et renouant le fil rompu de la tradition nationale qui, par delà Couperin, Rameau et Lulli, remonte jusqu'aux maîtres incomparables de la Renaissance. Franck, d'Indy, Chabrier, Lalo, Chausson, Duparc, Fauré, plus tard Debussy, Dukas, Magnard, Ravel, Schmitt, Roussel, Séverac, personnalités diverses et parfois opposées mais toutes, à des degrés différents, représentatives des caractères permanents de notre race, enrichirent, assouplirent, libérèrent le langage musical, apprirent à le colorer de nuances plus vives ou plus délicates et produisirent une œuvre collective qui, prise dans son ensemble, permet de proclamer l'école française moderne une des plus admirables qu'ait connues l'histoire de la musique.

Attirés par l'onction céleste d'un Franck, l'indéfinissable charme d'un Fauré, le raffinement exquis d'un Debussy, les jeunes étrangers commencèrent à venir demander à la France un enseignement musical dont l'Allemagne n'avait plus le monopole. Alors que dans les académies d'outre-Rhin, la pédagogie étouffait en eux toute particularité ethnique, tout esprit de nouveauté et de liberté pour les plier aux cadres d'un formalisme rigide, ils apprenaient en France à devenir eux-mêmes, à préserver leur personnalité, à se développer dans le sens de leur propre hérédité, à concevoir qu'en matière de tradition musicale l'esprit vivifie mais la lettre tue, les formes ayant besoin, sous peine de priver la musique de toute séduction sensuelle, de se renouveler de génération en génération au gré de nos sensibilités successives comme, au gré de la mode, les vêtements éphémères sous lesquels se dissimule l'aspect éternel du corps humain.

Partout où elle atteignit des esprits véritablement cultivés, des intelligences affinées par une politesse séculaire et capables d'apprécier sa qualité, la musique française alluma des foyers de ferveur. Favorisée des dons magiques du prince charmant, elle réveilla autour d'elle les musiques au bois dormant d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre et d'ailleurs.

Pour déterminer quelle a été la part d'influence de la musique française sur les écoles étrangères contemporaines, il faudrait considérer en détail chacune d'elles et cela nous entraînerait hors de nos limites — car il n'y a guère, semble-t-il, qu'en Allemagne, en Scandinavie et chez les Iroquois qu'elle ne se soit pas fait tant soit peu sentir. Les peuples attachés à nous par des liens de parenté ou de voisinage ont été les plus rapidement gagnés par son charme. En premier lieu, les Espagnols : pour exprimer les frénésies ou les langueurs ibériques, Albeniz, Granados, Turina, Falla usent d'un langage entièrement appris chez nous. La jeune et si intéressante école italienne, Casella, Sabata, Malipiero, Castelnuovo, Pizzetti, Davico, aujourd'hui sollicitée par des modes d'expression plus outranciers, a traversé une crise de debussysme doublement salutaire pour l'avoir préservée à la fois de l'embûche germanique et de l'embûche vériste. La Belgique demeure fidèlement dans les voies que lui tracèrent les Franco-Belges César Franck et Lekeu. La Suisse romande avec Dalcroze, Doret, Bloch, Honegger, se garde jalousement de toute infiltration alémanique. Les Roumains Enesco, Golestan, Alexandresco, le Grec Riadis témoignent par leurs œuvres une éducation musicale française.

Des peuples d'une tout autre formation et qu'on eût crus plus rebelles à notre goût s'en révèlent, au contraire, fortement imprégnés. En Hollande, la musique française est jouée, propagée, appréciée peut-être plus qu'en France ; elle projette son reflet sur les compositions de Ruyneman, Zagwijn et sur celles, surtout, de Voormolen qui n'a pas attendu la victoire des Alliés pour nous proclamer son ardente ferveur. A Londres, la musique française jouit depuis quelques années d'une vogue assez répandue pour provoquer des allusions dans certains romans à gros tirage d'un Arnold Bennet ; lentement, la vieille Angleterre s'émancipe de la lourde tyrannie de Haendel et de Mendelssohn pour donner naissance à un groupe de jeunes compositeurs dont les plus remarquables, Cyril Scott, Fred Barlow, Eugène Goossens, Lord Berners, tout en conservant leur tour d'esprit national, s'engagent délibérément sur les traces de Debussy, de Fauré et de Ravel. En Russie, M. Strawinsky, avant de s'élancer sur les sentiers vertigineux où il s'aventure aujourd'hui, au risque, peut-être, de se casser le cou, a subi à ses débuts l'empreinte de Ravel et si fortement celle des auteurs de *Pelléas* et d'*Ariane et Barbe-Bleue* que les premières pages de la partition du *Rossignol*

paraissent, à s'y méprendre, un lambeau des fameux *Nuages* debussystes, tandis que certains passages du *Feu d'artifice* sont une réminiscence, inconsciente sans nul doute, mais presque textuelle de *l'Apprenti Sorcier*.

Les œuvres qui nous furent révélées des auteurs brésiliens, argentins, canadiens, siamois (1) même, montrent que le rayonnement de la musique française a dépassé les frontières étroites de l'Europe. Il n'est pas jusqu'à nos ennemis austro-hongrois tels qu'Egon Wellesz ou Szanto qui n'aient imité Debussy et Ravel comme Stephan George imita Mallarmé et qui ne déploient, pour se mettre au courant des œuvres parues en France depuis 1914, un zèle stimulé par cinq années d'abstinence.

Il est bon d'ajouter toutefois deux remarques. En premier lieu, l'influence de la musique française a coïncidé en quelque sorte avec celle de la musique russe ; elles se sont adressées toutes deux au même public, ont séduit les mêmes auditeurs, et ont été de véritables alliées contre le goût allemand. Il existe, en effet, des affinités indiscutables entre les musiques française et russe : netteté et variété rythmique, clarté mélodique, raffinement harmonique, recherches sonores, pittoresque orchestral, liberté d'écriture, incompatibilité d'humeur avec le pédantisme de la musique allemande et le pathétique, insupportable à la longue, de ses plus grands maîtres. Mais la musique française possède une vie intérieure, une discrétion, une sobriété, un équilibre classique, un caractère de généralité qui font défaut à la musique russe trop fréquemment rapsodique et qui la placent bien au-dessus de cette dernière aux séductions souvent superficielles. En second lieu, cette influence s'est limitée à une petite élite artiste et musicienne ; elle s'est exercée surtout sur les compositeurs dits d'avant-garde qui trouvaient chez nos maîtres un exemple d'émancipation, tandis qu'elle se heurtait à l'hostilité des tenants de la routine académique, férus de romantisme allemand. Elle ne pouvait guère agir sur la masse paresseuse des auditeurs déroutés par la hardiesse et la subtilité de notre école moderne et dont la sentimentalité sans frein cueille des satisfactions immédiates dans la *Tosca*, voire même dans *Lohengrin*. Mais comment s'étonner de cette attitude des Philistins internationaux quand le public français se révèle

(1) Les concerts Colonne et Pasdeloup ont récemment fait entendre des mélodies d'un compositeur siamois, M. Grassi.

lui-même si mal informé et, avouons-le, hélas, si peu français dans les préférences musicales qu'il manifeste?

René Chalupt.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

France. — *On signale une persistance de l'agitation ouvrière sur tout le territoire. A peine la grève du textile était-elle terminée, dans le Nord, que les métallurgistes de l'Est cessaient le travail. Le 6 avril, à Belfort, au cours d'une rencontre avec les gendarmes, un ouvrier était tué, plusieurs autres blessés.*

La fréquence des grèves, qui ne s'expliquent pas toujours par des motifs professionnels, l'approche du 1er mai que les extrémistes ne se cachent pas de vouloir nettement révolutionnaire, ont déterminé le gouvernement à procéder, le 2 avril, à des perquisitions chez les meneurs de la « Fédération communiste », dont trois ont été inculpés de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat.

12 avril. — *Le ministre des Finances annonce officiellement que le dernier emprunt a produit 15 milliards 700 millions.*

Allemagne. — *Des contingents de la* Reichswehr *ayant, au mépris des dispositions du traité de Versailles, pénétré, le 2 avril, sur l'ordre du gouvernement de Berlin, dans la zone neutre de la rive droite du Rhin, sous prétexte de troubles dans le bassin de la Ruhr, le gouvernement français a fait occuper, le 6, les villes de Francfort, Darmstadt, Diebourg, Hombourg et Hanau. A Francfort, quelques échauffourées provoquées par des étudiants ont été rapidement réprimées par nos troupes. Cette intervention a été approuvée par le gouvernement belge qui a déclaré, le 8 avril, qu'il s'associerait aux mesures prises par la France. Par contre, elle a été, avec l'Angleterre, l'occasion de divergences de vues qui se sont manifestées dans une note officieuse publiée, le 8 avril, par une agence britannique.*

Le gouvernement anglais considérant l'action de la France comme inopportune, un échange de notes a eu lieu, entre Paris et Londres (note française du 9, note anglaise du 10, réponse française du 11), au cours duquel le gouvernement français a été amené à préciser son point de vue. Un accord est enfin intervenu le 12 avril.

Danemark. — *La crise politique qu'avait ouverte le renvoi par le*

roi du cabinet germanophile Zahle a été définitivement terminée le 5 avril. Le ministère de transition Liebe a fait place à un ministère Friis et les élections au Folketing ont été fixées au 22 avril. Les tentatives des extrémistes pour déchaîner des troubles ont échoué. Christian X a eu donc gain de cause.

ANGLETERRE. — 4 avril. — *Le jour de Pâques a été marqué par un redoublement de violence de l'agitation irlandaise, endémique depuis des mois. Les assassinats, les collisions avec la police et avec la troupe se sont multipliés, et une véritable terreur règne dans l'île. La grève générale a commencé le* 13.

BULGARIE. 2 avril. — *Les élections au* Sobranié *font ressortir le succès des agrariens, dont le chef, M. Stamboulowski, est président du Conseil : ils gagnent* 27 *sièges avec* 110 *élus, et les socialistes en perdent* 30, *et ont* 9 *élus seulement. Les communistes reviennent à peu près aussi nombreux, environ cinquante.*

RUSSIE. — *Le général Denikine, qui a dû s'embarquer à Novorossik, le* 28 *mars, devant l'avance des bolcheviks, est arrivé à Constantinople, le* 7 *avril. Au moment où Denikine disparaît de la scène politique, des conversations ont lieu à Copenhague entre des représentants des soviets et des délégués alliés.*

A. M.

Le Gérant : CH. MAGUÉ.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 24993.